

L'université  
n'échappe pas  
à la gangrène  
généralisée  
page A12



L'école camelote



Spectacles  
Robert  
Charlebois,  
brasseur et  
dilettante  
page C13



Football  
Et maintenant  
les Argos!  
page S3



Auto  
Tokyo, le salon de  
l'auto écologique page C1

## Vaillancourt réélu haut la main



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse  
Gilles Vaillancourt, réélu maire  
de Laval

### Québec fait encore confiance à L'Allier

MATHIEU PERREault

Le maire Gilles Vaillancourt a été élu sans grande difficulté, hier aux élections municipales, mais il a vu ses appuis lavallois fondre de 68 939 à 45 524 voix.

Contre toute attente, Daniel Lefebvre, d'ELAN, a coiffé en deuxième place la fonctionnaire montréalaise Marie-Josée Bonin, d'Option Laval. M. Lefebvre a récolté 32 059 votes, Mme Bonin, 29 475, et Yves Gratton, d'Accès Laval, 4293. Si M. Vaillancourt est le premier à cumuler trois mandats

à la mairie de Laval, il le doit en partie à une opposition éclatée.

La division du vote s'est aussi fait sentir au niveau des districts: 16 des 21 conseillers viennent du Parti du ralliement officiel, trois d'ELAN et deux d'Option Laval. La participation a chuté de 51 % en 1993 à 49 %, la moyenne provinciale tournant autour de 50 % pour 278 élections à la mairie.

À Verdun, la réélection facile de Georges Bossé cache l'entrée au conseil municipal de deux conseillers décidés à faire de l'île des Soeurs une ville autonome, Robert

Isabelle et Catherine Chauvin. Les autonomistes ont rafflé ensemble 1656 voix, contre 1145 pour les deux candidats de l'équipe Bossé, qui garde six sièges sur dix au conseil. Le scrutin électronique a permis de dévoiler très tôt, à 19 h 20, que M. Bossé a recueilli 9735 voix, contre 3906 pour Marcel Henley et 698 pour Aimé Pinette.

Anjou et Lachine ont vu par contre des retournements de situation. Le maire sortant de Lachine, Guy Dicaire (élu en 1992), a été sur-

Voir VAILLANCOURT en A2



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse  
Jean-Paul L'Allier, réélu maire  
de Québec

Tous les résultats des élections municipales, pages A3, A4, A6 à A8

### Hydro doit s'armer de patience

DENIS LESSARD  
envoyé spécial, PÉKIN

C'est dans un pays où la compétition est féroce que Mission Québec entreprend sa tournée économique de 12 jours.

« Les Chinois n'achètent que ce qu'il y a de meilleur, ils ont le choix, ils sont courtisés par le monde entier », a dit le premier ministre Bouchard.

C'était aujourd'hui le lancement de la tournée qui amène 200 hommes d'affaires en Chine. Pour son premier discours devant ses invités, M. Bouchard a souligné que ce pays était « en évolution vers la démocratie » et que la multiplication des contacts avec l'Occident favoriserait « une évolution commune de la pensée ». Les rapports du Québec avec la Chine remontent aux missionnaires. Récemment plus économiques, les échanges ont débouché sur 200 millions d'exportations. Il s'agit « d'une étape, qu'il faut compléter par d'autres étapes », a ajouté le premier ministre devant la délégation d'entrepreneurs, dont 40 % n'ont pas ou peu d'expérience avec ce pays. Environ deux chefs d'État ou de gouvernement passent chaque semaine par Pékin, qui affiche une économie qui croît de 9 % par année. Le gigantesque marché chinois suscite des appétits certains.

Pour Howard Balloch, ambassadeur du Canada en Chine, autant l'économie mondiale est tournée vers l'Asie, autant celle de cette région est en train de se concentrer en Chine. Les Chinois sont de rudes négociateurs, jouant les uns contre les autres les partenaires commerciaux qui se manifestent. Des progrès importants ont été réalisés dans le respect des droits fondamentaux, la présomption d'innocence et le droit d'être représenté en cour viennent d'entrer dans les moeurs. Pour les entrepreneurs aussi, les lois encadrant le commerce

ont été améliorées. Environ deux chefs d'État ou de gouvernement passent chaque semaine par Pékin, qui affiche une économie qui croît de 9 % par année. Le gigantesque marché chinois suscite des appétits certains.

Voir HYDRO en A2

789  
JOURS  
AVANT  
L'AN 2000

#### INDEX

Petites annonces  
- Index C16  
- Immobilier C16 à C18  
- Marchandises C18  
- Emplois C19  
- Automobile C18 à C20

- affaires B6  
- Arts et spectacles C9, C12 à C14  
- horaires-spectacles C14  
- télé-horaire C13  
- Bandes dessinées C17

Bridge C20  
Décès C21  
Économie B1, B4 à B6  
Êtes-vous observateur? C16  
Feuilleton C19

Horoscope C17  
Informatique A19  
Loteries A2 et A13  
Monde A16, A17 et A22  
Mots croisés C18 et S10  
Mot mystère C19

Politique A13 et A14  
Quoi faire C15  
Tabloïd Sports  
- Philippe Cantin S5

#### ÉDITORIAL

La Bourse  
ou la vie  
- Frédéric Wagnière  
page B2

#### MÉTÉO

Éclaircies  
Max. 10, min. 1  
Cahier Sports,  
page 16



6 21924 90765 1

On promettait un mégashow rock. On promettait un déluge de son et lumières, un voyage au coeur de la planète U2. Promesses tenues: hier soir au Stade olympique, quelque 50 000 spectateurs ont vibré au son de ce quatuor irlandais, qui est arrivé en déambulant sur le parterre du Stade! Aucun doute, le marché PopMart était ouvert. Et plus rien ne comptait...  
Nos informations, page C13

## Montréal s'apprête à limiter pour l'hiver le stationnement dans les rues étroites

ÉRIC TROTTIER

La Ville de Montréal s'apprête à interdire le stationnement sur un côté d'une vingtaine de rues étroites des quartiers du centre-ville, en tout temps durant les mois d'hiver, afin de permettre une meilleure circulation des véhicules de secours et des déneigeuses.

Le projet de règlement, sur le point d'être adopté par le comité

exécutif, fait bondir les résidents des quartiers mis en cause, lesquels sont déjà aux prises avec un manque flagrant d'espaces de stationnement.

Selon nos informations, le Plateau Mont-Royal sera le quartier le plus affecté par la nouvelle mesure. Entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 1<sup>er</sup> mars, la Ville souhaite en effet désormais interdire le stationnement sur le côté gauche d'une dizaine de

rues, dont les suivantes: Berri (entre Rachel et Gilford), Drolet (entre le square Saint-Louis et Mont-Royal), Fabre (entre Mont-Royal et Laurier), Gilford (entre Saint-Denis et Henri-Julien), Henri-Julien (entre Duluth et Mont-Royal) et Hôtel-de-Ville (entre Rachel et Mont-Royal).

La Ville prévoit faire de même dans les districts Saint-Jacques et Sainte-Marie, notamment dans les

rues Visitation (entre Robin et René-Lévesque), Panet (entre Ontario et Sherbrooke), Wolfe et Beaudry (entre De Maisonneuve et René-Lévesque).

Responsable du transport au comité exécutif de la Ville, le conseiller Pierre-Yves Mélançon justifie le projet par le fait que ces rues étroites ne permettent pas aux camions

Voir MONTREAL en A2

1888\$  
LOCATION 36 MOIS

METTEZ LA MAIN SUR UNE  
CAVALIER Z22 1998



LES CONCESSIONNAIRES  
CHEVROLET  
OLDSMOBILE DU  
QUÉBEC



## Suites de la une

## Hydro doit s'armer de patience

HYDRO / Suite de la page A1

ce et les contrats se sont beaucoup développés.

M. Balloch a souligné que c'est le Canada qui avait ouvert les portes de la Chine à l'Occident à la suite de la décision du gouvernement Diefenbaker de vendre du blé lors de la famine de 1959, puis celle du gouvernement Trudeau qui, en 1969, innovait en Occident en nouant des relations avec Pékin.

Aujourd'hui, M. Bouchard doit se rendre au siège social d'Air China pour assister à une démonstration des simulateurs de vol vendus par CAE de Montréal. Auparavant, il se sera rendu sur la Grande Muraille, à deux heures de route de

Pékin. En matinée, il a rencontré le vice-ministre suppléant de l'Énergie, Zha Keming.

## Déception

Mais une déception semblait attendre Mission Québec à son arrivée; certains contrats convoités par Hydro-Québec, dont la construction de barrages dans la province du Hunan et du Sechuan, dans le sud du pays, sont devenus presque incertains. Tout n'est pas perdu, mais on ne pourra pas procéder aux séances de signature espérées. Le ministre de l'Énergie, Guy Chevrette, préparait déjà les esprits à bord de l'avion — certaines ententes ne pourront être signées à temps en raison de l'absence d'une dernière approbation chinoise, a-t-

il fait valoir. Sur l'un des contrats, un compétiteur japonais aurait coiffé Hydro en fin de parcours. Deux projets de barrage, le plus important dans le Hunan, un ouvrage de 300 millions qui pouvait produire jusqu'à 240 mégawatts. L'autre de 250 millions se situe dans le Sechuan. « De tels projets en Chine doivent se préparer sur deux ou trois ans. Or cela fait juste six mois qu'on a restructuré Hydro International », a expliqué Michel Clair, vice-président d'Hydro, avare de détails toutefois. Hydro voulait financer ces projets à 40 % à partir de la réserve de 1,2 milliard pour des investissements étrangers, annoncée dans ses prévisions il y a deux semaines. On attend un rendement moyen de 12 % de ce type

d'investissements. Un autre projet de transmission électrique par ABB en Mongolie semblait, lui aussi, pas assez mûr pour être annoncé. Ce genre de déception est typique des négociations commerciales avec la Chine — souvent les discussions semblent bien fonctionner durant des mois et, à la toute fin, le contrat devient impossible à boucler.

## Arrivée en douce

Bien loin du faste de son accueil officiel en France, début octobre, le premier ministre Bouchard est arrivé sans tapage dans l'obscurité de la fin d'après-midi hier. Pas un seul drapeau à l'aéroport, un cortège de limousines fournies par l'ambassade du Canada. M. Bouchard a été accueilli par l'ambassadeur Ho-

ward Balloch — ironiquement le principal fonctionnaire responsable de la stratégie référendaire fédérale en 1995. Quelques mètres de tapis rouge et deux représentants chinois — deux hauts fonctionnaires du Moftec, le ministère du Commerce extérieur et de la Coopération économique. Après les prévisibles problèmes de douane — il a fallu attendre plus d'une heure pour que les douaniers localisent une caméra de télévision dans la soute de l'avion, le cortège s'est mis en branle pour l'hôtel Kempinski, le pied-à-terre habituel des délégations canadiennes en Chine — la mission Team Canada y logeait en 1994. Le somptueux édifice arborait le sigle de Mission Québec.

## Vaillancourt réélu haut la main

VAILLANCOURT / Suite de la page A1

classé par William McCulloch, conseiller entre 1981 et 1993, par 4234 voix contre 3890. Gilles Martin est arrivé troisième avec 3400 votes.

À Anjou, le parti de l'ex-maire Richard Quirion a échoué dans sa tentative de faire élire Lise Lalande. Le lieutenant-pompier Luis Miranda, qui agissait en tant que maire depuis le départ de M. Quirion, a récolté 7077 votes, contre 4365 à Mme Lalande et fait élire sept des

huit conseillers.

Dans la couronne Nord, la lutte était chaude à Repentigny et Terrebonne. Le maire sortant de la première ville, Alain Brien, est arrivé deuxième derrière Chantal Deschamps (6562 voix contre 6427). À Terrebonne, trois des quatre candidats se sont suivis à la queue-leu-leu une partie de la soirée, avant que Jean-Marc Robitaille, le dauphin de l'ex-maire Irénée Forget, emporte la mise avec 4598 voix. Lorraine Bégin lui a cédé le passage dans le dernier droit, récol-

tant 4488 voix, alors que Jeannine Cossette en glanait 3545.

À Blainville, le maire sortant, Pierre Gingras, a eu moins de difficulté à avoir raison d'Albert Davoine, par 5637 voix contre 4216, une majorité semblable à celle de 1993.

Dans la région de la capitale, les maires Jean-Paul L'Allier et Andrée Boucher se sont maintenus sans problème aux mairies de Québec et Sainte-Foy, malgré des baisses de leurs appuis par rapport à 1993 de 64 % à 40 %, pour M. L'Allier, et de 75 % à 50 %, pour

Mme Boucher. Cette dernière fera par ailleurs face à huit conseillers indépendants sur les dix du conseil. L'animateur André Arthur a glané 7795 voix.

Le maire sortant de Chicoutimi, Ulric Blackburn, qui sollicitait un 5e mandat, a eu moins de chance, s'inclinant devant un notaire nouveau venu en politique, Jean Tremblay. M. Blackburn a recueilli 9068 voix et M. Tremblay, 12 507. Toujours au Saguenay, Réjean Simard prendra place dans le fauteuil de maire de La Baie, ayant surclassé

Martin Simard par 5492 voix contre 3772. Le maire sortant, Claude Richard, ne se représentait pas.

Sur la Côte-Nord, Ghislain Lévesque a été élu maire avec 3739 votes, contre 2542 pour Gaby Gauthier et 1855 pour Suzanne Parent Bouchard. Le maire sortant, Jean-Marc Dion, ne se représentait pas. En Mauricie, Maurice Héroux sera maire de Shawinigan-Sud, ayant facilement triomphé de Réal Forand, qui en était à sa deuxième tentative (4433 voix contre 360).

## Montréal s'apprête à limiter pour l'hiver le stationnement dans les rues étroites

MONTRÉAL / Suite de la page A1

de pompiers et aux ambulances d'y circuler librement, l'hiver, avec la neige accumulée.

Pour les citoyens, l'argument ne tient pas la route.

« Ça fait 13 ans que je demeure rue Henri-Julien et les camions de pompiers ont toujours réussi à passer, même l'hiver! Et puis, si la Ville veut absolument plus d'espace, qu'elle fasse des trottoirs moins larges! » lance Nick Kushnerewich, en montrant du doigt des trottoirs qui prennent en effet beaucoup de place.

Selon lui, le développement commercial de la rue Saint-Denis et de l'avenue du Mont-Royal, avec tout le va-et-vient automobile qu'il entraîne, rend déjà la vie insupportable aux résidents des rues avoisinantes. « C'est l'enfer de stationner une voiture dans le quartier. Alors si on nous enlève un côté de rue, vous pouvez être certain qu'on ne va pas se laisser faire et que nous allons faire signer des pétitions! » dit-il.

Le propriétaire du restaurant Au Vieux Duluth, Georges Trichas,



« C'est l'enfer de stationner une voiture dans le quartier. Si la Ville veut absolument plus d'espace, qu'elle fasse des trottoirs moins larges! » lance Nick Kushnerewich, un résident de la rue Henri-Julien.

croit que le projet risque de tuer le commerce des quartiers affectés par la mesure. « Si la Ville va de l'avant, je suis fini, je fais faillite, je ferme mes portes, c'est certain! Mes clients ont assez de difficulté à

trouver des espaces de stationnements comme ça... »

Également opposé à la nouvelle mesure, le conseiller du RCM de Jeanne-Mance, Michel Prescott, s'attend à ce que ses concitoyens se

rendent aujourd'hui à 19h au conseil de quartier du Plateau, au 480, rue Gilford, pour débattre du projet et tenter de proposer d'autres solutions. « Je pense qu'on peut essayer d'autres solutions, a-t-il dit

hier. Entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 1<sup>er</sup> mars, il n'y a peut-être qu'une quinzaine de journées où la neige cause un problème de circulation. Quand il n'y a pas de neige, il n'y a pas de problème, alors pourquoi pénaliser des citoyens qui ont déjà de très sérieuses difficultés de stationnement? »

Selon Sammy Forcillo, conseiller indépendant et vice-président du comité exécutif, la Ville veut interdire le stationnement pour se faciliter la vie quand vient le temps d'enlever la neige. En effet, avec un côté libre, la Ville peut très bien se contenter de « tasser » la neige vers les voitures et économiser quelques enlèvements.

M. Forcillo, qui veut lui aussi organiser un conseil de quartier sur le sujet dans les prochaines semaines, estime que le service des travaux publics n'a qu'à mieux planifier l'enlèvement de la neige et l'interdiction ne sera pas nécessaire. « Mais si la Ville tient absolument à interdire le stationnement sur un côté de ces rues, elle a l'obligation morale de fournir d'autres espaces de stationnements à ses citoyens », dit-il.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»  
Port de retour garanti. (USPS003692)  
Champlain N.Y. 12919-1518.

Code du jour  
45-1

Lundi, 3 novembre 1997

## LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 888

à quatre chiffres : 7566

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

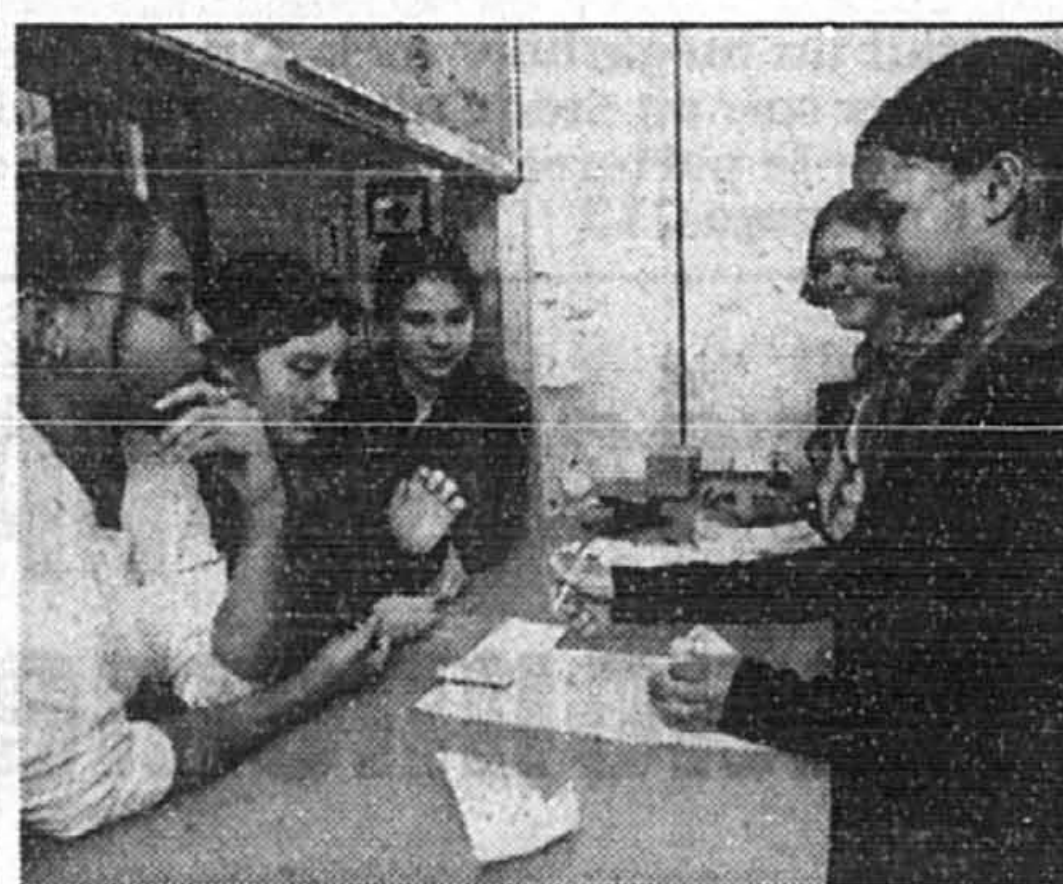
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à midi et de 13 h à 17 h 30;

■ à Montréal: Sir Mortimer B. Davis, Hôpital général juif, auditorium, entrée Côte-des-Neiges, 5750, chemin Côte-des-Neiges, de 10 h à 16 h. Objectif: 125 donneurs;

■ à Montréal: Hautes Études commerciales, organisée par Promo 98, salon l'Oréal, 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, de 10 h à 16 h. Objectif: 125 donneurs;

■ à Pointe-Claire: hôpital Lakeshore, salle du conseil, 160, chemin Stillview, de 10 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h. Objectif: 125 donneurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Une nouvelle race de banquiers

■ Quand ont lieu les réunions du conseil d'administration de cette institution financière, les membres arrivent souvent en chaussures de course Nike ou Adidas, avec pantalons de polyester marron et sacs à dos, portés sur les deux épaules, évidemment. Sur le chemin de la réunion, on parle de sujets existentiels, tels que le dernier disque d'Oasis, les profs, les copains. De quoi parler-t-on? De caisses scolaires bien entendu, une recette ancienne servie à la moderne. À lire demain dans le cahier Économie.

## QUESTION DU JOUR

La Presse  
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?  
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333 au son de la voix, faites le 1.

## Selon vous, les micro-brasseries grugent-elles le marché des grandes marques?

Croyez-vous que la mission que pilote le premier ministre Lucien Bouchard en Chine sera profitable aux entreprises du Québec?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 38 %  
Non: 62 %

LAPRAIRIE  
HYUNDAI  
Une ère nouvelle

## GRANDE OUVERTURE

Elantra 1998

à partir de

198\$\*

48 mois

Accent 1998

à partir de

168\$\*

48 mois

Financement  
spécial  
à partir de

1.8%\*

1055, boul. Taschereau 659-2500

\*Location de 48 mois, versement initial de 850 \$ ou échange équivalent. T.T.P. premier et dernier versement en sus. VR garantie, 80 000 km inclus. \*\*Modèles 1997. Elantra familiale, Tiburon, Sonata.

Les élections municipales

# Vaillancourt entreprend un troisième mandat

« Si la participation avait été plus élevée, j'aurais augmenté ma majorité », dit le maire de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Gilles Vaillancourt a été réélu hier pour un troisième mandat maire de Laval, même si plus de contribuables ont voté contre lui que pour lui. Il en effet récolté seulement 40,9 % du suffrage exprimé. Les trois candidats qui l'affrontaient ont récolté 65 827 votes, par rapport à 45 739 pour M. Vaillancourt.

Au décompte, Daniel Lefebvre (ÉLAN) a obtenu 32 218 voix (28,79 %) Marie-Josée Bonin (Option Laval) 29 344 (26,47 %), et Yves Gratton (Accès Laval) 4171 (3,85 %).

Au total, 49,02 % des personnes habilitées à voter se sont prévaluées de leur droit.

La formation du maire, le Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) a fait élire 16 conseillers sur une possibilité de 21; trois membres de l'opposition à la table du conseil sont du parti d'ÉLAN et deux d'Option Laval.

C'est la première fois depuis 12 ans qu'autant de membres de l'opposition sont élus à l'hôtel de ville de Laval. Pour la prochaine assemblée municipale, Maurice Clermont aura à ses côtés à la table du conseil deux élus de son parti, Michel Poirier (Val-des-Arbres) et Yvon Doré (Saint-Bruno), ainsi que deux d'Option Laval, Philippe Garceau (Auteuil) et Pierre D'Amico (Sainte-Rose).

Seulement un conseiller sortant du PRO, Yvon Martineau, a été défait. Dans les quatre autres sièges qui ont été à l'opposition, les représentants du PRO étaient des nouveaux venus.

La mieux préparée

En 1993, M. Vaillancourt avait obtenu 60,81 % du suffrage exprimé et il avait encore trois adversaires. C'est la première fois dans l'histoire de Laval qu'un maire se fait élire pour un troisième mandat. Le PRO est au pouvoir depuis 1981.



En compagnie de son épouse, le maire Gilles Vaillancourt, qui vient d'être réélu à la tête de Laval, salue ses partisans.

PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Même si plus de Lavallois ont voté contre lui, M. Vaillancourt s'est dit très heureux parce qu'il savait que cette campagne serait très difficile: en plus des partis qui l'affrontaient, il a dû faire face à une coalition formée des policiers et des pompiers municipaux, ainsi que des syndicats de la Société de

transport de Laval; ces derniers ont été très actifs en se prononçant ouvertement contre lui en placardant la ville.

« Nous avons un bilan exceptionnel et le meilleur programme, et cette victoire confirme que la population lavalloise est satisfaite de son administration. Notre équipe

était celle qui était la mieux préparée à faire face au défi qui attend Laval au cours des prochaines années », a lancé M. Vaillancourt, devant des partisans réunis dans la salle du conseil municipal.

Puis, devant les journalistes, il a mentionné que la démocratie s'était prononcée et qu'il y a maintenant devant lui deux partis de l'opposition. Il a ajouté qu'il était déjà arrivé, à Laval, que les candidats à la mairie récoltent plus de voix que le maire élu (plus précisément en 1981).

Pour ce qui du pourcentage des voix qu'il a reçu, M. Vaillancourt a mentionné que d'autres maires avaient été élus avec moins de 50 % du vote exprimé, tout comme d'ailleurs des premiers ministres.

Pour lui, le détachement de M. Lefebvre (il a déjà été membre du PRO) a joué gros dans la baisse des voix exprimés en sa faveur, parce qu'Option Laval a reçu à peu

près les mêmes appuis qu'en 1993, a-t-il ajouté.

« J'ai quand même obtenu la majorité et j'ai toute la légitimité pour exercer au cours des quatre prochaines années un mandat intéressant pour les citoyens. La population s'est exprimée et je vais en tenir compte. Et je suis certain que si le taux de participation avait été plus élevé, j'aurais augmenté ma majorité. »

M. Vaillancourt ne croit pas que son refus de participer à un débat ait joué contre lui.

Dans ses priorités, le maire de Laval veut en venir à une entente avec les policiers et les pompiers; entreprendre des discussions dans le but de fusionner les trois grandes sociétés de transport en commun de la région métropolitaine, et faire en sorte que les étudiants de 18 à 21 ans puissent profiter du tarif réduit dans le transport en commun à Laval.

## Les résultats à Laval

CANDIDATS À LA MAIRIE	Nombre de votants	Votes exprimés	Votes rejetés	Total des votes	Taux de participation (%)	% du vote
<b>Vaillancourt, Gilles (PRO)</b>	227 153	111 472	nd	nd	49,0%	-
Lefebvre, Daniel (ÉLAN LAVAL)	-	45739	-	-	-	40,9
Bonin, Marie-Josée (OPTION LAVAL)	-	32218	-	-	-	28,7
Gratton, Yves (ACCÈS LAVAL)	-	29344	-	-	-	26,4
	-	4171	-	-	-	3,8

## Les résultats de 1993

CANDIDATS À LA MAIRIE	Nombre de votants	Votes exprimés	Votes rejetés	Total des votes	Taux de participation (%)	% du vote
<b>Vaillancourt, Gilles (PRO)</b>	222 766	113 369	1 943	115 303	51,76 %	-
Rick Blatter (Indépendant)	-	1 087	-	-	-	0,96 %
Rizzuto, Jean (Option Laval)	-	26 456	-	-	-	23,34 %
Tremblay, Serge (Parti Lavallois)	-	16 878	-	-	-	14,89 %
Vaillancourt, Gilles (PRO)	-	68 939	-	-	-	60,81 %

Infographie La Presse

## Les candidats défaits sont déçus

« Je vais rester près et les surveiller », promet Lefebvre

MARIE-ÈVE GÉRIN

Les candidats défaits, Daniel Lefebvre et Marie-Josée Bonin, ont accueilli les résultats du scrutin avec une déception atténuée par la victoire de certains de leurs aspirants conseillers.

Fort d'un troisième mandat à la tête du Parti PRO, Gilles Vaillancourt dirigera la destinée des Lavallois pour les quatre prochaines années. Mais le maire devra cette fois faire face à une petite opposition formée de trois conseillers du parti ÉLAN et deux conseillers d'Option Laval.

Bon deuxième, Daniel Lefebvre, ingénieur de 42 ans et fondateur du parti ÉLAN, avait fait de la défense de la vie de quartier à Laval un de ses principaux chevaux de bataille. Dans un discours, plutôt amer, il a dit qu'il respectait le choix démocratique mais qu'il ne le comprenait pas.

« Je vais rester près et je vais les surveiller. Parce que Dieu sait qu'il y en a, des choses à surveiller... Je sais qu'ils ne seront jamais capables de tenir leurs promesses. Ils sont mieux de se tenir les fesses serrées », a-t-il affirmé, en confirmant son départ de la scène municipale mais en ajoutant qu'il demeurerait Lavallois.

Réunie dans une grande salle de réception du Buffet Lazio sur le boulevard Saint-Martin, l'équipe lavalloise nouvelle (ÉLAN) a ap-

plaudi avec chaleur ses nouveaux conseillers à la mairie: Maurice Clermont dans Saint-Vincent-de-Paul, Michel Poirier dans Val-des-Arbres et Yvon Doré dans Saint-Bruno.

Fils de Claude-Ulysse Lefebvre — ancien maire de Laval de 1981 à 1988 et encore associé à Gilles Vaillancourt jusqu'à l'an dernier —, Daniel Lefebvre a salué son père en disant qu'il a été le « plus grand maire de Laval ». Les larmes aux yeux, il s'est dit déçu de constater que les Lavallois ont choisi de voter pour un compte de taxes plutôt que pour un projet de vie.

Quant aux sympathisants du parti Option Laval, dans un local exigu du boulevard des Laurentides, ils faisaient fête à leurs deux nouveaux conseillers: Pierre D'Amico dans Sainte-Rose et Philippe Garceau dans Auteuil. Les cris, le son des gazous et les applaudissements répétés donnaient l'impression qu'ils venaient de gagner la mairie, alors qu'ils doivent se contenter d'une troisième place.

Marie-Josée Bonin, celle qui avait réussi à donner un nouveau souffle à la campagne au début d'octobre en installant ses pétales sur les terrains de l'hôtel de ville, n'a pas réussi à forcer le maire sor-

tant à accepter un débat public. Son coup de force médiatique n'a pas non plus fait pencher la majorité de l'électorat en sa faveur.

L'architecte de 39 ans, candidate pour le parti Option Laval — formation qu'avait désertée Jean Rizzuto en août parce qu'il disait être devenu un handicap pour son parti —, explique sa défaite par son entrée tardive dans la course à la mairie.

« C'est clair que la majorité des gens avaient leur voyage de Vaillancourt. On apportait un message différent qui n'a malheureusement pas été compris. Mais en deux mois, j'ai réussi à attirer pratiquement autant de votes que Daniel Lefebvre en 15 mois », a-t-elle souligné, fière des résultats malgré tout.

Contrairement à son collègue de l'ÉLAN, Mme Bonin compte bien demeurer active en politique municipale. Elle a dit vouloir prendre quelques semaines de repos pour retrouver ses forces et guérir son extinction de voix.

Bienvenue  
au  
bel âge!

Aujourd'hui  
et demain,

les 3 et 4 novembre  
les 60 ans et plus\*  
profitent d'un escompte  
additionnel de

sur toute la marchandise\*\*  
Et avec tout achat de 100 \$ et plus, obtenez un repas gratuit.

\* Preuve d'âge requise.  
\*\* À l'exception des cosmétiques et des fragrances.

**AILES**  
LES AILES DE LA MARIAGE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY

## Bonnes vacances, Jean-Marc !

ÉRIC TROTTIER

Un Boeing 727 parti de Mirabel pour Cuba avec Jean-Marc Parent à bord, les lumières rouges qui n'arrêtent pas de flasher dans le cockpit des pilotes, des passagers fébriles, sur le qui-vive...

On aurait pu se croire dans un autre épisode de *L'Heure JMP*, mais il n'en était rien : le célèbre animateur, habitué de voler le cœur léger, n'avait guère envie de rigoler hier lorsque le pilote de la compagnie Royal Air a annoncé aux 186 passagers du vol 470 que le système hydraulique de l'appareil connaissait des ratés, à 30 000 pieds d'altitude au-dessus de New York, et qu'il fallait rentrer à Mirabel de toute urgence.

Comme les autres passagers, Jean-Marc Parent était monté à bord de l'appareil vers 7h du matin et l'avion a décollé une heure plus tard à destination de Ciego de Avila et Varadero, à Cuba.

Une demi-heure après le décollage, le pilote du Boeing s'est rendu compte que la première pompe hydraulique ne fonctionnait plus du tout. Ce n'est pas rien : la pompe hydraulique sert à manoeuvrer le gouvernail, les ailerons et le train d'atterrissage ! Sans elle, on ne peut plus contrôler l'appareil !

« Heureusement, a expliqué à *La Presse* le porte-parole de Royal Air, Jimmy Gabay, les avions possèdent toujours une pompe hydraulique de secours qui, elle, fonctionnait très bien, ce qui fait que l'avion aurait très bien pu poursuivre son beau chemin sans que personne ne se rende compte de quoi que ce soit. Notre pilote a préféré faire demi-tour par mesure de sécurité... »

Le Boeing a donc fait demi-tour vers Mirabel. Après avoir survolé la région des Laurentides pendant de longues minutes, question de vider ses réservoirs encore remplis de carburant, le pilote a fini par délester son appareil de 9000 litres de kérosène. « Autrement, l'avion aurait été trop lourd pour l'atterrissage », a expliqué M. Gabay.

Finalement, l'appareil a atterri à Mirabel sans aucune difficulté, vers 10h30, avec les camions de pompiers qui l'attendaient en bout de piste.

La compagnie aérienne a proposé aux passagers, qui ont eu toute une frousse, de leur payer un bon lunch bien arrosé, avant de remonter à bord d'un nouvel appareil, un Lockheed 1011. L'avion a décollé à 13h30 et il devait toucher le sol cubain en début de soirée. « Tous les passagers ont accepté de remonter à bord », a précisé M. Gabay.

Royal Air estimait par ailleurs, en après-midi, que le Boeing 727 pourrait être réparé « dans la journée » et reprendre ses vols dès aujourd'hui.

Quant à Jean-Marc Parent, qui n'était pas encore arrivé à son hôtel au moment d'écrire ces lignes, il se prélassait sous doute sur la plage de son hôtel de Varadero, ce matin.

L'animateur n'en était pas à ses premières « frasques » avec Royal : le 12 janvier dernier, il a lancé la nouvelle saison de *L'Heure JMP* à bord d'un autre Boeing de la compagnie aérienne, lequel avait survolé le Québec pendant deux heures à 2000 pieds d'altitude. L'affaire avait déclenché une controverse qui, cependant, était vouée et tout à fait contrôlée !

## Les élections municipales

### SAINTE-FOY

## La mairesse Andrée Boucher réélue, mais avec un avertissement sérieux

KATIA GAGNON  
SAINTE-FOY

Andrée Boucher a conservé hier son poste de mairesse de Sainte-Foy, mais s'est fait servir un sérieux avertissement par l'électorat. Ses deux adversaires ont récolté, à eux deux, à peu près autant de voix qu'elle, et la mairesse se retrouve également avec un conseil municipal largement minoritaire.

L'animateur de radio André Arthur, qui n'a pratiquement pas fait campagne, a réussi à arracher près du tiers des voix. L'autre candidat indépendant, Pierre Allard, est allé chercher 20 % des votes, sur les 25 700 enregistrés. Andrée Boucher a récolté le reste, soit près de 50 % des voix.

Un peu plus de la moitié des citoyens de Sainte-Foy se sont d'ailleurs prévalu de leur droit de vote, qui s'est transformé en véritable mouvement d'humeur. À preuve, le conseil municipal a littéralement changé de visage. Avant les élections, M<sup>me</sup> Boucher n'y avait qu'un seul opposant : elle devra désormais composer avec une large majorité de candidats indépendants, dont huit sur dix ont été élus.

Tout au long de la soirée, les luttes de districts ont d'ailleurs été



Andrée Boucher

très chaudes : certains des hommes forts de la mairesse ont même été balayés par cette vague d'op-

position. « Ce sont les conseillers indépendants qui vont mener la barque. Je suis très déçue puisque ce sont des gens qui n'ont aucun programme, aucune vision », s'est exclamée M<sup>me</sup> Boucher en prenant acte du verdict populaire.

« C'est un vote contre l'arrogance, pour la transparence. Les gens en ont soupé du style autocratique de M<sup>me</sup> Boucher. Le petit règne dictatorial, c'est fini », lance Jacques Langlois, l'un de ces conseillers indépendants élus hier soir, qui promettait une alliance informelle entre les indépendants.

Même constat du candidat à la mairie Pierre Allard, qui se disait « épaté » de son résultat : il a fait campagne avec une équipe de trois personnes.

C'est la quatrième fois de suite que M<sup>me</sup> Boucher se fait élire à la tête de la ville de Sainte-Foy, qu'elle avait conservé en 1989 et 1993 par des majorités écrasantes de plus de 15 000 votes. Cette année, la partie semblait pourtant facile : elle avait commencé la campagne sans aucun adversaire, puis André Arthur a finalement posé une candidature plus symbolique que réelle, suivi de Pierre Allard. M. Arthur était d'ailleurs absent de la soirée électorale, hier, parti pour un court voyage au Saguenay.



# Mange de la neige!

(mets-en!)

**4Runner 98**

**3333\$**

par mois/  
location 48 mois\*

COMPTANT\*\* MENSUALITÉS

0\$	405\$
1500\$	369\$
3000\$	333\$

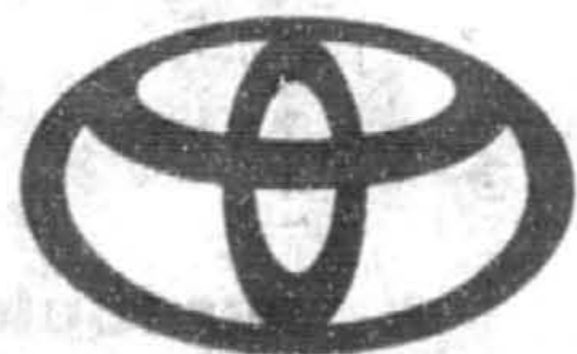
ou financement  
à l'achat

**4,8%**<sup>†</sup>  
jusqu'à 60 mois

**Transport et préparation inclus**

Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Credit Canada Inc. Immatriculation, assurance et taxes en sus. \* Offre valable pour les modèles 4Runner HM84RL-AA 1998 neufs, loués et livrés avant le 30 novembre 1997. Premier versement de 380,36\$, comptant de 3 000\$ plus taxes, et dépôt de garantie de 400\$ exigibles au moment de la livraison. Basée sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 10¢/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. \*\* Taxes en sus. Ou échange équivalent. † Offre de financement à l'achat de 4,8% applicable sur tous les modèles 4Runner 1998. Photo aux fins d'illustration seulement. Tous les détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



# TOYOTA

www.toyota.ca

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

**BOUCHERVILLE**  
Toyota Duval  
655-2350

**CHATEAUGUAY**  
Châteauguay Toyota  
692-1200

**JULIETTE**  
Joliette Toyota  
759-3440

**LACHINE**  
Spirrelli Lexus Toyota  
634-7171

**LACHUTE**  
Lachute Toyota  
562-6602

**LAVAL**  
Chomedey Toyota  
687-2634

**LANGUEUIL**  
Langueuil Toyota  
674-7474

**MONT-LAURIER**  
Lexus Toyota  
623-3511

**MONTREAL**  
Alix Toyota  
376-8191

**MONTREAL**  
Chassé Toyota  
527-3411

**MONTREAL**  
Houle Toyota  
351-5010

**MONTREAL**  
Lexus Toyota Gabriel  
748-7777

**MONTREAL**  
Toyota Centre-Ville  
935-6354

**MONTRÉAL**  
Toyota Pie IX  
329-0909

**POINTE-CLAIRE**  
Fairview Toyota  
694-1510

**REPERTIGNY**  
Repentigny Toyota  
581-3540

**ST-EUSTACHE**  
Toyota St-Eustache  
473-1872

**ST-HYACINTHE**  
Angers Toyota  
774-9191

**ST-JEAN**  
Déry Toyota  
359-9000

**ST-JÉRÔME**  
Toyota St-Jérôme  
438-1255

**ST-LÉONARD**  
St-Léonard Toyota  
252-1373

**STE-AGATHE**  
Toyota A  
Ste-Agathe  
326-1044

**STE-THERÈSE**  
Blainville Toyota  
435-3685

**SHAWINIGAN**  
Maurice Toyota  
539-6393

**SOREL**  
Automobile  
Pierre Lefebvre  
742-4596

**TROIS-RIVIÈRES**  
Trois-Rivières Toyota  
374-5323



# Derrière l'écran géant de U2

**J'**ai été sur le qui-vive toute la fin de semaine. Dès qu'il était question du concert de U2 au Stade olympique, je me précipitais comme une folle sur la télé ou les journaux. J'avais peur de me faire *scooper*. Peur que mes collègues racontent la petite histoire du plus grand écran au monde.

Mais je me suis énervée pour rien. Mes collègues n'ont rien vu sinon que l'écran géant qui se dresse derrière U2 comme un building est énorme.

Certains ont débité ses mesures : 50 pieds de long sur 150 pieds de hauteur. D'autres se sont plaints de son imposante masse qui confère désormais au plus grand groupe rock des années 90 un statut de nains, voire de fourmis.

Étrangement, personne n'a eu l'idée d'aller de l'autre côté de l'écran à la recherche de l'esprit délirant qui a été assez fou pour le concevoir et le fabriquer.

Vous me direz que ce n'est pas terriblement important. Après tout, cet écran n'est-il pas qu'une monstrueuse pièce de quincaillerie électronique ?

Oui, à cette nuance que la monstrueuse pièce de quincaillerie déjà inscrite dans le livre des records Guinness a été conçue, développée et assemblée à Montréal.

Mieux : cette énorme télé, plate comme une crêpe et aussi lumineuse que l'appel de phares de millions de voitures, est la contribution de Montréal aux technologies de l'avenir.

■■■

La petite histoire du plus grand écran du monde commence à l'automne 96 dans le bureau de Fred Jalbout, président de Saco, une compagnie montréalaise installée le long de la rive Transcanadienne.

Ici, on fabrique depuis 1987 des panneaux de contrôle pour les centrales hydroélectri-

ques. Hydro-Québec, Hydro-Ontario, le complexe Desjardins sont parmi les clients.

Mais ici aussi, on s'intéresse aux nouvelles technologies et en particulier à la télé de l'avenir. Et la télé de l'avenir chez Saco n'est plus une vulgaire boîte noire illuminée par un tube. C'est un tableau plat qui puise sa lumière à même une mosaïque de petits points lumineux encastrés dans le panneau principal comme les ampoules dans un arbre de Noël.

C'est ce qu'on appelle le système Smartvision mis au point par Fred et son frère Bassam.

Toujours est-il qu'à l'automne 96, Fred vaque tranquillement à ses affaires lorsqu'à l'autre bout du fil, un ingénieur belge lui demande s'il est bien assis.

— Oui, pourquoi réplique Fred ?  
— Parce que mes clients cherchent un écran vidéo de 50 sur 150 pieds. J'ai fait le tour du monde y compris le tour des compagnies japonaises. On me dit que tu es le seul capable de le produire.

Fred a envie de traiter son interlocuteur de cinglé. Mais comme ses parents libanais l'ont bien élevé, il reste poli.

— Un écran de cette taille, c'est impensable, répond Fred.  
— Impensable peut-être mais pas impossible, rétorque l'autre.

Deux jours plus tard, l'ingénieur débarque dans le bureau de Fred et demande à voir la fameuse télé-mosaïque du système Smartvision. C'est exactement ce que cherchent mes clients, dit-il.

— Ah oui, c'est quoi leur nom ? demande Fred.

— Secret professionnel, lui répond l'autre.



Nathalie  
**PETROWSKI**

se rend à Dublin et rencontre le chanteur Bono qui l'attend de pied ferme avec deux questions.

Est-ce que la technologie est nouvelle ? Complètement, jure Fred. Est-ce qu'elle a déjà été testée quelque part ? Fred hésite.

Quand un cadre d'Hydro-Québec lui pose la même question, il sait qu'il n'a pas intérêt à lui répondre non. Dans le monde industriel, une technologie qui n'a pas été testée est une entreprise risquée, voire un coup fourré. Mais un rocker irlandais ?

Fred décide de dire la vérité. Non, elle n'a jamais été testée. Parfait, répond Bono en souriant. Nous serons les premiers !

La commande officielle pour le plus grand écran au monde est passée à la fin décembre 96. Autrement dit, il reste moins de quatre mois à Fred pour réinventer le monde. L'usine de Montréal est mise sur le pied de guerre. Des ingénieurs, des électriciens et des ouvriers s'y succèdent à toute heure dans la frénésie la plus complète. Certains jours, Fred se demande ce qu'il lui a pris d'accepter un pari aussi risqué. Le lendemain, il n'y pense déjà plus tant il est excité.

Il faudra deux autres rencontres avant que le chat ne sorte du sac. L'ingénieur accepte enfin de présenter Fred au directeur de tournée de U2.

— U quoi ? répétera Fred avant de se tourner vers frère Bassam qui lui expliquera qu'il ne s'agit pas d'un petit *band* de garage de Laval mais des plus grands rockers de la planète.

L'écran le plus grand du monde est monté pièce par pièce comme un jeu de lego. Il part pour Las Vegas plié en accordéon. Et arrive à destination avec une bonne et une mauvaise nouvelle.

La bonne nouvelle c'est que cet écran six fois plus gros que l'écran de l'ancienne technologie, se monte en trois heures au lieu de dix. Il se range dans deux camions au lieu de neuf.

La mauvaise nouvelle c'est que le spectacle commence dans une heure et qu'il reste quelques boulons à visser !

— Ce qui est formidable, raconte Fred, c'est que Bono n'a jamais douté de nous. Même à une heure du show alors que tout pouvait s'écrouler, il est venu me dire qu'il était derrière moi à cent pour cent.

Depuis que U2 a pris d'assaut les stades avec son écran montréalais, le mot s'est passé. Fred a failli signer un contrat avec les Rolling Stones. À la dernière minute, la compagnie Sony qui essaie sans succès de développer la même technologie, à conseillé à ses poulains de ne pas signer avec la concurrence, sinon... Qu'à cela ne tienne. Des négociations sont en cours avec Genesis, les Spice Girls et Céline Dion. Et quand ce n'est pas les rockers qui en redemandent, c'est les sportifs. Fred vient de vendre sa télé géante à l'arena de basketball d'Oakland, au centre olympique d'Utah en Californie, à un stade de hockey à Washington et un autre à Baltimore. Bref, Fred commence à être connu un peu partout dans le monde. Y'a juste à Montréal qu'on ne sait pas toujours pas qu'il existe.

**N'AYEZ PLUS PEUR DE VOUS  
REGARDER DANS LA GLACE.**



## LE NOUVEL EXPLORER 1998

Contrairement à votre coiffeur, l'Explorer vous fait toujours bien paraître. Grâce à son puissant moteur V6 SOHC de 200 chevaux et son système à 4 roues motrices Control-Trac qui détecte les variations de terrain, vous pouvez vous aventurer avec assurance sur toutes sortes de terrains glissants. Ne devrait-on pas toujours aller où on veut quand on veut ?



Parmi les utilitaires sportifs compacts les plus populaires, les Explorer 2 portes et 4 portes sont ceux qui offrent le plus d'espace intérieur.

**CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD OU MERCURY**



**DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN**

1 800 561-FORD  
www.ford.ca

## Les élections municipales

## REPENTIGNY

## Chantal Deschamps bat le maire Alain Brien de justesse

ISABELLE HACHEY

Chantal Deschamps a remporté une victoire à l'arrachée hier soir sur le maire sortant de Repentigny, Alain Brien, avec seulement 135 voix d'avance sur son adversaire.

Une victoire mi-amère, d'ailleurs, puisque M<sup>me</sup> Deschamps, chef du Parti municipal de Repentigny (PMR), n'a réussi qu'à faire élire deux conseillers, alors que quatre candidats de l'équipe du maire sortant siégeront à l'hôtel de ville. « J'ai le cœur triste d'avoir un conseil minoritaire, mais quand on fait le choix de plonger en politique, il faut envisager tous les scénarios », dit M<sup>me</sup> Deschamps, qui deviendra la première mairesse de Repentigny.

Deux candidats du Ralliement des citoyens de Repentigny (RCR) et deux indépendants ont aussi été élus, ce qui fera du prochain conseil de ville un rassemblement de multiples alliances. Mais M<sup>me</sup> Deschamps ne craint pas d'avoir à présider des assemblées municipales profondément divisées, comme



Chantal Deschamps, hier soir

c'est le cas depuis les quatre dernières années. « Tous les candidats ont parlé de rétablir l'harmonie au cours de la campagne électorale, à partir de maintenant, je leur tends la main », dit-elle.

Le chef du RCR, Michel Coutu, croit aussi que Repentigny est presque sortie du bois. « Cela va être un conseil assez divisé, mais M<sup>me</sup> Deschamps ramènera un peu de sérénité. J'ai confiance qu'elle ralliera les conseillers et que Repentigny sera gérée de manière plus efficace », dit-il.

Au total, pas moins de 69 candidats se sont fait la lutte dans dix quartiers, hier. Un record dans l'histoire de Repentigny. Et un engouement surprenant si l'on considère que cette banlieue de la couronne nord de Montréal traîne une dette de 100 millions et une récente histoire politique plutôt mouvementée.

La partie n'a pas été facile pour le maire sortant Alain Brien au cours des quatre dernières années. Scissions, assemblées houleuses, allégations de tout genre... les candidats à la mairie ne se sont pas gênés, pendant la campagne électorale, pour qualifier de « cirque » ou de « p'tite vie municipale » ces réunions démocratiques mensuelles à

## Les résultats à Repentigny

	Nombre de votes	%
Chantal Deschamps (Parti Municipal de Repentigny)	6 562	31,6
Alain Brien (Repentigny 2000)	6 427	31,0
Michel Coutu (Ralliement des citoyens)	3 647	17,6
Jean Teasdale (Repentigny en action)	1 651	7,9
Roland Comtois (Défi Repentigny)	1 276	6,1
Jean-Guy Gervais (Vision Municipale Repentigny)	652	3,1
Serge Gougeon (Indépendant)	142	0,6

Infographie La Presse

la sauce repentignoise.

En novembre 1993, l'équipe de M. Brien — chef du PMR à l'époque — était pourtant entrée en force à l'hôtel de ville. Dix conseillers avaient été élus sous la bannière du PMR, alors que trois opposants provenaient du RCR, dirigé par Michel Coutu. Mais les choses ont rapidement tourné au vinaigre. En 1995, cinq conseillers avaient déserté le parti du maire, dont le style de gestion était jugé trop « directif ».

Les choses se sont corsées en mars 1997, lorsque M. Brien a quitté le PMR; une démission aux al-

lures de putsch, puisque son propre conseil d'administration lui préférait ouvertement Chantal Deschamps. Deux conseillers restés fidèles au maire ont alors claqué la porte du PMR pour rejoindre les rangs du nouveau parti de M. Brien, Repentigny 2000.

Bref, le conseil de ville s'est retrouvé terriblement divisé... et improductif. Au cours de son mandat, M. Brien a utilisé 14 fois son droit de veto, alors que les conseillers dissidents ont pratiqué une « opposition systématique » aux projets du premier magistrat.

Reste à savoir si les élections

## TERREBONNE

## Jean-Marc Robitaille emporte la mairie et le conseil

YANN PINEAU

Le candidat du Parti de l'avenir des citoyens de Terrebonne (PACT), Jean-Marc Robitaille, a gagné la mairie de sa ville, hier, à l'issue d'une course à quatre qui est restée extrêmement serrée jusqu'au dernier moment du dépouillement des votes. Le nouveau maire disposera d'une majorité au conseil municipal puisque huit conseillers de son parti ont aussi été élus (sur dix sièges au conseil).

M. Robitaille a remporté la victoire avec 4650 voix (33,49 %), devant Lorraine Bégin (4469 voix, 32,19 %) du Mouvement action Terrebonne (MAT), Jeannine Cos-

sette (3551 voix, 25,58 %) de l'Alliance pour le renouveau démocratique de Terrebonne (ARDT), et Robert Gaudry (926 voix, 6,67 %) du Nouvel élan Terrebonne (NET). 50,86 % des 27 300 personnes qui avaient le droit de vote se sont prévalues de ce droit.

Peu de temps avant la fin du dépouillement, M<sup>me</sup> Bégin semblait devoir gagner la course, jusqu'à ce que les résultats du vote par anticipation donnent finalement la victoire à M. Robitaille. Ce coup de théâtre a étonné les citoyens rassemblés au bureau des élections, à l'école des Trois-Saisons, alors que tout indiquait la victoire de M<sup>me</sup> Bégin.

« C'est évident qu'on va aller en recomptage », a déclaré cette dernière hier soir, alors qu'elle était sous le coup de la surprise. Seulement 181 voix séparent M<sup>me</sup> Bégin de M. Robitaille et 288 bulletins de vote ont été rejetés pendant le dépouillement.

M. Robitaille, un ancien député conservateur de la région, est le successeur à la tête du PACT du maire sortant de Terrebonne, Irénée Forget, qui a régné sur la municipalité de 45 000 habitants pendant une vingtaine d'années.

« Je suis très heureux. On a travaillé fort pour ce résultat », a dit hier M. Robitaille, qui a préféré ne pas commenter davantage l'issue

de la lutte avant d'analyser les résultats du scrutin.

M<sup>me</sup> Bégin, une femme d'affaires, était conseillère d'opposition au conseil municipal depuis les élections de 1993. Cette année, son siège du district numéro cinq a été conservé par une membre de son parti, Andrée Vallée. Le MAT perd toutefois un siège par rapport à 1993.

La troisième candidate à la mairie, Jeannine Cossette (qui a fondé le PACT aux côtés d'Irénée Forget), est entrée dans la course à la mairie au mois de juin. Une candidate de l'ARDT, Chantal Leblanc, a été élue dans le district numéro quatre.



Jean-Marc Robitaille

## BLAINVILLE

## Le maire sortant rafle tout pour un second mandat

Les huit candidats du parti de Pierre Gingras se sont fait élire

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le maire sortant Pierre Gingras et son parti raffent tous les sièges à la mairie de Blainville. Il a été réélu pour un deuxième mandat et avec lui, les huit candidats de son parti, l'Action civique de Blainville.

Son seul rival, Albert Davoine, professeur en administration au cégep Lionel-Groulx, lui a mené une chaude lutte, recueillant 4216 votes, contre 5637 pour M. Gingras. Le Parti de la vraie réponse aux inté-

rêts de Blainville, le VRAI, avait présenté des candidats dans tous les quartiers. Dans la plupart des huit quartiers, les candidats du VRAI ont obtenu un score appréciable.

« Ma fierté en a pris un coup pendant la campagne. Il y avait des panneaux partout qui disaient que tout allait mal à Blainville », a déclaré M. Gingras, quelques minutes après avoir obtenu l'assurance qu'il remportait les élections.

Pierrette Blouin, la seule conseil-

lère du parti de l'opposition présente au dernier conseil municipal, a perdu son siège au profit de Serge Paquette, dans le quartier de Saint-Rédempteur.

M. Paquette est un nouveau venu au conseil municipal, tout comme Isabelle Chartier, élue avec 169 voix d'avance sur François Garand, du VRAI. Les conseillers Pierre Bertrand, Jean-Pierre Lapointe, Mario Laroche, Michel Arcand, Ernest Laroche et Norman Findlay ont tous été réélus.

M. Davoine avait fait campagne en misant sur une gestion plus transparente et un taux de taxation moins élevé. « C'est inattendu. Nous nous attendions à gagner », a-t-il commenté à l'issue du scrutin. « Blainville méritait mieux. »

L'équipe de M. Gingras promet de geler les comptes de taxes à 1,37 \$ le 100 \$ d'évaluation jusqu'en 2001. Plus de la moitié des 18 737 électeurs de Blainville se sont présentés aux urnes hier.



Pierre Gingras

## LAURENTIDES

## Sainte-Sophie

■ Déchirée depuis plusieurs mois par la démission de son ancien maire Luc Lefebvre et la mise en tutelle de la Ville pour irrégularités administratives, la population de Sainte-Sophie (7500 habitants) a tranché la poire en deux en élisant un nouveau maire, lequel devra composer avec un conseil municipal minoritaire. Yvan Brière, du Nouveau parti civique (NPC), a remporté la mairie avec 1448 votes contre 1360 à Martin Larose, de l'Action Avenir Sainte-Sophie (AASS).

## Brownsburg

■ La municipalité de 2400 habitants a un nouveau maire, Alain Bédard, lequel a défait le maire sortant Fernand Montpeller par plus de 200 voix. M. Bédard a obtenu 583 votes contre 377 pour le maire déchu.

## Calumet

■ Le maire Jacques Tessier, qui dirigeait la destinée de Calumet depuis plus de 10 ans, a été défait par Maurice Saint-Onges, un retraité qui vit dans cette petite municipalité de 650 habitants depuis cinq ans seulement. M. Saint-Onges a récolté 191 votes, contre 129 pour le maire sortant.

## Lac Supérieur

■ L'élection à la mairie de cette municipalité de 1199 habitants a été chaudement disputée puisque Monique Grenier, ancienne conseillère du maire sortant Bernard Campeau (qui ne se représentait pas), a été élue par trois votes, ayant obtenu 395 voix contre 392 contre son adversaire, André Desjardins. Par ailleurs, un seul des six conseillers nouvellement élus fait partie de l'équipe de M<sup>me</sup> Grenier. Il s'agit de Jean Richard. Les cinq autres conseillers sont avec M. Desjardins: Michel Cloutier, Robert Demarbre, Claude Chainey, Géraldine Wilson et Pierre Chassé. Étant donné le résultat serré du vote à la mairie, le candidat défait dispose de quatre jours pour demander un nouveau décompte des votes.

## Mont-Tremblant

■ Fort de l'explosion économique de sa région, le maire de Mont-Tremblant André F. Sigouin a été réélu pour un sixième mandat consécutif avec une confortable majorité, ayant obtenu plus de 61 % des voix exprimées. M. Sigouin a reçu 406 votes contre 258 pour son adversaire, Daniel Décarie.

## La Conception

■ À La Conception, Louise Corbeil a été élue de justesse au poste de maire, ayant récolté 230 votes contre 207 pour son opposant, Jacques Sénécal. Gilles Bélanger et Luc Lefebvre ont également été élus aux postes de conseillers municipaux.

## La Macaza

■ Le maire sortant, Pierre Belisle, un instructeur au pénitencier de La Macaza, a été défait par un... gardien de la même prison, Richard Therrien. Ce dernier a obtenu 319 votes contre 200 pour M. Belisle. Deux conseillers ont aussi remporté ces élections. Il s'agit de Christian Belisle, frère du maire sortant, et Rolande Ozell, nouvellement élue.

## Mille-Isles

■ Le maire sortant Bruce Rowe a été réélu pour un troisième mandat, avec 245 voix contre 219 pour Jean-Paul Cadieux et 20 pour René Durocher. Trois conseillers de la municipalité de 1157 habitants ont également été élus. Il s'agit de Bernard Béland, Debra Meredith et George Dawson.

## Val-Morin

■ Comme un exercice de formalité, le maire de Val-Morin, Gilles Leroux, a été réélu pour un troisième mandat avec une confortable majorité. M. Leroux a recueilli 529 voix contre 106 pour son opposant, Maurice Alary. Les six conseillers municipaux de la ville de 1334 habitants avaient d'ailleurs été élus sans opposition; ils font tous partie de l'équipe du maire Leroux.

Éric Trottier

## LANAUDIÈRE

## L'Épiphanie

■ Un nouveau maire à L'Épiphanie: Marcel Cadieux s'est fait élire avec 538 voix, contre Claude Allard (290 voix), et Camille Comtois (336 voix). Les six sièges de conseillers ont été décernés à des membres de son équipe. Réélus: Doriva Bernier, Donald Goulet et Emilien Guilbeault. Deux conseillers ont été élus par acclamation: Jacques Amireault et Normand Caisse, un nouveau conseiller. L'équipe Cadieux est complétée par une nouvelle conseillère Ginette Coutu. 1250 des 2244 électeurs de L'Épiphanie ont participé aux élections. Le maire sortant, Pierre Goyette, ne s'était pas représenté.

## Saint-Donat

■ La lutte a été serrée à la mairie de Saint-Donat. Le maire sortant, Yves Paquin, a été réélu pour un deuxième mandat avec 808



Yves Paquin

voix contre 759 voix, pour l'indépendant Pierre Goupil et 779 voix pour Françoise Nadon, du parti Pris de Saint-Donat. L'équipe de M. Paquin, qui est propriétaire de l'auberge La Perrière, à Saint-Donat, a fait élire deux autres candidats, Jean Michaud et Jean R. Lavoie. Réélus: les conseillers Guy Lorrain et Claude Lambert, tous deux du parti Pris. Finalement, deux conseillers indépendants complètent le conseil municipal: Diane Bénard et André Gaudet. Près de la moitié des 4777 électeurs se sont prononcés.

## Saint-Sulpice

■ L'équipe du maire Michel Champagne a été réélue sans opposition à Saint-Sulpice. M. Champagne a été réélu pour un troisième mandat. Deux nouveaux conseillers se sont joints à son équipe.

## Saint-Ambroise-de-Kildare

■ La petite municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, au nord de Joliette a un nouveau maire, François Desrochers, qui a été auparavant conseiller pendant huit ans. Propriétaire d'un commerce dans la localité, M. Desrochers a été élu par 711 votes contre 505, pour Julien Parent. Le maire sortant, Claude Geoffroy n'avait pas sollicité de nouveau mandat, après huit ans à la mairie, propriétaire de dépanneur. Deux nouveaux venus: Martine Laurin et Michel Dupuis. Ce dernier a été élu par acclamation tout comme Michel Beaudry, Gilles Perreault et Henriot Guimond. Le conseiller Pierre Malo a été réélu.

## Entrelacs

■ Une toute nouvelle équipe prend les rênes de la petite municipalité d'Entrelacs aux termes d'une lutte serrée entre deux partis. Le nouveau maire, André Thibault, un indépendant, devra travailler avec quatre nouveaux conseillers issus du parti le Progrès d'Entrelac et deux nouveaux conseillers de Défi Entrelacs. Tous les anciens conseillers qui se sont représentés ont été défaits. La lutte a toutefois été très chaude dans les cas des conseillers François Savoie et Monique Goyette, élus avec une majorité de 3 et 6 voix respectivement. Il est possible qu'on demande un recomptage.

## Saint-Didace

■ Le maire sortant de Saint-Didace, Claude Archambault a été élu pour un deuxième mandat avec 302 voix contre 258, pour sa seule rivale, Suzanne Plourde. Un conseiller, Gilles Vertegueille, a été réélu. Tous les autres sont de nouveaux venus au conseil municipal. Il s'agit de Rodolphe Lelire, Serge Pichette, Paul Allard, Luc Trinque. Le taux de participation a atteint 68 % des 845 électeurs.

Marie-Claude Girard

## Les élections municipales

## VERDUN

## Bossé devra composer avec deux autonomistes

MARTIN PELCHAT

Le maire de Verdun, Georges Bossé, a été réélu facilement hier avec 68 % des voix, mais il devra désormais composer avec la présence au conseil municipal de deux élus décidés à arracher à cette ville du sud-ouest de l'île de Montréal son plus riche quartier : l'Îles des Soeurs.

Les électeurs de l'Îles des Soeurs, qui devaient élire deux des dix conseillers de Verdun, ont en effet opté pour les candidats appuyés par la Coalition des résidents pour l'autonomie (CORA), Robert Isabelle et Catherine Chauvin, qui ont respectivement défait les membres de l'équipe Bossé, Lucie Chevrier et le vétérinaire Marvin Reislser, par 831 voix contre 637 et 825 voix contre 508.

Les autonomistes voulaient que cette élection donne la mesure du soutien accordé par les 13 000 habitants de l'île à leur projet : faire de l'île la 30<sup>e</sup> municipalité autonome de la CUM. « Le vote est un appui très clair, très net à l'idée d'autonomie », concluait hier soir Robert Isabelle.

Ce dernier ajoutait du même souffle qu'il restait cependant beaucoup à faire, compte tenu du taux de participation, qui semblait

décevant aux premières nouvelles. « Mais il apparaît assez clairement qu'il y a un noyau de 60 % de résidents de l'île qui, d'une façon ou d'une autre (autonomie, annexion à Montréal ou Brossard etc.), voudraient voir se rompre le lien avec Verdun », affirmait M. Isabelle.

« Il reste beaucoup à faire mais on va s'atteler aussi à améliorer la gestion de la Ville de Verdun, qui en a bien besoin », de dire le nouveau conseiller, un consultant en éducation qui avait tenté en vain de se faire élire dans l'île en 1993.

Le maire Bossé s'est aussitôt inscrit en faux devant les prétentions des autonomistes. « J'ai été élu avec une grande majorité dans l'île et je ne suis pas autonomiste, affirmait-il en entrevue avec La Presse. C'est un double message, comme les Québécois en ont souvent lancé dans le passé. »

« La séparation de l'île, ça ne se fera jamais, c'est clair pour nous », poursuivait M. Bossé, en invitant néanmoins les deux candidats autonomistes à travailler avec la majorité pour le développement de l'île. « Ça va être un mandat différent, mais j'invite les gens à agir de façon responsable. »

À la mairie, M. Bossé, 53 ans, l'a facilement emporté en récoltant 9735 voix, loin devant ses deux adversaires, Marcel Henley (3906 voix) et Aimé Pinette (698 voix), deux indépendants sans véritable machine électorale.

Mais outre la présence au conseil des deux autonomistes, M. Bossé, qui avait réalisé un score parfait

lors de sa première élection en 1993, devra aussi composer avec une opposition sur la « terre ferme », puis deux candidats, Ernie Chiasson et Bob Filiatrault — qui réussit un retour en politique — ont défait des membres du Parti d'action municipale de M. Bossé. Ce parti conserve toutefois six sièges sur dix et la majorité.

## Vote électronique

Ville de 59 000 habitants, Verdun a été hier la première municipalité de la région métropolitaine à expérimenter le vote électronique, utilisé pour la première fois au Québec à Hull en 1995. Grâce à cette méthode, la municipalité a été en mesure d'économiser 40 000 \$ par rapport aux élections de 1993 et de présenter des résultats complets à 19h21, soit une vingtaine de minutes seulement après la fermeture des bureaux de scrutin.

Plusieurs villes dont Montréal, Saint-Léonard, Brossard, Saint-Eustache et Saint-Lin y avaient délégué des observateurs en vue d'implanter éventuellement ce mode de scrutin novateur. Le Directeur général des élections, François Casgrain, s'est lui aussi rendu à Verdun hier pour juger de l'efficacité du système.

Les autonomistes soutiennent que Verdun ne considère l'île que comme une source de revenus, sans répondre à ses besoins. Ils soulignent que l'île constitue 20 % de la population de Verdun, paye 46 % des taxes foncières, mais ne reçoit que 25 % des dépenses de la Ville. Le mouvement a produit en juin un



Robert Isabelle et Catherine Chauvin apprécient leur victoire.

PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

rapport de 48 pages qui prévoyait une baisse de 45 % des taxes avec l'accession de l'île à l'autonomie.

C'est la seconde fois en 12 ans qu'un mouvement tente d'arracher l'Île des Soeurs à Verdun. En 1985,

des citoyens avaient souhaité son annexion par Montréal, avec le soutien du maire Jean Drapeau. Les élections municipales avaient cependant sonné le glas de ces velléités.

## ANJOU

## Miranda revient en force

MARTIN PELCHAT

Chef de la majorité au conseil municipal depuis trois ans, Luis Miranda, 43 ans, a conservé hier la mairie d'Anjou en défaisant son adversaire Lise Lalonde et en faisant élire sept de ses huit candidats.

Les Angevins ont donc tout fait pour éviter la répétition de la situation équivoque qui régnait depuis trois ans au conseil, quand après un renversement d'alliances, le maire précédent, Richard Quirion, s'est retrouvé en minorité. M. Quirion a abandonné son poste cet été pour accepter un emploi au gouvernement fédéral et en août, le conseil a désigné Luis Miranda, un lieutenant-pompier de la Ville de Montréal, pour lui succéder.

Hier, ce chef de l'Alliance populaire Anjou (APA) a récolté 7792 voix alors que son adver-

saire, Lise Lalonde, chef de la Relève démocratique municipale (RDM), qui tentait de devenir la première mairesse d'Anjou, en a eu 5089. La RDM n'a fait élire qu'un seul conseiller, Claude Beaucage.

« La population a démontré que le genre de campagne que nos adversaires ont menée, elle n'en voulait pas », a déclaré M. Miranda après sa victoire.

La campagne électorale n'a pas été de tout repos. Les deux partis se sont livrés à une « guerre des affiches » sans précédent, remportée par la Relève démocratique, et M. Miranda a été visé par des dépliants qui soulignaient ses origines portugaises. Il a d'ailleurs accusé ses adversaires d'avoir mené une campagne raciste.

Luis Miranda s'est présenté à l'électorat comme le candidat de l'expérience, affirmant avoir en fait dirigé Anjou depuis trois ans grâce à sa position de chef de la majorité. Il



Luis Miranda

n'a pas promis de geler les taxes, en raison de la facture de 2,7 millions de la réforme Trudel, mais s'est engagé à maintenir à Anjou, ville de 37 000 habitants, le plus bas taux de taxation dans l'est. Il est actuellement de 1,48 \$ du cent dollars d'évaluation.

Le maire a indiqué hier soir que sa priorité était de préparer d'ici 30 jours un budget qui minimisera les effets de la réforme Trudel. Au cours des deux dernières semaines de la campagne, il a conclu avec deux syndicats, les cols bleus et les cols blancs, des ententes assurant la récupération de 6 % de la masse salariale réclamée par le gouvernement.

Sur l'île de Montréal, aucune ville n'avait encore annoncé de telles ententes. « Je veux régler avec mes pompiers dès cette semaine », dit M. Miranda.

Employée d'une firme de courtage en assurances, Lise Lalonde, 55 ans, tentait de devenir la première mairesse d'Anjou. Elle avait tenté de se faire élire comme conseillère en 1993, mais avait perdu de peu.

Elle a accusé pendant la campagne M. Miranda de bénéficier du soutien d'élus de Saint-Léonard désireux d'annexer Anjou, ce qu'a toujours démenti le maire sortant. La Relève démocratique a entrepris des rumeurs à ce sujet pendant toute la campagne et s'est attaquée à un des membres de l'équipe Miranda, Vincent Rotiroli, baptisé « Vincenzo » sur les dépliants de la RDM.

Même le député provincial d'Anjou et ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, s'en est mêlé cette semaine en appuyant dans un communiqué la Relève démocratique pour sa prise de position contre la résolution partitionniste adoptée il y a quelques semaines par la Ville de Saint-Léonard...

MARTIN PELCHAT

La Ville de Lachine a un nouveau maire, William McCulloch, 44 ans, un ancien conseiller municipal qui a surpris hier en défaisant le maire sortant Guy Dicaire.

La lutte à cinq qui opposait les candidats à la mairie de Lachine s'est révélée hier être en fait une lutte à trois entre MM. Dicaire et McCulloch, et M. Gilles Martin, un comptable agréé de 39 ans qui n'avait jamais fait de politique municipale. La lutte a été serrée et la victoire de M. McCulloch

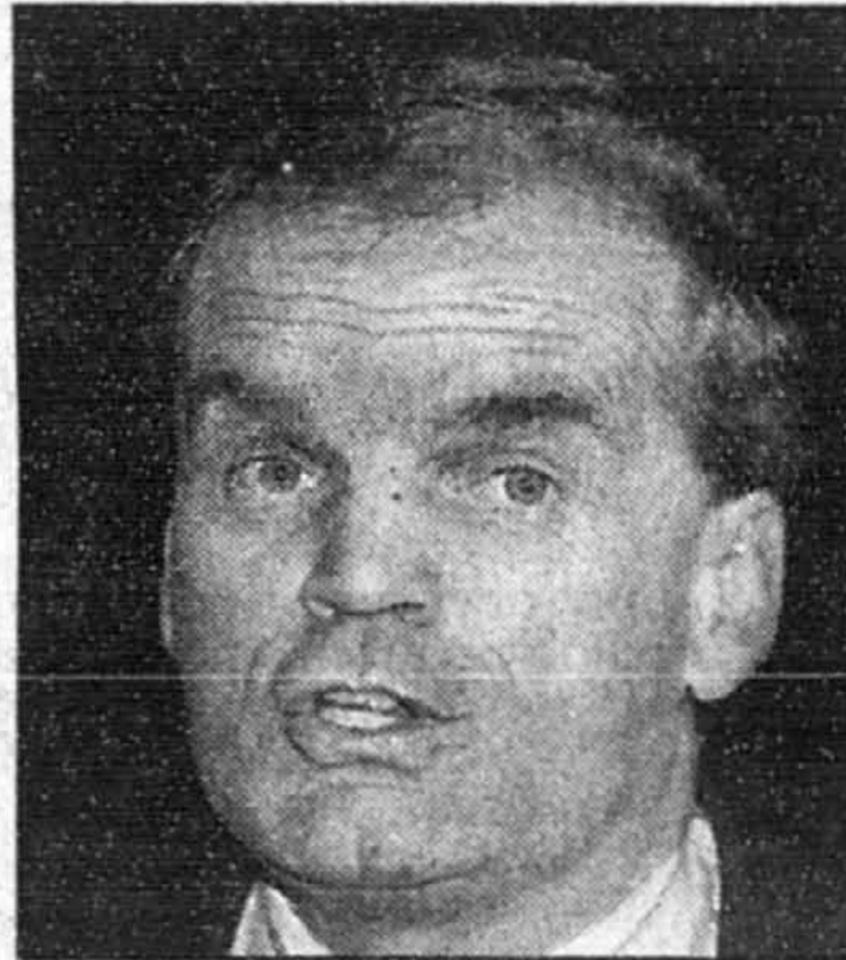
n'a été confirmée qu'à 21 h 30.

M. McCulloch, qui fut conseiller pendant 12 ans, de 1981 à 1993, a récolté 4234 voix (34,6 %), devançant M. Dicaire par 344 voix. M. Martin a fait belle figure en récoltant 3408 voix, soit seulement 482 votes de moins que le maire sortant.

Dans le district Summerlea, le mouvement partitionniste a par ailleurs échoué dans sa tentative de faire élire une de ses porte-étendards au conseil. Georgina Saba, la présidente du comité lachinois pour l'unité canadienne, qui avait tenté en vain en septembre faire adopter une résolution partitionniste par le conseil, a été battue par la conseillère sortante, Jane Cowell-Poitras, qui a récolté 1028 votes contre 905 (52 %).

M. McCulloch, qui avait été battu comme conseiller à l'élection de 1993, était le seul aspirant qui comptait une expérience en politique municipale. Il affirmait être revenu en politique pour mettre fin au « gaspillage » et au « manque de transparence » de l'administration Dicaire.

Il promet également un moratoire sur le développement des berges afin que les efforts de la Ville soient plutôt orientés vers la relance des autres secteurs, via notamment la propriété résidentielle. M. McCulloch veut aussi attirer un grand hôtel à Lachine afin que la municipalité profite du transfert des vols internationaux de Mirabel à l'aéroport de Dorval.



William McCulloch

Il a déclaré hier soir après son élection qu'il entendait minimiser les impacts de la réforme Trudel, qui coûtera 2,5 millions à sa municipalité, en « cessant les dépenses sur le bord de l'eau et en diminuant les dépenses sur les cartes de crédit (des élus et directeurs) ».

M. McCulloch s'est tenu à l'écart, pendant la campagne, du débat sur la partition, affirmant avoir autant d'amis fédéralistes que nationalistes. Guy Dicaire estimait quant à lui la semaine dernière que sa position

dans le dossier de la partition lui nuisait, particulièrement chez les anglophones, qui constituent 30 % de la population de cette ville de 35 000 habitants.

Même si les Lachinois ont donné une majorité de 62 % au Non lors du dernier référendum, le conseil municipal a refusé, en septembre, d'endosser une résolution sur l'unité canadienne, affirmant, comme l'ont fait les villes de LaSalle et Verdun, que cette question ne relevait pas des municipalités.

Évaluateur agréé âgé de 55 ans, M. Dicaire était à la recherche d'un second mandat. Il a mené campagne en s'attribuant une réduction des dépenses de 4,1 millions, et des taxes de 8 à 14 %.

La plupart des adversaires du maire sortant ont toutefois accusé son administration de gaspiller les fonds publics. M. Dicaire a été attaqué pour ses investissements dans les berges et le recours aux surplus pour financer certains travaux. La question du stationnement et des parcomètres, incontournable à Lachine, a encore une fois été au centre des débats.

Deux autres candidats aspiraient à la mairie, mais ils ont obtenu de faibles résultats. Guy Leclerc, un retraité de la Ville de Montréal de 68 ans qui surveille de près depuis plusieurs années les dépenses de fonction des élus et directeurs lachinois, a récolté 490 voix et Jean Libert, un brigadier scolaire de 55 ans, 208.

## QUÉBEC

## L'Allier est élu mais son conseil municipal est minoritaire

GILLES NORMAND

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Choc à Québec : le maire Jean-Paul L'Allier, malgré une confortable majorité de quelque 4600 voix, se retrouve à la tête d'une équipe minoritaire à l'Hôtel de ville, le Rassemblement populaire n'ayant fait élire que huit conseillers sur 20.

C'est le Parti civique de Georges Lalonde qui a damné le pion au parti de Jean-Paul L'Allier en faisant élire neuf de ses candidats. Mais paradoxalement, M. Lalonde s'est classé troisième derrière Jean-Guy Lemieux, un ex-député issu de la famille libérale tout comme lui.

Vers 21 h, Jean-Paul L'Allier avait obtenu la faveur populaire de 21 766 électeurs. Son plus proche adversaire, Jean-Guy Lemieux dé-

tenait 17 154 votes et Georges Lalonde 14 659. M. Lemieux n'a pourtant pu faire élire que deux conseillers du Parti des citoyens qu'il a fondé. Le vingtième conseiller est un indépendant, Jacques Jobin.

En 1993, le maire L'Allier avait obtenu une majorité de 19 217 voix, alors qu'il faisait la lutte à quatre autres candidats. Son parti avait fait élire 16 conseillers, le Progrès civique trois tandis qu'un indépendant était élu.

S'il ne voit pas dans ce résultat l'indication d'un mécontentement majeur, le maire n'en considère pas moins avoir des leçons à tirer de ce verdict qui lui a coûté la moitié de son comité exécutif. En effet, le vice-président Jacques Fiset, et les conseillers Françoise Viger et Fran-

çoise Roberge, ont mordu la poussière.

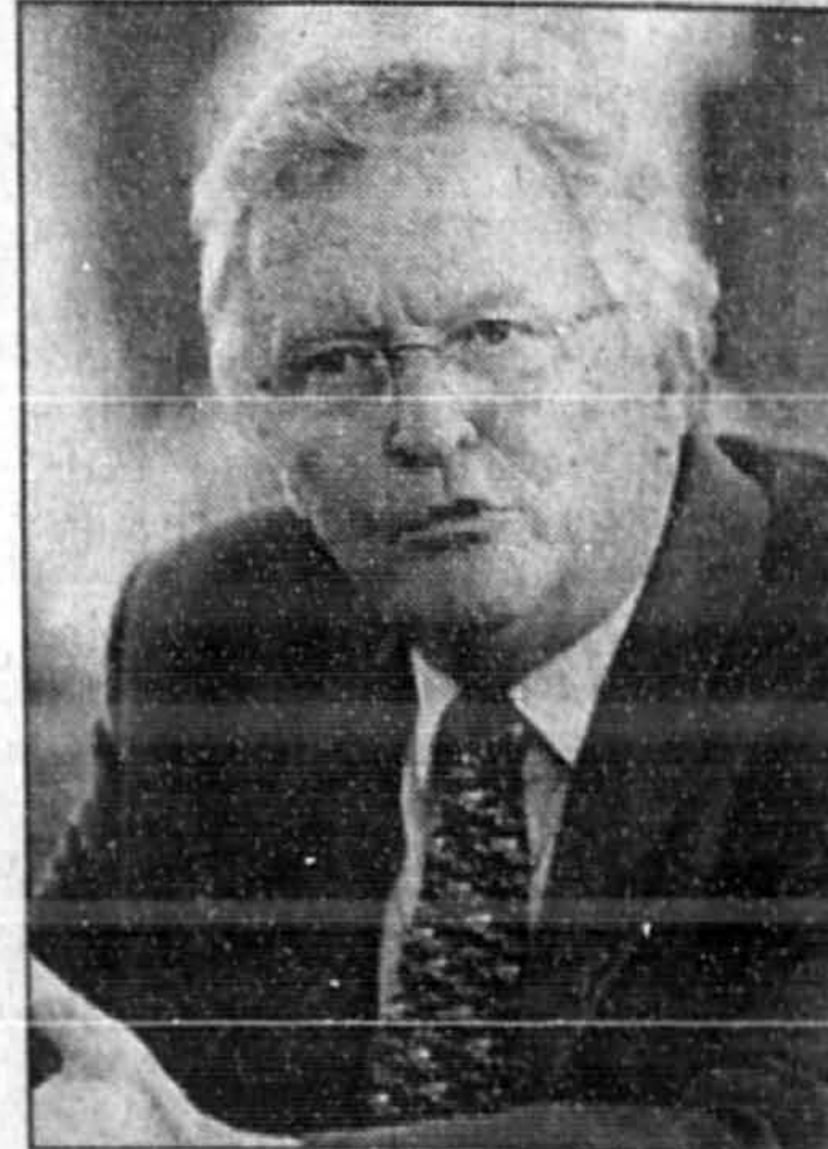
« J'ai perdu ce soir des conseillers d'une qualité rare en politique. Un Jacques Fiset, Françoise Viger, Françoise Roberge, pour ne parler que de ceux-là et qui étaient au comité exécutif, sont des gens qui auraient pu se qualifier facilement dans une élection provinciale ou fédérale. Ils ont consacré tout leur temps à s'occuper de leur quartier, des plus petits, des démunis tout en veillant à leurs fonctions administratives. On s'aperçoit aujourd'hui que beaucoup de choses qu'on peut faire quand on est élu ne sont pas comprises ou sont mal perçues », a commenté le maire peu après le verdict populaire.

M. L'Allier déplore le faible taux de participation à l'élection, 41 p. cent d'électeurs s'étant acquitté de leur devoir.

« Mais on ne va pas passer des mois à s'apitoyer, dit-il. Ca nous pose un nouveau défi, celui de faire partager notre vision des choses avec des conseillers municipaux dont le Progrès civique a dit qu'ils devaient avoir la liberté de voter au conseil municipal. On verra bien », a indiqué le maire L'Allier, laissant entrevoir la possibilité d'alliances.

« Moi, je continuerai à proposer ce que je pense dans mon âme et conscience être dans l'intérêt de la ville et je laisserai le conseil municipal décider », indique-t-il, disant espérer que la situation ne gèlera pas l'action dans la capitale.

Jean-Guy Lemieux ne semble pas non plus opposé à certaines alliances. Dans son discours de remerciement, il a déclaré qu'il détenait « la balance du pouvoir ».



Jean-Paul L'Allier

## Les élections municipales

### OTTERBURN PARK

# Guy Dubé inflige une cuisante défaite à Andrée Garon



Guy Dubé

MARTHA GAGNON

La population d'Otterburn Park a opté pour le changement en élisant un nouveau maire, Guy Dubé, ex-conseiller, qui s'est engagé à réaliser une étude sur la fusion avec Mont-Saint-Hilaire au cours de la prochaine année.

Une cuisante défaite pour Andrée Garon, qui n'aura fait qu'un mandat. M. Dubé, dont toute l'équipe a été élue, a obtenu 1500 votes contre 525 pour M<sup>me</sup> Garon.

Les citoyens, qui ont voté à près de 50 %, ont ainsi manifesté leur mécontentement à l'endroit de la mairesse sortante et de son administration. Cette dernière a toujours refusé de réaliser une étude sur la fusion malgré une pétition favorable de 1500 noms et les recomman-

datations de la Commission consultative sur l'avenir d'Otterburn Park.

« Nous avons vécu quatre années très difficiles pendant lesquelles nous avons bouleversé des habitudes et effectué des changements administratifs importants, a expliqué M<sup>me</sup> Garon hier soir. C'est sans doute ce qui explique ma défaite. Je suis très déçue mais je respecte le verdict populaire. Par ailleurs, je suis fière de constater que la prochaine administration hérite d'une ville en bonne santé. »

Là révision de plus d'une vingtaine de rélements d'emprunt à la suite d'erreurs et de négligence administratives passées a causé beaucoup de mécontentement dans la population. « Même si ce n'est pas de notre faute, les gens sont choqués et craignent des modifications

de leur compte de taxes, explique M<sup>me</sup> Garon. Le prochain conseil se retrouve avec le même problème. » Un projet de loi privé devra être adopté prochainement pour rétablir la situation.

Le nouveau maire, Guy Dubé, affirme que la population a démontré qu'elle n'était pas satisfaite du style de gestion de M<sup>me</sup> Garon qui n'est pas suffisamment à l'écoute des citoyens. « Je me sens très à l'aise d'émettre ces critiques étant donné que j'ai voté contre les trois derniers budgets », dit-il. Durant la campagne électorale, il a promis de tout mettre en oeuvre pour réduire la dette, qui est passée de 9 à 12 millions de dollars en trois ans.

« Environ 4 millions sont attribuables à des projets d'immobilisation », souligne-t-il. À son avis, la

situation financière exige un meilleur contrôle des dépenses. Il a déjà déclaré qu'il valait mieux vivre selon ses moyens et « rouler en Lada qu'en Rolls Royce ».

M. Dubé promet de réaliser une étude sur la fusion au cours de la prochaine année et d'attendre les résultats avant de réaliser de nouveaux projets d'immobilisation. « Il n'y aura pas de centre communautaire ou d'autres constructions tant que l'on ne sera pas fixé sur notre avenir. Et c'est à la population, non au conseil, de se prononcer sur la fusion. Tel que promis, nous allons lui fournir une information objective complète, ce que n'a jamais fait M<sup>me</sup> Garon. »

La Ville compte 7500 habitants dont 35 % ont moins de 25 ans.

### LEMOYNE

## Le maire Guy Talbot réélu

MARTHA GAGNON

« Nous avons réussi à sortir Lemoyne de sa coquille et nous allons continuer à promouvoir notre ville », a déclaré hier le maire Guy Talbot, réélu pour un deuxième mandat avec une majorité de 664 voix et la presque totalité de son équipe. Les électeurs ont participé au scrutin dans une proportion de 55 %.

La population, qui compte 5700 habitants, a choisi la continuité. L'ex-conseillère Dyan Coursol, qui a récolté 533 voix, a subi une autre défaite. Elle s'était présentée à la mairie lors de la campagne électorale de 93 alors qu'il y avait quatre candidats.

« Malgré sa ténacité, dit M. Talbot, elle n'a pas réussi à s'imposer

dans le milieu. Elle a aussi échoué dans sa tentative d'occuper la présidence de l'association locale des gens d'affaires. »

Il faut dire que M<sup>me</sup> Coursol s'est prononcée en faveur d'une fusion avec Saint-Lambert durant la campagne, ce qui ne l'a sans doute pas aidée. « Contrairement à M. Talbot, qui n'est guère favorable à la fusion et évite de se prononcer clairement, j'ai exposé mes couleurs, déclare-t-elle. Je suis convaincue que le regroupement serait une bonne chose pour Lemoyne. Il faut cesser de jouer à l'autruche et regarder la réalité en face. Depuis 94, la dette per capita a doublé. »

Le maire Talbot affirme qu'il n'est pas contre une étude de faisabilité sur un éventuel regroupe-

ment avec Saint-Lambert. « L'idée de fusion n'est pas très populaire dans la population, qui n'y voit pas d'avantages, dit-il. Pour ma part, je suis prêt à analyser les pour et les contre au moment opportun. Mais nous ne sommes pas encore sur la liste du ministre des Affaires municipales. »

M. Talbot ajoute que Lemoyne a déjà conclu des alliances satisfaisantes avec d'autres municipalités, comme les services policiers qui sont dispensés par Saint-Hubert. « Nous voulons aussi que Lemoyne se distingue des autres, dit M. Talbot. Nous avons commencé à améliorer notre image corporative grâce à des affiches, un nouveau logo et à la promotion. Nous avons une nouvelle patinoire qui fait l'envie de plusieurs et notre rue commerciale reprend vie. »

### McMASTERVILLE

## Gilles Plante continuera de s'opposer aux fusions

MARTHA GAGNON

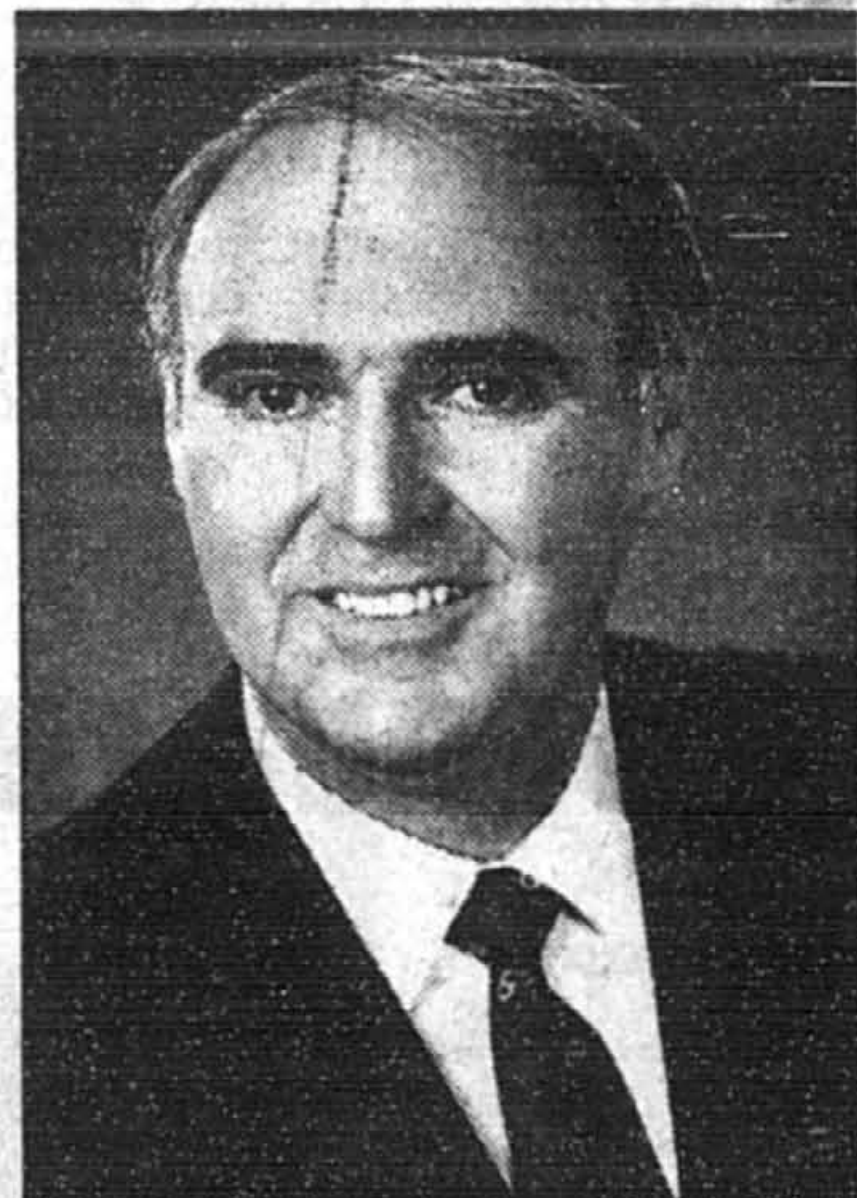
Farouche opposant aux fusions municipales, Gilles Plante a été réélu pour un deuxième mandat à la mairie de McMasterville avec une forte majorité de 843 voix. La population a voté à 50 %.

Tout au long de la campagne électorale, M. Plante a répété que la population, qui compte 3900 habitants, n'a aucun avantage à fusionner avec Beloeil. « Nous avons l'un des plus bas taux de taxation dans la région, si ce n'est le plus bas avec 1,07 \$ du cent dollars d'évaluation, dit-il. Notre dette est bien contrôlée. Nous allons continuer à favoriser les échanges de services tout en conservant notre autonomie. Le sentiment d'appartenance est très fort chez nos citoyens. »

Selon M. Plante, la fusion était au coeur de la campagne électorale. Elle explique en partie la défaite de Roger Dubuc, ex-conseiller, qui n'a récolté que 271 voix. Après avoir commencé sa campagne en s'affichant en faveur d'un regroupement avec Beloeil et d'autres municipalités, M. Dubuc a modifié son discours pour parler davantage de regroupement des services.

Il reconnaît avoir réalisé durant son porte à porte qu'une majorité de citoyens étaient contre la fusion. Ce que le maire Plante savait. « Depuis quatre ans, nous avons réalisé des regroupements de services qui satisfont la population : transport, assainissement des eaux, bibliothèque, etc. »

L'autre dossier important pour le maire Plante est celui des refoulements d'égout répétés dans les secteurs des rues Raymond, Poirier et Chabot. « Les travaux de construction de 500 000 \$ d'une nouvelle



Gilles Plante

conduite pluviale seront réalisées au printemps prochain, assure-t-il. Nous avons une lettre d'intention du ministre des Affaires municipales à l'effet que la Ville recevra la subvention nécessaire. D'ailleurs, jamais la Ville n'a obtenu autant de subventions que durant ces trois dernières années. »

M. Plante déplore la « campagne de salissage » menée par deux ou trois citoyens qui reprochent à la Ville d'avoir négligé le problème des refoulements d'égout.

Le candidat défait, Roger Dubuc, entend suivre le dossier de près. « Au lieu de régler ce problème urgent, la Ville a préféré investir dans l'aménagement d'un centre communautaire. Nous verrons si M. Plante respectera cette fois ses engagements. »

### SAINT-BASILE-LE-GRAND

## Les citoyens ont opté pour la continuité

MARC THIBODEAU

Les citoyens de Saint-Basile-le-Grand ont opté, encore une fois, pour la continuité.

Le maire sortant, Bernard Gagnon, a obtenu 2421 voix, soit 680 de plus que sa seule rivale, Louise Sénécal. Il entamera donc son quatrième mandat consécutif à la tête de la municipalité de 10 000 habitants.

M<sup>me</sup> Sénécal, une ancienne conseillère élue en 1993 alors qu'elle était membre de l'équipe de M. Gagnon, aura malgré tout fait bonne figure puisqu'elle s'est méritée, en bout de ligne, l'appui de plus de 40 % de l'électorat.

Les résultats concernant les postes de conseillers étaient également favorables au maire sortant,

puisque quatre des six membres de son équipe ont été élus. Deux conseillers issus de l'équipe de M<sup>me</sup> Sénécal ont remporté les autres postes.

M. Gagnon s'est dit satisfait en fin de soirée de l'appui obtenu, qui reflète sensiblement les scores enregistrés lors des précédentes élections.

« C'était un scrutin basé sur les réalisations de notre dernier mandat. Les citoyens ont clairement dit qu'ils avaient apprécié notre travail », a commenté le politicien, qui s'est empressé de rappeler que son administration avait diminué substantiellement le niveau de taxation.

« Nous allons continuer dans le même sens », a commenté M. Gagnon, qui promet de geler la taxe

foncière pour la durée du prochain mandat, notamment en tirant profit d'un exercice de « réingénierie » des services municipaux qui est déjà bien engagé.

« Nous serons en mesure de faire face à la facture transmise par Québec sans toucher à la taxe », a-t-il assuré.

M<sup>me</sup> Sénécal s'est dit pour sa part « déçue » du résultat final. « Nous avons malgré tout fait une très bonne campagne », a noté la candidate, qui se félicite du fait que deux membres de son équipe se retrouveront à l'hôtel de ville.

Elle avait été contrainte de débiter tardivement sa campagne « de terrain » dans la municipalité puisque des engagements professionnels l'avaient retenue à Toronto jusqu'au 26 octobre.

### MONTÉRÉGIE

#### Verchères

■ Jacques Moreau chef de « Toute une équipe » a été élu maire avec 1429 voix, contre 481 pour son adversaire (Christian Boulad). Tous les conseillers élus se présentaient sous la bannière de « Toute une équipe » : district 1 : André Désaulniers ; district 2 : Nicole Chagnon-Brisebois ; district 3 : Guy Laberge ; district 4 : Jean-Paul Tardif ; district 5 : Yvan Sabourin ; district 6 : Gilbert Brodeur.

#### Rougemont

■ Jean-Yves Giard a été élu maire avec 269 voix contre 241 pour son adversaire (Pierre Thibouthot). Les conseillers élus : poste 3 : Suzie Dubois ; poste 5 : Maryse Ostiguy ; poste 6 : Paul Gadbois. Les autres conseillers, Guy Frégeau, Gilles Guertin et Pierre Dion, ont été élus sans opposition.

#### Île-Perrot

■ Marc Roy a été élu maire avec 1204 voix contre 904 pour son adversaire (Gilles Ladouceur). Les conseillers élus : district 1 : André Legault ; district 2 : André Groulx ; district 3 : Paul-Emile Lépine ; district 4 : Michelle Lecavalier ; district 5 : Suzie Senneville ; district 6 : Robert Lafrance. Tous les élus sont des indépendants.

#### Hudson

■ Stephen Shaar a été élu maire avec 1216 voix contre 470 pour son adversaire (Michael Elliot). Les conseillers élus : district 1 : Elizabeth A. Corker ; district 2 : Albert

Pilon ; district 3 : Huddy Walsh ; district 4 : Gary Paul Cirko ; district 5 : Gordon Drewett ; district 6 : Madeleine Doty.

#### N.-D.-de-l'Île-Perrot

■ Michel Tartre (Collectivité 2001) a été élu maire avec 1559 voix contre 964 pour son adversaire (Normand Pigeon). Les conseillers élus : district 1 : Josette Béliveau (Col. 2001) ; district 2 : Jacques Sirois (Col. 2001) ; district 3 : Daniel Lauzon (Col. 2001) ; district 4 : Benoît Aumais (Col. 2001) ; district 5 : Micheline Lévesque (Action Notre-Dame) ; district 6 : Hubert Leduc (Col. 2001). Tous sont des nouveaux élus.

#### Contrecoeur

■ Georges Tétreault, maire sortant, a été réélu avec 1484 voix contre 1337 pour son adversaire (Denis Trotter). Les conseillers élus : district 1 : Ronald Leclair ; district 2 : Gérald Gagné ; district 3 : Normand Champagne ; district 4 : Michel Pagé ; district 5 : Suzanne Danseur ; district 6 : Nathalie Tremblay.

#### Saint-Jean-Baptiste

■ Jacques Durand a été élu maire avec 520 voix contre 471 pour son adversaire (Yvon Meunier). Les conseillers élus sont : district 1 : Paul Benoit ; district 2 : Robert Dion (sans opposition) ; district 3 : René Désourdy ; district 4 : Gaston Patenaude ; district 5 : Brigitte Baudru ; district 6 : Régis Dubois.

Christiane Desjardins

### MARIEVILLE

## Sylvain Lapointe reporté au pouvoir

MARC THIBODEAU

Sylvain Lapointe a été reporté au pouvoir hier à Marieville, sans toutefois obtenir la majorité.

Le conseiller en communications de 34 ans, qui a obtenu 48 % des voix, avait fort à faire pour être réélu dans cette municipalité de 5500 âmes puisque quatre autres candidats lui disputaient son poste.

Ceux-ci ont finalement réussi à lui arracher une part substantielle de l'appui des électeurs puisque M. Lapointe avait été élu avec près de 80 % des voix en 1993 alors qu'il faisait face à un seul autre candidat.

Les électeurs de Marieville ont également porté au pouvoir trois conseillers qui étaient, au dire de M. Lapointe, « favorables » à sa candidature, soit Marie-Claire Pelletier, Alain Brière (par trois voix seulement) et Gilbert Lefort.

À l'issue du scrutin, le maire ne cachait pas sa satisfaction. « C'est un mandat clair que l'on vient de me donner », s'est-il félicité.

Fernand Touchette, un entrepreneur en construction de 61 ans qui a terminé au deuxième rang de cette course à cinq avec près de 20 % des voix, estime que le maire a plutôt reçu une véritable mise en garde de l'électorat.

« Il a dû avoir chaud. C'est certainement un avertissement », s'est réjoui M. Touchette, qui fort



Sylvain Lapointe

de l'appui obtenu hier, envisage déjà de se présenter de nouveau dans quatre ans.

Il ne s'était pas gêné durant la

campagne pour critiquer durement le maire, à l'instar des autres candidats défaits. Micheal Kyprinou, qui a terminé dernier du scrutin, avait notamment qualifié M. Lapointe d'« incompetent avec une grande gueule ».

Des commentaires musclés qui ne pesaient pas lourd hier dans l'esprit du maire réélu. « On apprend à développer une carapace. Mais il faut prendre en considération les critiques pour aller de l'avant », a commenté M. Lapointe, conciliant dans la victoire.

Son premier défi, dit-il, sera d'élaborer au cours des prochaines semaines un budget réaliste qui permettra de minimiser l'impact des compressions imposées par Québec au monde municipal.

Le maire s'est bien gardé hier, avant d'entamer ce délicat exercice, d'annoncer un gel, voire une réduction de la taxe foncière, comme n'avaient pas hésité à le faire ses adversaires durant la campagne.

« Nous avons fait tout ce qui s'imposait durant mon premier mandat pour optimiser l'organisation des services municipaux et réduire les coûts. Mais il faut maintenant trouver comment faire face à cette facture qui nous tombe sur la tête », dit M. Lapointe.

« C'est certain, quoi qu'il adienne, que nous allons tout mettre en oeuvre pour minimiser son impact sur les résidents de Marieville », conclut-il.



*La compassion  
sans prescription*

Il y a dans le mot *soigner* quelque chose qui va bien au-delà du diagnostic, de la médication, de la technologie. Il y a cette capacité des infirmières de voir au-delà des symptômes, de comprendre par-delà les mots, de poser plus que des gestes. C'est quelque chose qui marque. Quelque chose qui est unique. Indispensable même. La compassion, ça ne se prescrit pas.



FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

*La vocation d'être humain*

# L'expo de Séville en 1992 au centre d'une tourmente

Agence France-Presse  
MADRID

Cinq ans après, l'exposition universelle de Séville dans le sud de l'Espagne se retrouve au centre d'une vive polémique, la justice ayant découvert une série d'irrégularités comptables ainsi qu'un important déficit, alors que l'organisation assurait avoir dégagé de substantiels bénéfices.

Le Tribunal des comptes a rendu un rapport accusant la société publique Expo-92, gestionnaire de l'exposition, d'avoir présenté une comptabilité « illégale » et d'avoir enregistré un déficit cumulé de 35 milliards de pesetas (235 millions US). Expo-92 avait

annoncé après l'exposition un excédent de 17,9 milliards de pesetas.

S'il ne remet pas en cause le succès de l'événement (plus de 40 millions de visiteurs se sont rendus à Séville entre avril et octobre 1992) et ne détecte pas la moindre faute pénale, le tribunal relève qu'Expo-92 a tenté de faire obstruction aux vérifications, notamment en faisant brûler tous les billets d'entrée non vendus, ce qui a empêché leur décompte.

Le rapport relève que les travaux de construction du site de l'exposition ont coûté 41 % de plus que prévu, et que des « salaires extraordinaires » de l'ordre de 600 millions de pesetas ont été versés aux employés d'Ex-

po-92, alors qu'ils n'étaient aucunement prévus par leur convention collective.

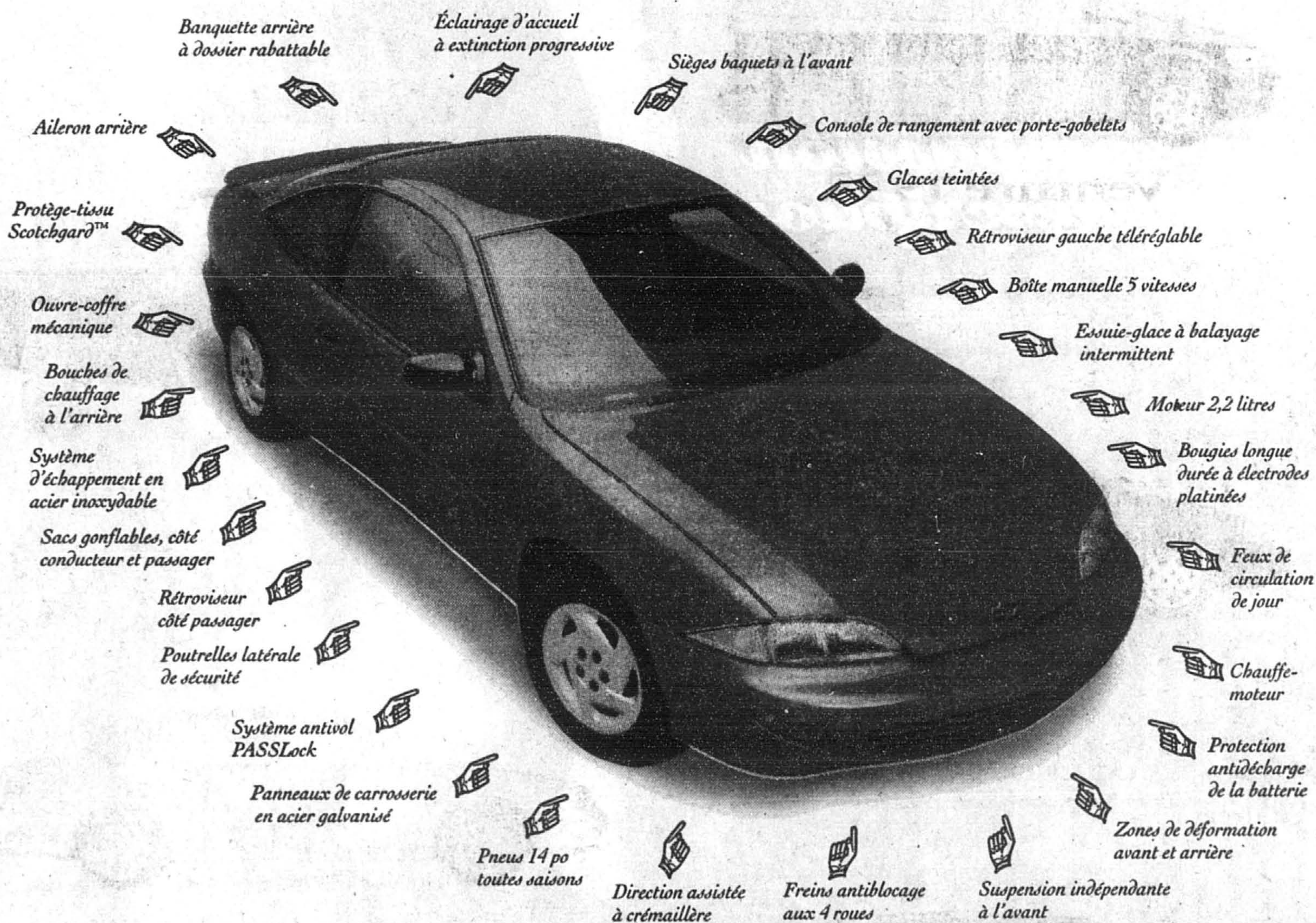
Selon le tribunal, Expo-92 a versé 6,5 milliards de pesetas à une entreprise basée en Suisse, Telemundi AG, pour commercialiser les droits sur la marque « Expo-92 », sans que les prestations fournies par cette entreprise puissent « justifier raisonnablement » un tel investissement.

Ce rapport a déclenché un affrontement politique d'une rare virulence. Les conservateurs du Parti populaire (PP, au pouvoir) ont accusé les socialistes, au pouvoir de 1982 à 1996 et à l'origine de l'exposition, d'avoir commis des « détournements de fonds » et d'avoir « camouflé des pertes ».

« Les socialistes ne vont pas s'en tirer en

demandant pardon, maintenant ils vont devoir rendre tout l'argent public qu'ils ont emporté », a affirmé un porte-parole du PP, Ramon Aguirre, selon qui les socialistes ont écrit « la légende noire de l'histoire de l'Espagne ». Mis ainsi sur la sellette, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) a répliqué sur un ton encore plus violent. « Personne n'est parti avec la moindre peseta de l'exposition », a affirmé le porte-parole du PSOE au parlement, Juan Manuel Eguigaray. « Le PP prétend faire croire que nous avons emporté de l'argent. Ils (les conservateurs) ressemblent dans leur discours politique aux asticots qui vivent dans la pourriture. Ils se tordent de plaisir au milieu des cochonneries », a-t-il poursuivi.

## ON A MIS LE DOIGT SUR CE DONT VOUS AVEZ BESOIN.



CAVALIER Z22 1998

**188\$\***  
/mois  
LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus

Pour connaître la Cavalier Z22 à fond, passez chez un concessionnaire dès aujourd'hui et profitez de son coût de location exceptionnel. C'est surprenant ce qu'elle offre de plus.



## Des baïonnettes distribuées aux policiers

Associated Press  
SACRAMENTO, Californie

Des armes de guerre équippent la police américaine. Les policiers de 23 États ont hérité de baïonnettes provenant des surplus militaires, suscitant les protestations des défenseurs des droits civiques.

Entre le 1<sup>er</sup> octobre 1996 et le 30 septembre 1997, plus de 6400

baïonnettes ont été distribuées aux forces de l'ordre, selon les statistiques de l'Agence fédérale de la logistique de la Défense. Les policiers de Caroline du Nord, du Connecticut et de l'Indiana en ont reçu le plus grand nombre.

L'utilisation de ces armes de guerre dans le maintien de l'ordre a fait bondir les défenseurs des droits de l'homme.

« Nous ne pouvons imaginer aucune circonstance dans laquelle il serait justifié pour une police locale de poser une baïonnette sur le bout d'un fusil », explique John Crew, avocat de l'Union des libertés civi-

ques.

Conscient de ces risques, le département de police de Los Angeles a décidé de rendre à l'armée les 42 baïonnettes qu'il avait perçues.

Un total de 43 253 armes de guerre a été distribué aux forces de police locale sur une période d'un an, selon Tara Jennings-May, une porte-parole de l'agence fédérale.

Ce programme de liquidation des surplus militaires a commencé en 1990.

Les équipements militaires devaient servir au départ dans la lutte contre la drogue, mais ce motif a été abandonné l'an dernier.

## Le bidet, une tradition en voie de disparition

Agence France-Presse  
PARIS

Le bidet, une tradition française, est devenu au fil des ans une espèce en voie de disparition et cet accessoire victime de la généralisation des douches ne trouve plus sa place dans des logements de plus en plus exigus.

Invention typiquement française datant des conquêtes napoléoniennes pour laver les parties les plus intimes de l'anatomie, le bi-

det a vu ses ventes divisées par six en l'espace d'une vingtaine d'années. Le bidet n'a plus la cote et aujourd'hui à peine une nouvelle salle de bains sur 10 est équipée de cet accessoire. Le bidet, dont la réputation a largement dépassé les frontières françaises et fait sourire nombre de touristes, a été longtemps inséparable des équipements sanitaires. Aujourd'hui, plus personne ne le réclame et sa place est souvent aménagée en cabine de douche.

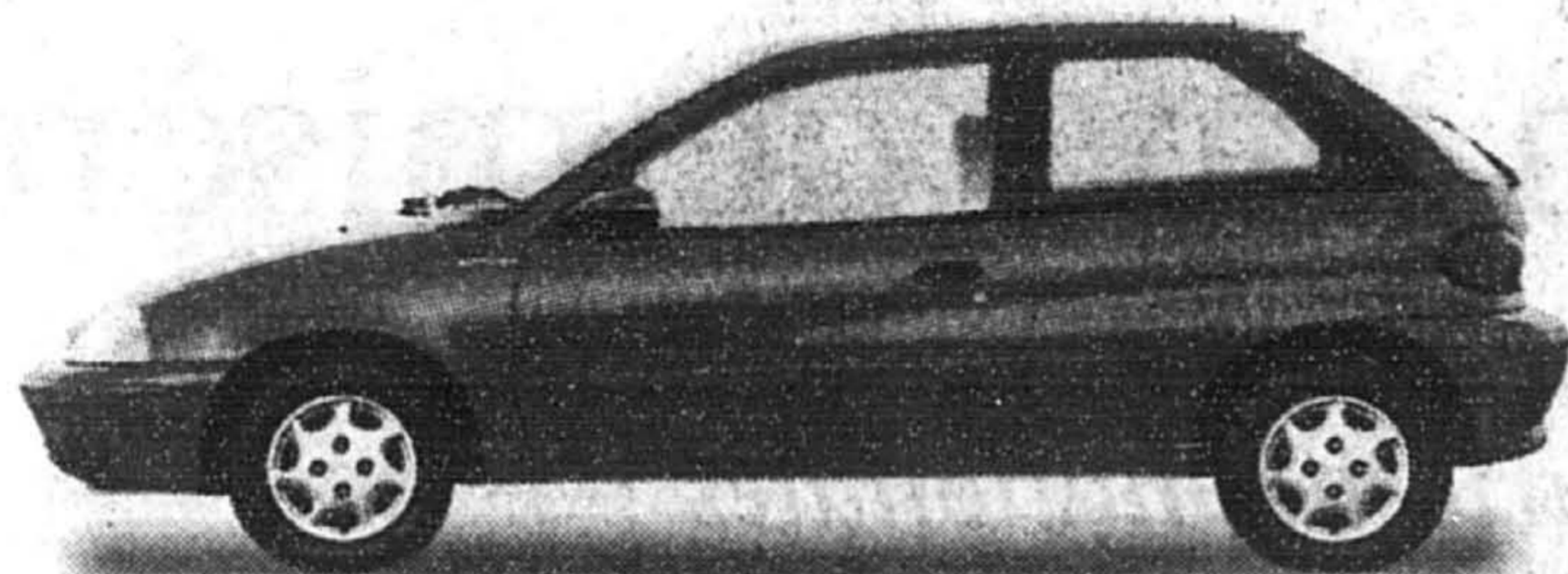
# METTEZ LA MAIN SUR UNE CHEVROLET



**Venture 1998**  
LA MAXI MINI VAN

**229 \$\***  
/mois

LOCATION 24 MOIS  
Transport et préparation inclus



**Metro 1998**

**168 \$\***  
/mois

LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus



**Blazer 1998**

À partir de

**298 \$\***  
/mois

LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus



**Cavalier 4 portes 1998**

**188 \$\***  
/mois

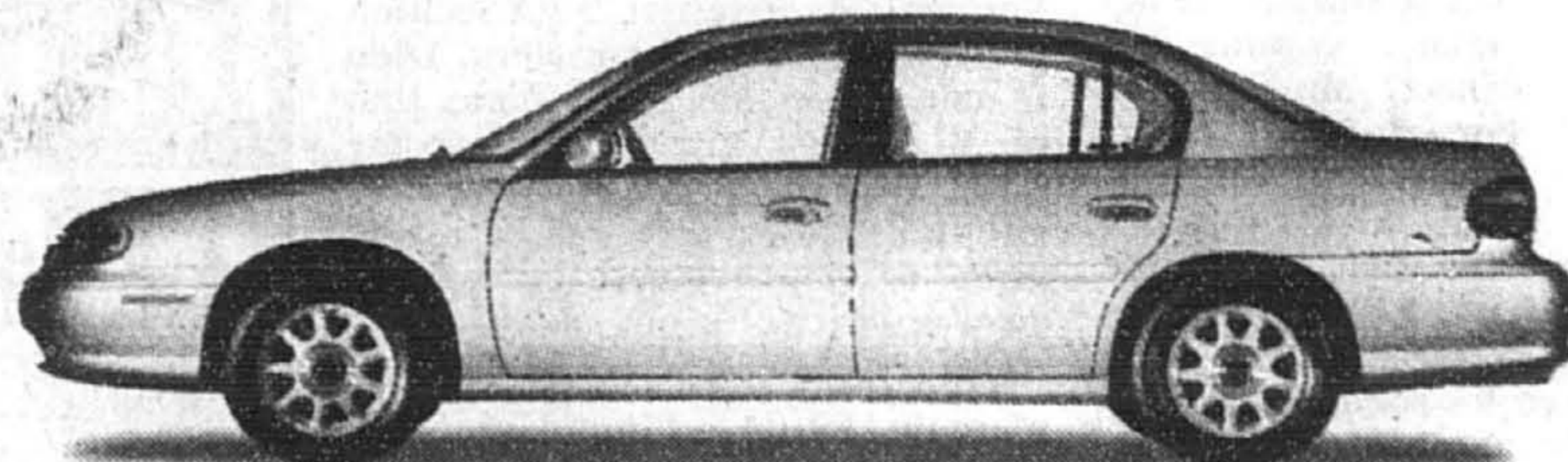
LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus



**Pick-up CK 1998**

**198 \$\***  
/mois

LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus



**Malibu 1998**

**288 \$\***  
/mois

LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus



L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

\*Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de Cavalier 222 et 4 portes: 2 286 \$, Blazer: 3 312 \$, Malibu: 1 911 \$, Venture: 4 333 \$, Metro: 1 623 \$, Pick-up: 3 174 \$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de: Cavalier 2 et 4 portes, Venture, Metro, Pick-up: 300 \$ et Blazer, Malibu: 350 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 9 ¢ du kilomètre après 60 000 km et après 40 000 km pour Venture. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL<sup>SM</sup> sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. <sup>SM</sup>Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

# L'université n'échappe pas à la gangrène généralisée du système d'enseignement

Creutzer Mathurin, un conseiller du ministère de l'Éducation, qui a écrit, en mars, un ouvrage de 167 pages sur l'enseignement universitaire en Haïti.

Le portrait est impitoyable, mais l'université ne peut pas faire de miracles : elle hérite des élèves formés dans les écoles primaires et secondaires du pays et elle évolue dans une société désorganisée et dépourvue de moyens.

L'environnement pédagogique est pratiquement nul : les bibliothèques sont faméliques et les laboratoires brillent par leur absence. Il n'existe pas vraiment de corps enseignant qui pourrait insuffler un dynamisme et encourager la recherche et les chargés de cours se promènent d'une institution à l'autre, rendant pratiquement impossible la création d'un sentiment d'appartenance.

Vidée de son élite qui a fui Haïti pour se réfugier à Montréal, New York ou Miami, l'université recrute difficilement des professeurs de haut calibre. Quant aux familles aisées, elles envoient leurs enfants — plus d'un sur cinq — étudier à l'étranger.

L'Université d'État d'Haïti, l'institution la plus importante avec ses quelque 10 000 étudiants,

est éclatée, éparpillée en 11 facultés et ne possède pas de campus. Jalouses les unes des autres, les facultés acceptent difficilement l'autorité du recteur.

« L'Université d'État, écrit Creutzer Mathurin, souffre d'insuffisances très graves dans tous les domaines. (...) Elle se trouve dans un état d'indigence scandaleux et son personnel académique est confiné à un statut d'une telle précarité qu'il ne peut même pas comme groupe professionnel assurer son renouvellement. »

Une nouvelle université privée, Quisqueya, a été créée en 1988 par un groupe d'intellectuels, dont l'ac-

tuel ministre de l'Éducation, Alexis, Jacques Édouard Alexis, et un Québécois d'origine haïtienne, Jean

Moisset. Pourquoi Quisqueya ? Parce que les institutions publiques ne répondaient pas à la demande, répond Jean Moisset. Quisqueya essaie de se mouler sur le modèle nord-américain et possède déjà un embryon de campus et un noyau de professeurs à temps plein.

À côté de Quisqueya, de l'Université d'État et de quelques autres rares établissements, comme Notre-Dame d'Haïti, il existe une pléthore d'institutions d'enseignement supérieur qui, pour la plupart, distillent un enseignement médiocre. Mais l'Université d'État n'a pas vraiment de leçons à donner à ces institutions privées. Dominée par la politique pendant la longue période des Duvalier, elle a régressé. Depuis la fin de la dictature, elle essaie de remonter la pente. Lentement et péniblement.

« Ça s'est beaucoup dégradé de 1957 à 1986, rappelle le doyen de la faculté de médecine, Mario Alvarez. Duvalier nommait directement les doyens et les vice-doyens selon des critères essentiellement politiques. Chaque faculté avait un territoire politico-académique et elle se créait un véritable fief. Seuls les enfants des duvaliéristes étaient acceptés et les enseignants étaient sélectionnés en fonction de leurs convictions politiques. En 1987, l'autonomie de l'université a été reconnue dans la Constitution pour la sortir des griffes de l'influence politique. »

Cette époque de népotisme est aujourd'hui révolue, affirme M. Alvarez, et le mérite reste le seul critère. Par contre, ajoute-t-il, l'université doit face à de nouveaux défis. Elle doit rapidement prendre le virage de la modernité et « cesser de faire dans le misérabilisme avec un bout de craie ».



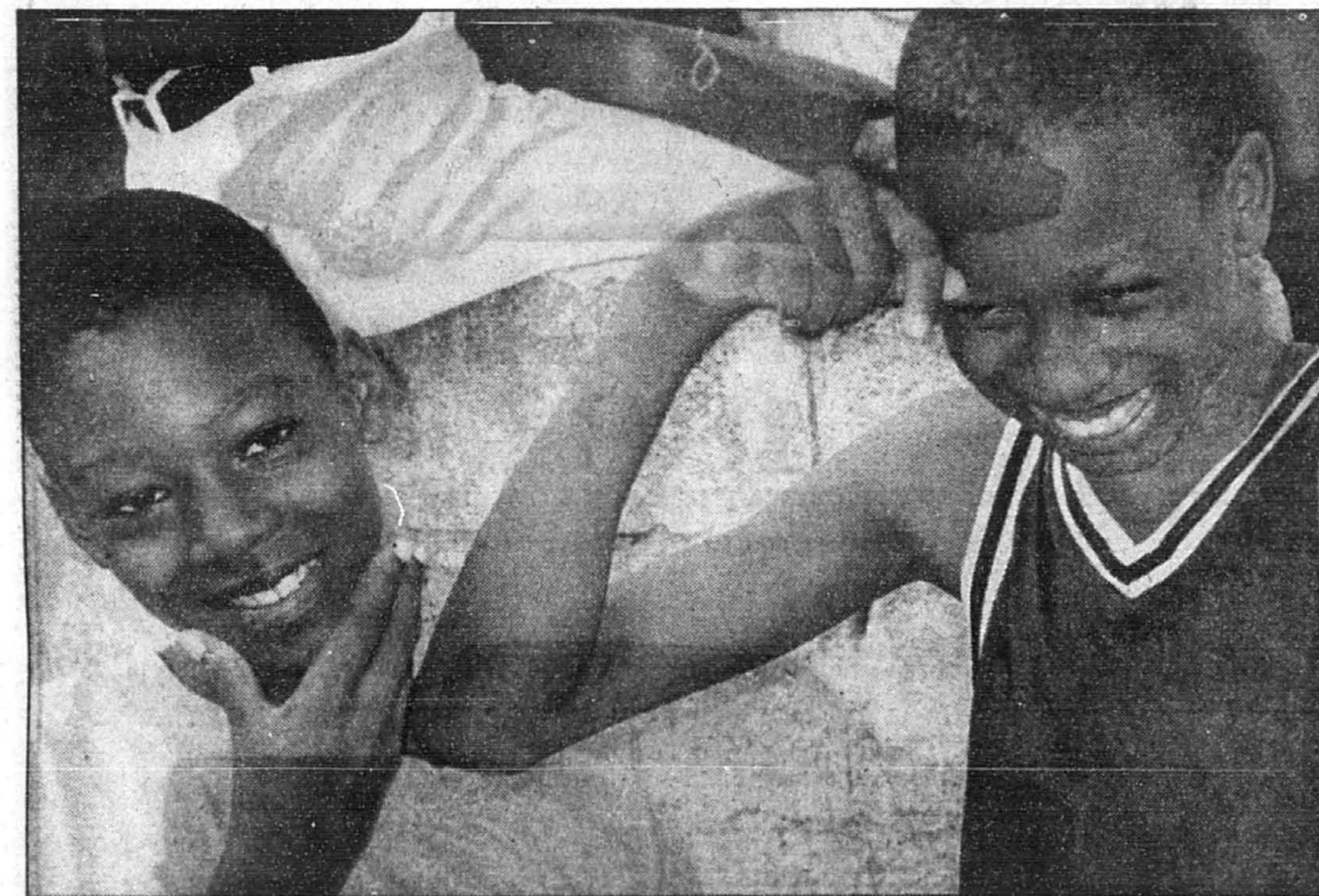
Haïti  
L'école camelote



Michèle Ouimet

Voici la troisième tranche de notre série sur le système d'éducation en Haïti.

Développement embryonnaire, extrême dénuement, insignifiance de la recherche, ensemble de petits établissements surpeuplés présentant entre eux de grandes disparités et évoluant dans un isolement quasi généralisé. Les universités en Haïti se portent décidément bien mal. C'est du moins ce que conclut



Marco, 13 ans, et Wilfrid, 12 ans, deux Québécois d'origine haïtienne qui vivent, bien malgré eux, à Port-au-Prince depuis juin.

## Le pensum de deux ados québécois, Marco et Wilfrid

MICHELLE OUIMET

Marco, 13 ans, et Wilfrid, 12 ans, sont deux frères. Québécois d'origine haïtienne, nés à Montréal, ils vivent bien malgré eux à Port-au-Prince depuis le 23 juin. Leur mère a décidé de les envoyer étudier un an en Haïti, histoire de leur faire connaître leur pays d'origine. On imagine le choc brutal des enfants qui sont débarqués à Port-au-Prince, dans la chaleur moite des tropiques, avec leurs running shoes Nike et leurs jeans griffés.

Marco et Wilfrid vivent chez des parents, en plein cœur de la capitale. Marco a été déstabilisé par cette expérience. Plus que son frère, « J'ai pleuré, pleuré et pleuré, raconte-t-il. Ça sent mauvais ici, les gens font leur toilette dehors, tu peux te faire voler et je n'aime pas les maisons comme ça ( il pointe le toit en tôle ). Je trouve ça dur. J'ai eu un gros choc. »

À l'école aussi, c'est le choc. Les professeurs sont sévères et il faut tout apprendre par cœur, racontent les deux frères. Marco compte les jours qui le séparent de son retour à Montréal. Il en reste au moins 250. En attendant, il pleure encore, mais moins qu'au début.

## Carnet de voyage en pays de misère

Un cancer nommé Cité-Soleil, une bouée nommée Jésus, les profs zombies et autres curiosités nationales

MICHELLE OUIMET

Cité-Soleil est un immense bidonville accroché, comme un cancer, au flanc de Port-au-Prince. Personne ne sait exactement combien de familles s'entassent dans les taudis malodorants mais, à l'hôpital Sainte-Catherine, planté au cœur de la cité et tenu par les soeurs Millagros, on avance le nombre de 200 000, voire 300 000.

Comment décrire Cité-Soleil ? C'est un endroit sale où les débris, qui jonchent les canaux depuis une éternité, sont presque fossilisés. L'eau boueuse et malpropre déborde parfois dans les rues. Le soleil se reflète sur les toits en tôle, surchauffant une atmosphère lourde où bourdonnent des mouches. Il n'existe pas un seul arbre qui pourrait jeter un peu d'ombre et apporter une brise de fraîcheur. C'est peut-être pour cette raison qu'on appelle ce bidonville Cité-Soleil.

De chaque côté de la rue principale, on voit une enfilade de maisons, séparées par d'étroits passages où jouent les enfants. La plupart des familles qui habitent Cité-Soleil ont quitté la campagne pour ne pas crever de faim. Sous-scolarisés, pauvres et démunis, les hommes, les femmes et les enfants échouent dans ce bidonville, sillonné par des bandes de jeunes voyous. Les familles squattent Cité-Soleil qui ne possède pratiquement aucune infrastructure.

Seuls ceux qui vivent à Cité-Soleil osent s'y promener.

rondes sur les devantures des tap-tap ( taxis ). On peut y lire, entre autres : Gloire à Dieu, Merci Jésus, Souvenir de l'éternel, Tout va bien grâce à Jésus, Christ revient, Dieu le sait, Merci Seigneur, Jesus first of all, Christ vivant, Jesus come back, Mea culpa, Vive Jésus, Tout va bien mon frère, Christ est le grand capitaine, Christ capable, Jésus l'unique solution.

Quand on voit l'état de délabrement de la ville et l'impuissance du gouvernement, on saisit mieux pourquoi plusieurs Haïtiens croient que Jésus est l'unique solution.

En Haïti, il existe une catégorie assez particulière d'enseignants : les zombies. Le gouvernement émet des chèques de paie à des enseignants qui ne travaillent plus parce qu'ils sont morts ou vivent à l'étranger. L'argent est encaissé par des proches ou des fonctionnaires. Et il y en a beaucoup, précise le secrétaire général de la Confédération nationale des éducateurs d'Haïti ( la CEQ haïtienne ), André Joseph. Au total, cette fraude coûte à l'État environ cinq millions de gourdes ( 500 000 \$ ) par année.

Sur le trottoir, un vieil homme est mort. D'un trop-plein de pauvreté. Autour de lui, quelques policiers l'entourent. On attend. Quoi au juste ? Probablement que quelqu'un vienne le ramasser. Le vieil homme porte des vêtements usés. Comme sa vie.

À Port-au-Prince, les embouteillages sont monstrueux. Les Haïtiens les appellent les blocus et ceux qui les provoquent, les bloquistes...



Partout, à Port-au-Prince, on peut lire des inscriptions religieuses griffonnées à la hâte sur les murs ou inscrites en belles lettres rondes sur les devantures des tap-tap ( taxis ).

En 1990, l'UNESCO estimait que le taux d'analphabétisme en Haïti était de 62,7 % chez les hommes et de 67,5 % chez les femmes. Alerté par ces chiffres, le gouvernement a mis sur pied, en 1994, une secrétairerie d'État à qui il a confié 15 % du budget normalement consacré à l'éducation.

La secrétairerie a organisé des cours d'alphabétisation dans 110

des 133 communes du pays en s'appuyant sur les syndicats, les coopératives, les églises et les regroupements de femmes et de paysans.

Le frère Mathurin, un jésuite qui a fondé une ferme expérimentale dans la Commune de Dessalines, est sceptique. Il a mis sur pied des cours d'alphabétisation, mais il a vite constaté qu'ils donnaient bien peu de résultats. Le soir, les hommes, crevés par leur journée passée

à bêcher dans les champs sous un gros soleil, roupillent sur leur cahier et les femmes, encombrées par leurs nombreux enfants qu'elles n'ont pas pu laisser à la maison, apprennent difficilement les rudiments de la lecture et de l'écriture.

Il semble que la secrétairerie d'État n'ait pas pensé à ces « détails » lorsqu'elle a élaboré son plan d'alphabétisation dans son bureau aseptisé de Port-au-Prince.

Demain : Les enfants sans école.



# Un « plan A amélioré » en réserve

HUGUETTE YOUNG  
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Alors que presque toutes les provinces ont entamé un processus de consultation publique sur la Déclaration de Calgary, les forces fédéralistes prendront plusieurs initiatives au cours des prochains mois pour offrir un « plan A amélioré » aux Québécois.

Pour l'heure, le gouvernement fédéral laisse tout le terrain aux provinces.

Mais si Ottawa sent que les consultations provinciales dérapent, cela pourrait changer. Le fédéral pourrait alors tenir une consultation nationale mais aucune décision finale n'a été prise, assurait récemment le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion.

Conscient que la Déclaration de Calgary ne demeure qu'un « minimum » pouvant être amélioré, le gouvernement fédéral n'a pas joué sa dernière carte, soulignant sous le couvert de l'anonymat une source fédérale autorisée. Il garde toute sa marge de manoeuvre.

« On veut être capable de blâmer les provinces s'il le faut », dit-on.

L'idée derrière ces consultations provinciales, c'est de créer un mouvement de masse en faveur des principes de la Déclaration :

reconnaissance du Québec comme une « société unique » et égalité des provinces.

En septembre, neuf premiers ministres ont pris l'engagement de consulter leur population pour faire avancer le dossier de l'unité canadienne. La Déclaration de Calgary sert de cadre de discussions.

Le but recherché, c'est de dégager un consensus sur Calgary et de faire adopter une résolution d'appui dans les assemblées législatives de chacune des provinces. Ottawa suivrait. En somme, on veut donner des munitions au chef libéral Daniel Johnson pendant la prochaine campagne électorale au Québec.

Les attentes sont également grandes face à la rencontre fédérale-provinciale de décembre sur le renouvellement de l'union sociale.

Le chef conservateur Jean Charest s'est déjà engagé en faveur du principe de la « codécision » en matière de gestion des programmes sociaux pendant la campagne électorale. Les Québécois y ont vu un gage du renouvellement de la fédération, analyse-t-on à Ottawa.

Ce thème, les libéraux fédéraux ont l'intention de l'emprunter. « La codécision, le fédéral évolue vers ça », indiquait-on dans l'entourage du gouvernement. Selon l'un des conseillers libéraux Serge Joyal, Ottawa s'attend de mettre « un plan d'action sur la table » en décembre en matière d'union sociale.

Entre-temps, dans la plupart des provinces, le processus de consultation est enclenché.

Lignes 1-800, sites Web, courrier électronique, forums de discussion, l'exercice a été lancé en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, à Terre-Neuve et dans les provinces maritimes. L'Ontario est sur le point de le faire.

Le gouvernement québécois de Lucien Bouchard, qui était absent à Calgary, boude l'exercice. Il n'est cependant pas écarté qu'Ottawa consulte les Québécois, a indiqué le premier ministre Jean Chrétien.

En Alberta, 30 000 personnes ont déjà répondu à l'appel. Et dans 60 à 70 % des cas, les Albertains réagissent favorablement aux sept principes énoncés dans la Déclaration de Calgary.

En Saskatchewan, on va droit au but. Dans le questionnaire envoyé à tous les foyers, on affirme que Calgary n'est pas une entente conçue spécialement pour le Québec au détriment des autres provinces. Et on invite les citoyens à s'y rallier « afin de laisser un Canada uni à nos enfants ». La province tiendra plus de 100 réunions au cours des deux prochaines semaines.

S'il y a des dérapages, elles viendront probablement de la Colombie-Britannique, craignent les ministres du gouvernement Chrétien.

Le bouillant premier ministre Glen Clark est loin d'être un allié sûr d'Ottawa. Il n'était pas enthousiaste à l'égard de l'entente de Calgary. Et le dossier du saumon a creusé davantage les rivalités entre la province et le fédéral.

# Quand les politiciens rient d'eux-mêmes...

Charest annonce son départ, McDonough dévoile son « aventure » avec Manning, etc.

Presse Canadienne  
OTTAWA

Des centaines de journalistes ont entendu samedi soir Jean Charest annoncer qu'il quittait la politique.

Invoquant ses responsabilités croissantes, le chef du Parti conservateur a expliqué qu'il avait à s'occuper de sa « jeune progéniture », leur faire la lecture, apaiser leurs chicanes, essuyer leurs pleurs, remonter leurs fermetures éclairées... « Et puis, à part le caucus, j'ai aussi des enfants », a ajouté M. Charest, déclenchant un immense éclat de rire dans l'assistance.

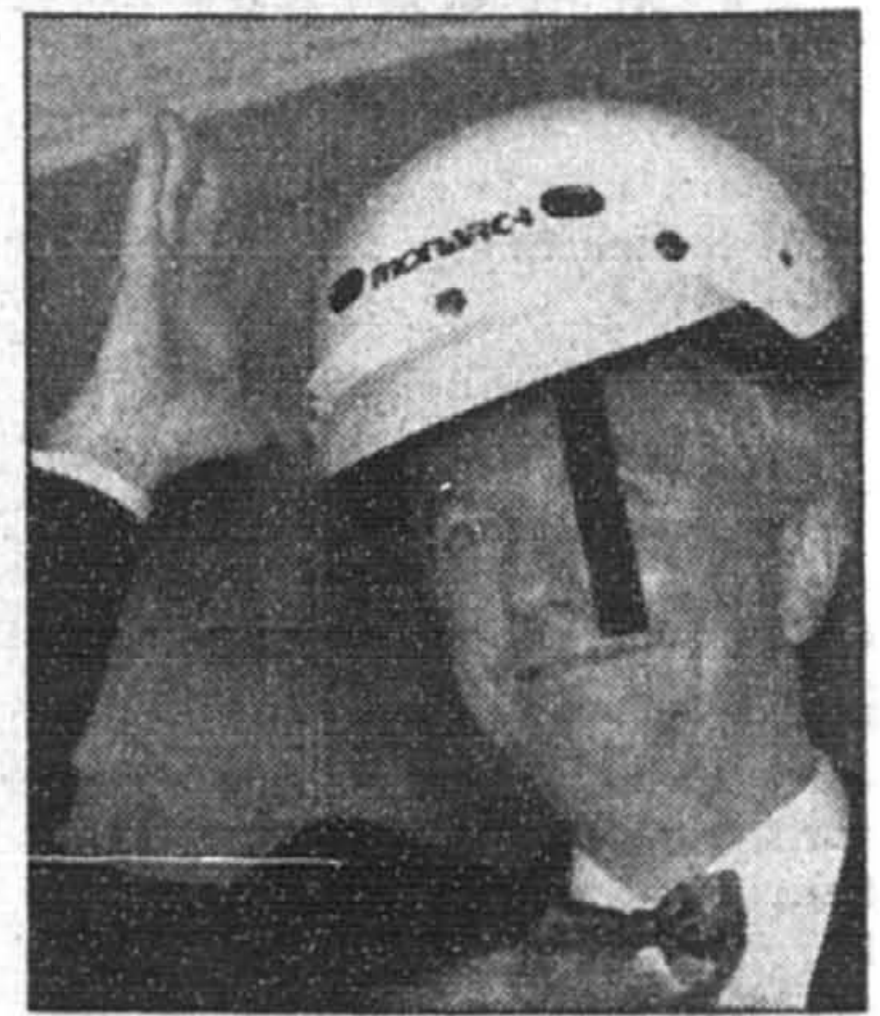
M. Charest était l'un des invités de la traditionnelle soirée de la Tribune de la presse, événement annuel au cours de laquelle les chefs de partis fédéraux se transforment en « stand-up comics » devant les journalistes, le temps de blaguer sur leurs faits et gestes de l'année écoulée et de se moquer les uns des autres.

Au lieu de sortir carnets de notes et magnétophones, les membres de la Tribune de la presse se contentent cette fois d'écouter.

Quelques minutes avant la « révélation » de Jean Charest, les journalistes avaient eu droit à une autre « primeur » : Alexa McDonough et Preston Manning ont une aventure.

« Je lui ai dit dès le début de notre relation que je ne le ferais pas à Stormoway, a lancé le leader néo-démocrate. J'ai mes principes, tout de même. »

M. Manning avait promis au cours de la dernière campagne électorale qu'il ne vivrait pas à Stormoway, résidence officielle du leader de l'opposition à Ottawa, mais il a par la suite changé d'avis. Cela lui a valu de devenir l'un des sujets de prédilection des politiciens au cours de la soirée, y compris de



Gilles Duceppe a reçu, des mains d'Alexa McDonough, un nouveau... bonnet.

Gilles Duceppe. Celui-ci s'est aussi moqué des autres leaders fédéraux, y compris de lui-même et du fameux « bonnet de bain », qui a fourni, a-t-il admis, ample matière aux humoristes.

Le premier ministre Jean Chrétien en a fait rigoler plusieurs de bon coeur quand il s'en est pris aux autres chefs et à des collègues libéraux.

« Regardez Preston Manning. Il pense que le changement climatique, c'est ce qui se produit quand le climatiseur brise à Stormoway. Et il y a Gilles Duceppe, qui pense que le Net (Internet), c'est ce qu'on se met sur la tête quand on visite une fromagerie. »

M. Chrétien s'est également moqué de son ministre des Finances, Paul Martin, généralement perçu comme le plus sérieux candidat à la direction du Parti libéral. M. Martin a d'ailleurs été la cible de nombreuses plaisanteries tout au long de la soirée.



# « Youpiiii! »

UN JEEP, ÇA TIENT BIEN LA ROUTE...  
MÊME S'IL N'Y EN A PAS!



**309\$\***  
par mois

Transport inclus  
Location, terme de 24 mois. Comptant initial de 3 960 \$.

**JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 1998 4X4**

L'ensemble 26E + GEG + LSA comprend :

- Système de sécurité antivol
- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Selec-Trac à mode 4 RM permanent
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Volant inclinable gainé de cuir
- Régulateur de vitesse
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Verre pare-soleil à filtre
- Roues en aluminium
- Porte-bagages
- Hayon de verre.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle.



LE SEUL ET UNIQUE

\* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Location, terme de 24 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Taxes pour le climatiseur en sus (100 \$). Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 40 800 km au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

## LE COURS DALE CARNEGIE®

- COMMUNICATION
- CONFIANCE EN SOI
- RELATIONS HUMAINES
- LEADERSHIP
- PARLER EN PUBLIC
- GÉRER LE STRESS

Programme offert en français ou en anglais  
Programmes sur mesure aussi disponibles pour votre compagnie  
Éligible pour le crédit à la formation - S.Q.D.M. et la loi # 90



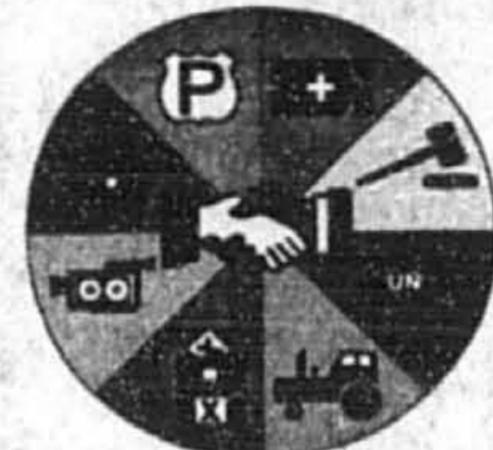
FORMATION  
DALE CARNEGIE®

**747-3381**

Offert par QUALTEAM INC © Dale Carnegie & Assoc. Inc.

The Lester B. Pearson Canadian International Peacekeeping Training Centre

Le centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix



## LA COOPÉRATION INTERDISCIPLINAIRE:

Le nouveau partenariat du maintien de la paix en action

Un séminaire de formation sur les différents partenaires du maintien de la paix, leurs rôles et moyens de coopération. (9 - 20 mars 1998)

Pour de plus amples informations, contacter:  
Registrar (Code 60), Pearson Peacekeeping Centre  
Cornwallis Park, PO Box 100, Clementsport,  
Nova Scotia, Canada, B0S 1E0  
Téléphone: (902) 638-8611 ext 111  
Fax: (902) 638-8888

E-mail: registrar@ppc.cdnpeacekeeping.ns.ca  
Internet: http://www.cdnpeacekeeping.ns.ca

The Centre is a division of the Canadian Institute of Strategic Studies, established by the Government of Canada in 1994, is funded, in part, by the Department of Foreign Affairs and International Trade and the Department of National Defence.

Le Centre (une division de l'Institut canadien d'études stratégiques) a été établi par le Gouvernement du Canada en 1994. Le soutien financier du Centre provient, en partie, des ministères des Affaires étrangères et du commerce international et de la Défense nationale.



CKOI  
96.9 FM

PRES DE

**20000\$**

EN PRIX

La Presse

GRAND PRIX: DEUX VOYAGES  
DOUBLES DE 10 JOURS POUR  
SKIER À BRIDES-LES-BAINS EN  
SAVOIE AU PIED DES 3 VALLÉES.

DU LUNDI AU JEUDI DES  
ÉQUIPEMENTS DE SKI ET DE  
SNOWBOARD GRACIEUSEMENT DE  
ATOMIC, OXYGEN ET OBERSON.

LES VENDREDIS: HUIT WEEK-ENDS  
POUR 2 À TREMBLANT INCLUANT  
2 NUITS D'HÉBERGEMENT  
ET 2 JOURS DE SKI.

VOYAGES  
Gendron

swissair

ATOMIC

OXYGEN

TREMBLANT

COUPON DE PARTICIPATION

## OBERSON

Concours  
ouvert  
aux 18 ans  
et plus.

Retournez le coupon de participation et écoutez CKOI FM entre 14h et 15h du lundi au jeudi pour participer. Entre le 10 novembre 97 et le 4 décembre 97. Si votre nom est mentionné, vous aurez 30 minutes pour appeler à CKOI et gagner le prix du jour. (Règlements disponibles chez OBERSON, 1355 boul. des Laurentides à Laval).

Quelle est la plus importante magasin de ski au Québec? Réponse: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Âge: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_ Tél: \_\_\_\_\_

Postez à: Ski Mania Oberson, CKOI FM C.P. 96,9 Montréal, Qc H4G 3M1

Ce concours se termine le 7 décembre 1997 à 17h. Reproductions à la main acceptées, photocopies refusées.

# L'UMQ se plaint de la faible participation des syndicats

MARIE-CLAUDE GIRARD

Sur la base d'un sondage téléphonique effectué vendredi auprès de plus de 200 villes, l'Union des municipalités du Québec soutient que les trois quarts de ses membres n'ont pu entamer encore des discussions avec leurs employés sur la réduction de 6 % des coûts de main-d'oeuvre.

À trois semaines de la date butoir fixée avec le gouvernement, l'UMQ brandit à nouveau le spectre des hausses de taxes, adve-

nant que les villes n'arrivent pas à s'entendre avec leurs syndicats.

Du côté syndical, on se dit surpris par les résultats de ce sondage éclair, au lendemain de la rencontre avec le premier ministre, la semaine dernière.

« J'aimerais bien que l'UMQ rende publique la liste des syndicats qui refusent de négocier. Cela semble une tactique pour obtenir la loi spéciale qu'elle demande depuis le début », note Gilles Charland, directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction

publique et représentant de la coalition provinciale des employés municipaux.

« On ne demande pas mieux que de négocier. Mais si les maires arrivent avec la seule idée de réduire de 6 % les coûts de main-d'oeuvre, ça ne peut pas fonctionner », note M. Charland.

Les syndicats ne considèrent pas la date butoir du 25 novembre comme une véritable échéance. Pour eux, la facture de Québec ne représente qu'une partie des revendications des villes.

D'après le représentant de la coalition, des ententes ont été conclues dans une quarantaine de municipalités, « la plupart étant membres de l'UMQ ». « On pense que ça devrait aller en s'accéléralant », indique-t-il. Selon lui, près de 500 négociations sont en cours actuellement dans les municipalités.

Au secrétariat de l'UMQ, on admet toutefois que les villes n'ont pas toutes reçu un refus systématique des syndicats. Plusieurs n'ont pas connu « d'avancement significatif » au cours des négociations.

## EN BREF

### Accident mortel

La route a fait deux victimes, au cours de la nuit de samedi à hier, sur la route 362, près de La Malbaie, dans la région de Charlevoix. Deux personnes dans la cinquantaine ont perdu la vie lorsque leur voiture a capoté. On ignore si l'alcool a joué un rôle dans cette tragédie.

### Reprise des négociations chez Pepsi

Les négociations reprennent aujourd'hui entre la compagnie Brevages Pepsi-Cola et le syndicat des Teamsters affilié à la FTQ, représentant les 500 travailleurs de l'usine de Saint-Laurent, qui amorcent leur troisième semaine de grève. On s'attend à ce que la partie patronale dépose son offre finale demain. De source syndicale, les derniers échanges ont permis certains progrès, mais il reste cinq points en litige dont la permanence des nouveaux employés, les heures supplémentaires et la diminution des salaires de certains employés. Entretemps, les travailleurs maintiennent des piquets de grève, notamment devant des supermarchés. Ils ont reçu l'appui de leurs collègues de Toronto, qui refusent depuis jeudi de faire des heures supplémentaires, espérant ralentir le transfert des produits Pepsi au Québec.

### Appui au syndicat chez McDonald's

La Ligue des droits et libertés donne son appui au groupe d'employés du McDonald's de Saint-Hubert, qui tentent depuis plusieurs mois d'y implanter un syndicat. Selon la présidente de la Ligue, Lucie Lemonde, « il s'agit là d'une lutte majeure pour la liberté d'association syndicale, pour le respect du droit d'association ». Le syndicat des Teamsters-FTQ a déposé en février dernier une demande d'accréditation syndicale pour les 62 jeunes employés du restaurant. L'employeur conteste cette requête, bien que plus de 80 % des salariés aient signé une carte d'adhésion. Les audiences se poursuivront le 17 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre devant un commissaire du ministère du Travail.

### Grève des procureurs de la Cour municipale

Les procureurs de la cour municipale de Montréal entament ce matin une grève générale illimitée, à la suite de l'échec des négociations pour le renouvellement de la convention collective échu depuis le 30 avril 1996. La Ville souligne que les services essentiels seront assurés. Les causes jugées urgentes ou impliquant des détenus auront priorité. Le syndicat se dit prêt à négocier pour la réduction salariale de 6 %, mais refuse de « payer pour les pots cassés par la mauvaise gestion de la présente administration ». Il demande entre autres que sept employés occasionnels soient embauchés. Au contraire, la Ville soutient que les procureurs refusent de contribuer à l'effort « d'assainissement des finances publiques » demandé à tous les employés municipaux.

### Entente chez Amtrak

La société américaine de chemins de fer Amtrak et ses cheminots ont conclu une entente de principe, hier, écartant du même coup la menace de paralysie du service de trains de voyageurs aux États-Unis. L'entente de principe prévoit une augmentation de la productivité en retour d'une hausse des salaires. Le président du syndicat des cheminots, Jed Dodd, s'attend à ce que ses membres entérinent l'entente de principe d'ici un mois. Une grève prolongée chez Amtrak aurait gravement perturbé le service de trains de banlieue dans plusieurs métropoles américaines, en plus de paralyser le service national Amtrak — 54 000 voyageurs par jour. Une séance intensive de négociations s'était amorcée jeudi dernier, avec un ultimatum fixé au 6 novembre; deux autres ultimatums avaient déjà été reportés.

## LES OTQ À TAUX PROGRESSIF

# Du rendement! Sans risques.

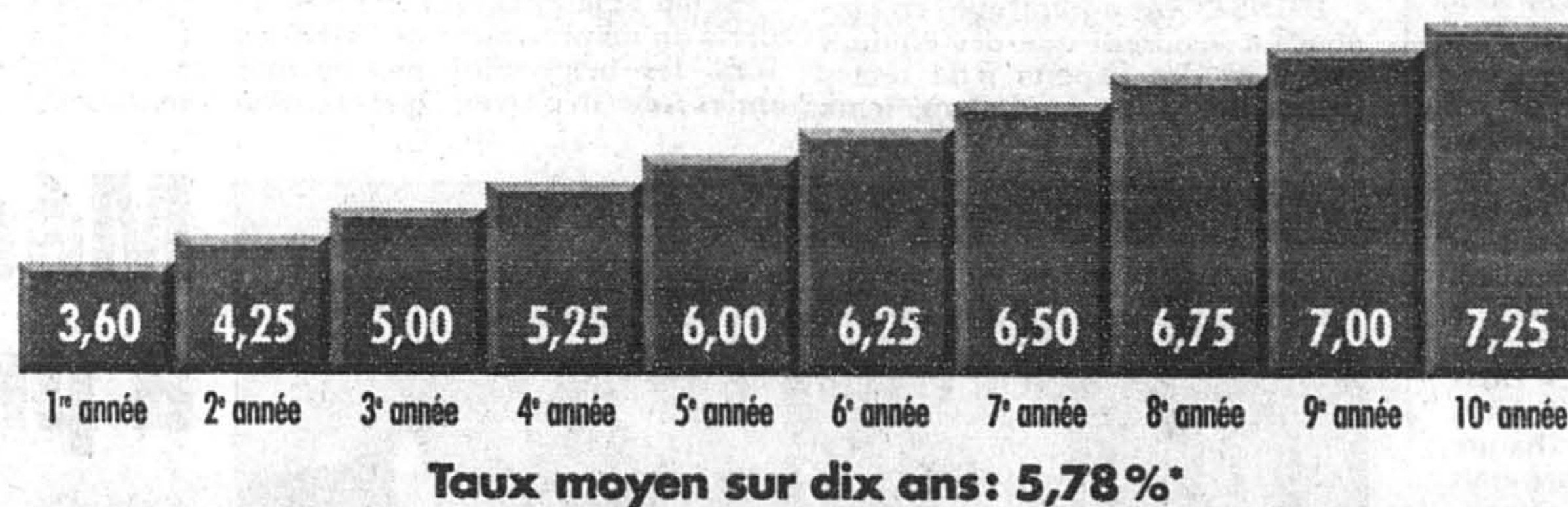
Vous cherchez un produit financier qui donne d'excellents rendements tout en protégeant votre capital? N'attendez plus: achetez des Obligations à terme du Québec (OTQ) à taux progressif dès aujourd'hui. Parce que le temps, c'est de l'argent.

### POURQUOI DES OTQ À TAUX PROGRESSIF?

Tout simplement parce qu'il est difficile de trouver mieux. **Comparez, vous verrez!**

- **Garanties** par le gouvernement du Québec, **sans limite de capital**, elles sont absolument sans risques.
- Leurs taux progressifs **garantis pour chacune des dix prochaines années** sont des plus concurrentiels.
- Elles sont **remboursables chaque année**, sans pénalité, à leur date anniversaire.
- Elles sont **admissibles** au REER et au FERR.

Et mieux encore, vous avez tout intérêt à garder vos OTQ à taux progressif le plus longtemps possible puisque leur rendement croît avec les années. Consultez le tableau pour en suivre la progression.



**COMPAREZ:**  
**3,60%**  
**LA PREMIÈRE ANNÉE.**

### C'EST TOUJOURS LE TEMPS DE BIEN FAIRE.

Pour vous procurer des OTQ à taux progressif dès aujourd'hui, c'est tout simple: appelez un agent d'investissement de Placements Québec au 1 800 463-5229 ou au (418) 521-5229, **du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis de 9 h à 17 h jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre**. Elles sont également offertes chez les courtiers en valeurs mobilières, les intermédiaires en assurance et dans les institutions financières. Les formulaires et dépliants sont disponibles dans les bureaux de **Communication-Québec** et dans plus de **1 000 bureaux de poste corporatifs**.

\*Taux offerts sur la base de versements annuels d'intérêts.  
IMPORTANT: le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts en tout temps.

**PLACEMENTS**  
**QUÉBEC**

Notre intérêt à tous  
<http://www.placementsqc.gouv.qc.ca>

**1 800 463 - 5229**

**LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC**

Québec

# Monde

L'EXPRESS  
INTERNATIONAL



ISRAËL

## Netanyahu et le poison

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a visionné un film sur le poison utilisé par des agents du Mossad avant une tentative d'assassinat contre un responsable palestinien du Hamas à Amman, a indiqué une chaîne de télévision israélienne. Le chef des services secrets israéliens Danny Yatom a présenté ce film à M. Netanyahu, dont dépend le Mossad, après le double attentat suicide à Jérusalem le 31 juillet commis par des intégristes palestiniens, qui a coûté la vie à 16 Israéliens. En guise de représailles, le premier ministre avait ordonné au Mossad d'organiser une opération contre un responsable du Hamas, a ajouté la télévision. Ce film détaille notamment les effets du poison, qui a ensuite été injecté à l'aide d'une seringue le 25 septembre par des agents du Mossad dans le cou de Khaled Mechaal, le chef du bureau politique du Mouvement de la résistance islamique à Amman. M. Mechaal avait dû être hospitalisé dans un état grave, tandis que les deux auteurs de l'attentat étaient arrêtés. M. Mechaal a ensuite échappé à la mort lorsque Israël a fourni un antidote après que le roi Hussein de Jordanie eut menacé de rompre les relations diplomatiques avec l'État hébreu, si le responsable du Hamas mourrait.



Benjamin Netanyahu

d'après AFP

ITALIE

## Immigrés clandestins

Sept cent cinquante clandestins, en majorité d'origine kurde, sont arrivés hier par bateau dans le port italien de Santa Maria di Leuca, dans les Pouilles. Ces immigrants, parmi lesquels de nombreux femmes avec enfants, ont voyagé à bord du « Husan », un bateau de 40 mètres immatriculé au Liban. « Chaque espace disponible du navire était occupé par une personne. Beaucoup de femmes avaient leurs enfants dans les bras », a raconté un secouriste. Le bateau chargé de clandestins avait été repéré hier à l'aube à environ un mille des côtes italiennes et escorté jusqu'au port de Santa Maria di Leuca par deux vedettes des garde-côtes italiens.

d'après AFP

COLOMBIE

## Proposition de paix

Le gouvernement colombien a indiqué hier qu'il allait étudier une proposition de paix de l'Armée de Libération nationale (ELN, guévariste) mais qu'un éventuel accord ne pourrait être trouvé sous la pression d'enlèvements ou d'actes illégaux. Les rebelles ont fait cette proposition samedi, lors de la libération de deux observateurs de l'Organisation des États américains (OEA) et d'un juriste colombien qu'elle détenait en otages depuis le 23 octobre. Selon l'ELN, il faut convoquer une conférence nationale et une assemblée constituante, ouverte à tous les acteurs sociaux, afin de mettre fin au conflit. Les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC, principale et plus ancienne guérilla du pays) avaient formulé une demande similaire le 15 juin, lorsqu'elles avaient libéré 70 soldats qu'elle retenait prisonniers.

d'après AFP

POLOGNE

## Intégration à l'OTAN

Le ministre français de la Défense, Alain Richard, est arrivé à Erfurt, en Allemagne pour s'entretenir avec ses homologues allemand et polonais qui porteront notamment sur l'intégration de la Pologne dans l'OTAN. Les membres du « Triangle de Weimar », constitué en 1991 pour coordonner les politiques étrangères des trois pays, puis les questions de défense, discuteront également de la Bosnie et de leurs relations trilatérales.

d'après AP

# Bagdad réaffirme : oui à une inspection pourvu que les Américains n'en soient pas

d'après AFP  
BAGDAD

L'Irak s'est montré hier intransigeant dans son refus de coopérer avec les experts en désarmement américains, et a commencé à prendre ses précautions face à l'éventualité d'une riposte militaire américaine.

Le ministre irakien des Affaires étrangères, M. Mohammad Saïd al-Sahhaf, a déclaré à l'agence officielle INA que l'Irak n'était pas opposé à la reprise aujourd'hui des inspections de la Commission spéciale de l'ONU chargée de le désarmer (UNSCOM), mais sans la participation des Américains.

« L'UNSCOM et les équipes d'inspections et les groupes de surveillance qui en dépendent peuvent reprendre leurs activités sans la participation d'Américains », a-t-il dit.

« Nous sommes soucieux de la poursuite de la coopération constructive avec l'UNSCOM », a-t-il ajouté, soulignant que la décision irakienne de ne plus coopérer avec les inspecteurs de nationalité américaine « ne signifiait en aucun cas un refus de coopérer avec l'UNSCOM ».

M. Saïd al-Sahhaf a affirmé que Bagdad avait « accumulé des preuves irréfutables » selon lesquelles les experts américains « profitaient de leur travail à l'UNSCOM pour exécuter un complot américain hostile à l'Irak, et pour provoquer des crises et des tensions » entre l'ONU et Bagdad.

Selon lui, Washington cherche ainsi à prolonger « indéfiniment » l'embargo multiforme imposé à l'Irak depuis son invasion du Koweït, en août 1990.

L'Irak a décidé de ne plus coopérer avec les Américains de l'UNSCOM et leur a accordé un délai expirant mercredi pour quitter le territoire, en représailles à une résolution du Conseil de sécurité proposée par les États-Unis menaçant de durcir les sanctions contre l'Irak s'il entravait encore le travail des inspecteurs du désarmement.

L'UNSCOM a répliqué en annonçant vendredi que des équipes comptant des experts « de toutes nationalités » reprendraient leurs



Des citoyens de Bagdad inquiets parcouraient avec attention les journaux du matin hier pour suivre l'évolution des rapports entre leur pays et les Nations unies.

activités lundi, après une suspension de quatre jours.

Un diplomate occidental en poste à Bagdad a estimé qu'aujourd'hui serait « une journée cruciale, car ce sera le vrai test pour l'Irak ». « Des inspecteurs vont entamer une nouvelle mission, et très, très probablement des Américains vont y

participer », a-t-il dit.

Pour faire face aux conséquences possibles du bras de fer engagé par l'ONU, le président Saddam Hussein a discuté hier avec ses ministres des mesures nécessaires pour faire face à une éventuelle riposte militaire américaine.

D'après l'INA, M. Saddam Hus-

## Des gaz mortels en Irak ?

d'après AFP  
LONDRES

L'Irak a décidé d'expulser les inspecteurs américains de l'UNSCOM car ils étaient sur le point de découvrir des stocks secrets d'un gaz mortel extrêmement violent qui attaque le système nerveux, affirmait hier l'hebdomadaire britannique *The Observer*.

Selon le journal, qui cite des experts du désarmement de l'ONU en Irak, les inspecteurs des Nations unies ont découvert que Bagdad

avait commandé 750 tonnes de produits chimiques permettant la fabrication de ce gaz, le VX, considéré comme dix fois plus dangereux que le sarin.

Les autorités irakiennes ont affirmé que la totalité des stocks avaient été détruits par les bombardements de la guerre du Golfe ou par leurs soins mais la Commission spéciale d'inspection de l'ONU (UNSCOM) chargée du désarmement irakien est très sceptique, souligne *The Observer*.

## Médiation grecque à propos du Kosovo

d'après AFP  
HÉRAKLION

La Grèce a tenté hier une médiation entre la Yougoslavie et l'Albanie à propos du Kosovo, province du sud de la Serbie dont la population albanaise réclame l'indépendance, 24 heures avant le début d'une importante conférence balkanique à Héraklion, dans l'île de Crète.

Après deux entretiens successifs du premier ministre grec Costas Simitis avec son homologue albanais Fatos Nano et le président yougoslave Slobodan Milosevic, le porte-parole du gouvernement grec a réaffirmé la volonté d'Athènes d'aider « à la solution de tous les problèmes dans le sud-est de l'Europe ».

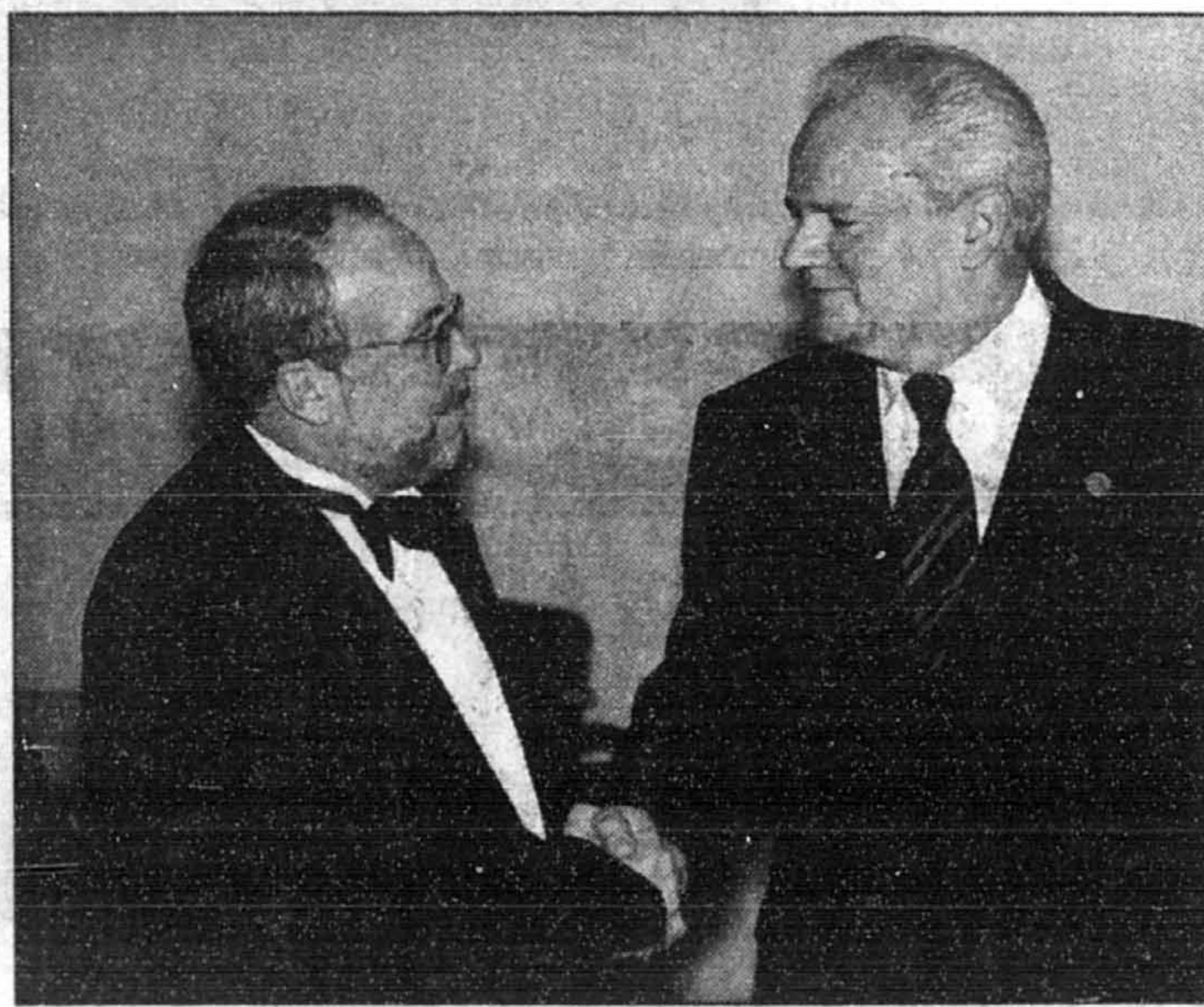
« La Grèce estime que c'est par le dialogue dans le cadre de la république fédérale yougoslave qu'il

faut chercher les solutions qui permettront que les rapports entre l'Albanie et la Yougoslavie deviennent excellents », a ajouté Dimitris Reppas.

Une rencontre entre M. Milosevic et M. Nano est normalement prévue aujourd'hui en marge de la conférence balkanique qui réunit huit pays en Crète.

Les relations entre Tirana et Belgrade sont tendues depuis 1989 lorsque Belgrade a supprimé le statut d'autonomie dont jouissait le Kosovo, province de deux millions d'habitants dont 90 % sont des Albanais de souche.

Des manifestations de la population albanaise se multiplient depuis dans cette région. Samedi, le président albanais Rexhep Meidani a demandé une intervention de la communauté internationale pour éviter un conflit au Kosovo.



Le premier ministre albanais Fatos Nano (à g.) et le président yougoslave Slobodan Milosevic se serrent la main à l'occasion d'un dîner offert par le premier ministre grec Costas Simitis lors du sommet des Balkans tenu à Héraklion.

REPÈRES / Moyen-Orient

## Les pourparlers de Washington

PIERRE GLACHANT  
de l'Agence France-Presse, WASHINGTON

Les États-Unis accueillent aujourd'hui d'importants pourparlers israélo-palestiniens et espèrent qu'ils permettront de débloquer véritablement le processus de paix au Proche-Orient, en piètre état depuis le mois de mars.

Cette rencontre, près de Washington, intervient après le voyage au Proche-Orient du secrétaire d'État américain Madeleine Albright, en septembre, et le déplacement dans la région du coordinateur américain Dennis Ross, fin octobre, durant lesquels les deux responsables américains n'ont pas ménagé leurs efforts pour sortir le processus de paix de l'ornière.

Israéliens et Palestiniens abordent de façon très différente ces pourparlers, avec confiance chez les

Israéliens, avec un profond scepticisme chez les Palestiniens.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, David Lévy, est arrivé dès hier matin à Washington, et le négociateur palestinien, Mahmoud Abbas, secrétaire général du Comité exécutif de l'OLP, était attendu dans le courant de la journée.

Les États-Unis se sont activement impliqués auprès du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat pour que ces pourparlers, qui avaient déjà été repoussés une première fois en octobre, puissent avoir lieu.

Madeleine Albright avait convenu d'une telle rencontre, lors d'entretiens fin septembre à New York avec David Lévy et Mahmoud Abbas.

Les États-Unis accordent d'autant plus d'importance à ces pourparlers, qui dureront plusieurs jours, que le processus de paix au Proche-Orient est en très mauvais état de-

puis le mois de mars, date à laquelle Israël avait décidé de construire un nouveau quartier juif à Jérusalem-Est, suscitant l'exaspération et la fureur des Palestiniens.

Ceux-ci souhaitent faire de Jérusalem-Est la capitale d'un futur État.

Après avoir manifesté peu d'enthousiasme devant ces discussions, Israël a changé de ton et affichait hier sa confiance.

Le ministre israélien David Lévy a indiqué, avant son départ de Tel-Aviv, qu'il avait reçu l'accord de son gouvernement pour traiter de la colonisation et des redéploiements militaires israéliens en Cisjordanie.

« Je ne me serais pas rendu à ces négociations sans avoir reçu un feu vert me permettant de prendre des décisions très importantes », avait-il précisé.

David Lévy répondait ainsi aux critiques émises par M. Arafat selon lequel le ministre israélien « ne

dispose d'aucun pouvoir de décision ».

Selon la radio publique israélienne, citant des sources politiques à Jérusalem, David Lévy pourrait s'engager à suspendre les nouveaux projets de colonisation si les Palestiniens acceptaient de différer les prochains retraits militaires israéliens.

Yasser Arafat ne veut pas en entendre parler et rappelle aux Israéliens leurs engagements pris à Oslo.

Les États-Unis ont réaffirmé quant à eux leur position vendredi, par l'intermédiaire du porte-parole du Département d'État, James Rubin.

Celui-ci a estimé que le processus de paix pourrait être relancé si l'ensemble des dispositions des accords d'Oslo étaient menées à leur terme, ce que réclament les Palestiniens, tout en accélérant les discussions sur le statut final, demandées par les Israéliens.

## Monde

## Alger sert une mise en garde à l'opposition

Les manifs de contestation contre la « fraude » électorale seront interdites

d'après AFP  
ALGER

Les autorités ont mis en garde hier les partis qui ont décidé de poursuivre, cette semaine, leur mouvement de contestation pour dénoncer la « fraude » lors du scrutin local, après la fin de non-recevoir du président Liamine Zeroual à leurs exigences.

Le ministère de l'Intérieur a demandé aux partis protestataires de « s'abstenir désormais de recourir aux manifestations publiques non autorisées » dans le « souci de préserver l'ordre public et la sécurité ».

Il a averti que « tout manquement à la réglementation exposera ses auteurs aux rigueurs de la loi » dans un communiqué diffusé à la

mi-journée.

Les partis qui étaient descendus jeudi dans la rue pour dénoncer une « fraude massive » et réclamer l'annulation du vote, ont poursuivi hier leurs consultations.

À l'issue d'une réunion samedi soir, ils ont déjà décidé de « suspendre » leur participation aux assemblées locales élues le 23 octo-

bre, largement dominées par le parti présidentiel du Rassemblement national démocratique (RND).

La réunion regroupait le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le Front des forces socialistes (FFS), le Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas), membre du gouvernement, Ennahda, et les petits Parti des travailleurs (PT, trotskyste) et Parti du renouveau algérien (PRA).

Ces partis vont poursuivre leur « protestation pacifique et unitaire contre la fraude ».

Ils ont demandé à leurs groupes parlementaires de prendre des « initiatives » mais sans décider jusqu'à présent d'un retrait de l'As-

semblée.

La réunion de samedi a connu un absent de taille : le Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique), membre du gouvernement, qui apparaît tiraillé entre la pression de sa base — notamment à Alger — et l'attitude attentiste de sa direction.

Le FLN avait participé à la marche de jeudi, qui a réuni entre 12 000 et 15 000 personnes, selon les estimations de l'AFP.

À l'exception du FLN, les autres partis ont jugé sévèrement le discours vendredi soir de M. Zeroual.

Le RCD a indiqué que le pouvoir avait choisi la « fuite en avant ». Le FFS a estimé que M. Zeroual avait « tourné le dos au processus démocratique et au dialogue » et le PT

qu'il « avait fermé toutes les portes ». Pour le MSP, ce discours a été à « contre-courant de la gravité de la situation ».

Les autorités ont maintenu que le scrutin avait été régulier, et que seule la justice devait trancher des cas litigieux, jugés limités. Les médias publics ont passé sous silence les marches populaires.

M. Zeroual a rejeté les exigences des partis dans un discours. « La force de la loi et de la Constitution sera la seule à régner en toute circonstance », a déclaré M. Zeroual. Il a demandé aux partis de « faire prévaloir les intérêts stratégiques du pays et de veiller à garantir la stabilité des institutions et des acquis de la démocratie ».

## Jiang Zemin termine son voyage sur une note technologique

d'après AFP  
LOS ANGELES

Le président chinois Jiang Zemin s'est fait présenter hier à Los Angeles une vitrine de la haute technologie américaine, en visitant le siège social de la firme de télécommunications Hughes Electronics, branche de General Motors.

Cependant des centaines de manifestants étaient rassemblés devant un hôtel de Beverly Hills où le président chinois a pris la parole lors d'un déjeuner en son honneur.

Les manifestants, dont la police a estimé le nombre entre 600 et 800, ont dénoncé la politique chinoise envers le Tibet et Taïwan ainsi que la situation des droits de l'Homme en Chine.

Au cours de sa visite chez Hughes Electronics, M. Jiang, qui est ingénieur de formation, a pu mettre au volant d'un « véhicule intelligent », voiture équipée entre autres de systèmes de navigation satellitaire, observer un modèle de voiture électrique et regarder les programmes diffusés en direct du réseau de télévision chinois CTN ou de la chaîne d'informations fi-

nançières de Hong Kong ABN (Asia Business News).

Le président chinois a achevé hier à Los Angeles une visite officielle entamée une semaine auparavant à Honolulu (Hawaï). Il a ensuite rencontré le gouverneur de Californie Pete Wilson, puis le maire de Los Angeles Richard Riordan avant d'être l'hôte d'un déjeuner coprésidé par plusieurs présidents

directeurs généraux de sociétés américaines.

Hughes Electronics se flatte d'avoir des relations avec la Chine depuis que la société a installé des antennes de télévision pour retransmettre la visite historique à Pékin du président américain Richard Nixon en 1972. La compagnie réalise un tiers de son chiffre d'affaires en Asie-Pacifique.

## Violentes manifs religieuses au Pakistan

d'après AFP  
KARACHI

Trois dignitaires musulmans et un étudiant ont été tués hier à Karachi, la métropole du sud du Pakistan secouée en fin de journée par de violentes manifestations.

Les trois religieux — des personnalités sunnites qui appartenaient à l'une des madrassas (école coranique) les plus prestigieuses du Pakistan — ont été tués et une quatrième personne a été blessée par des inconnus qui ont lancé un engin explosif contre le véhicule où ils avaient pris place.

Les attaquants à moto ont lancé une grenade qui est tombée sur le camion qui transportait les religieux de la mosquée de Binouri Town vers un quartier est de Karachi, selon la police.

Quelques heures plus tard, un étudiant de cette même madrasa a été tué et un autre blessé lorsque des inconnus ont ouvert le feu sur des manifestants qui protestaient contre l'assassinat des trois personnalités religieuses.

Des centaines d'étudiants islamiques en colère parmi lesquels se trouvaient des Afghans — nombreux dans les madrassas (écoles coraniques) du Pakistan — ont en effet attaqué dans l'après-midi des boutiques et mis le feu à des véhicules dans la ville, avant de s'en prendre aux forces de l'ordre dépêchées sur place.

La police soupçonne des rivalités religieuses d'être à l'origine de cet attentat. Le Pakistan est actuellement secoué par une terrible vague de violence en raison de la « guerre » que se livrent les extrémistes sunnites et chiites.

La Madrasa de Binouri Town accueille des étudiants de quelque 45 pays incluant la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne, les Philippines et plusieurs États du Golfe.

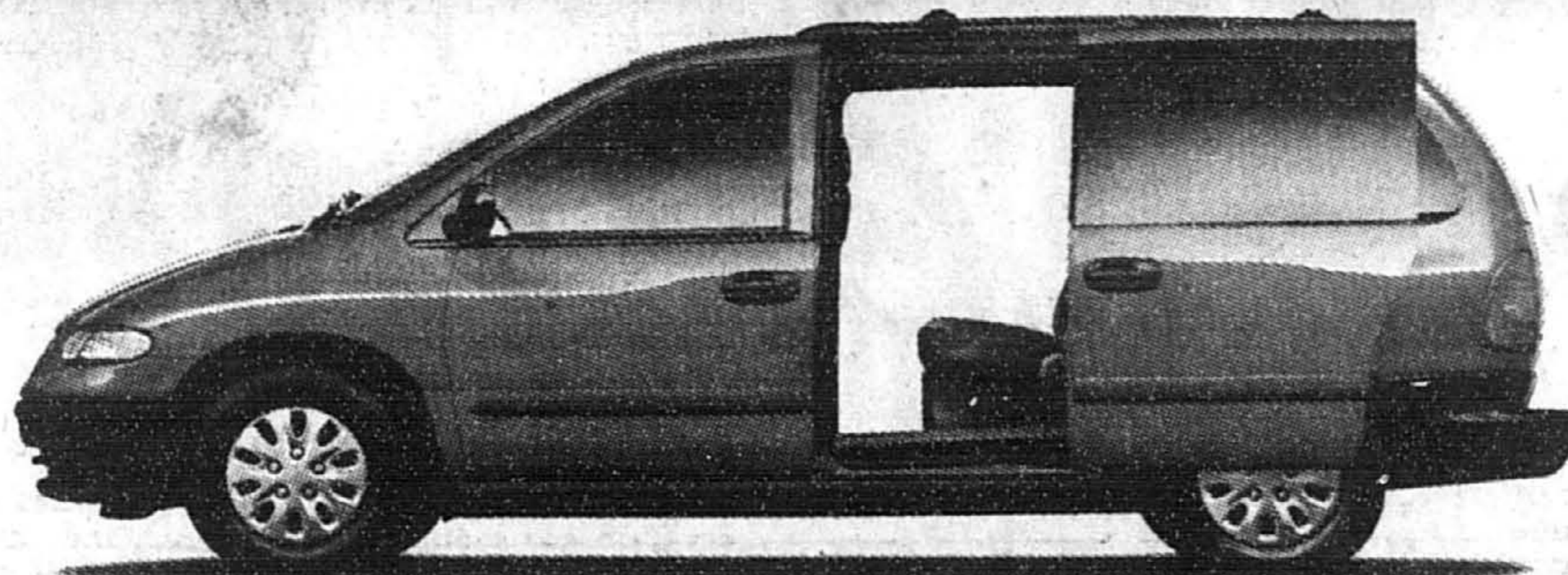
Les trois religieux tués sont le principal le maulana Sheikh Habibullah, le responsable des étudiants étrangers, le mufti Samiullah et Mohammad Tahir, un professeur.

L'attaque pourrait constituer une action de représailles après l'assassinat mercredi dernier à Karachi, la métropole économique du sud et capitale de la province du Sindh, d'un enseignant religieux chiite Syed Shamim Hasan Kazmi, 70 ans, ont estimé des sources officielles.

Le groupe extrémiste Sipah-i-Sahaba Pakistan (SSP) et une faction intégriste chiite le Sipah-i-Mohammad Pakistan (SMP) sont entrés depuis le début de l'année dans une spirale de la violence — faite d'attentats et de représailles — principalement dans la province du Pendjab où elle a fait plus de 200 morts.

Le chef de la police de Karachi Malik Iqbal a affirmé que les forces de l'ordre, incluant notamment des « rangers », troupes paramilitaires dotées de véhicules blindés, avaient été déployées dans plusieurs quartiers sensibles de la ville « pour prévenir la violence sectaire ».

## Les Autobeaucoup de Chrysler



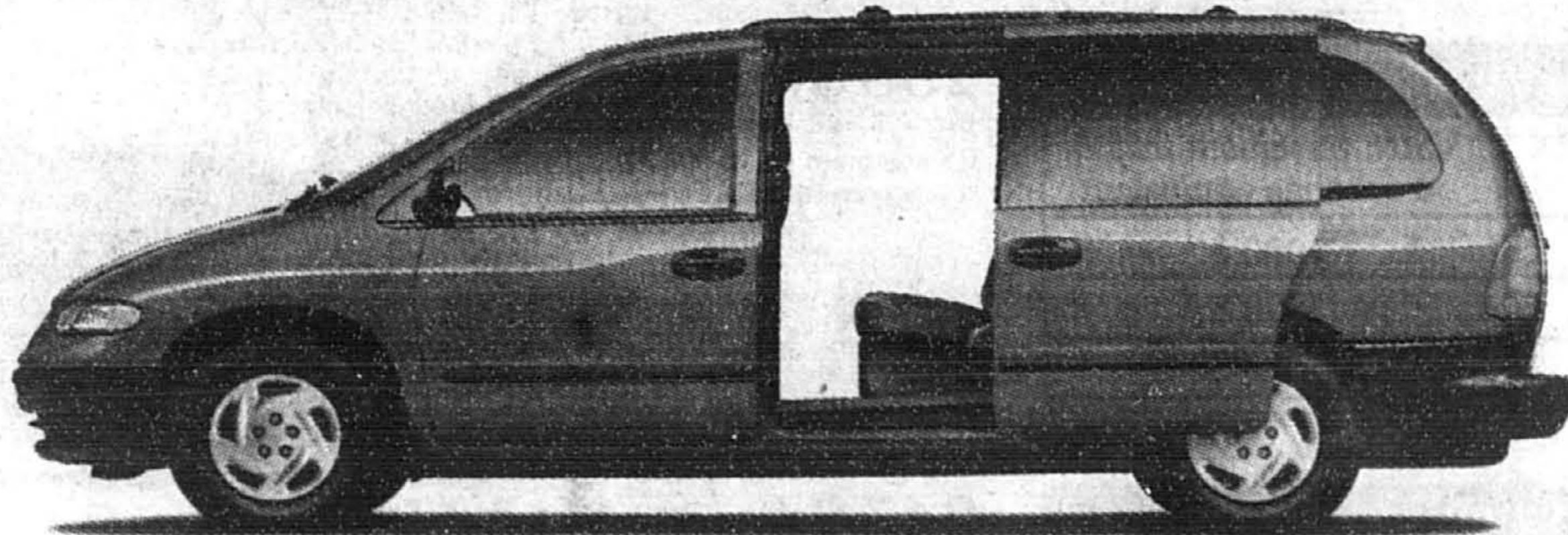
## Avec ces caractéristiques

Plymouth Voyager/Dodge Caravan 1998

Ensemble 24T + GKD : Deux portes latérales coulissantes • Moteur V6 de 3 litres • Transmission automatique • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo • Sièges pour sept passagers • Banquette arrière sur roulettes Easy Out™ • Deux sacs gonflables • Poutres de renfort latérales • Verrous à l'épreuve des enfants

À  
CE  
PRIX239\$ PAR MOIS  
TERME DE  
30 MOIS  
comptant initial de 2 355 \$

## Des modèles de perfection



## Avec ces caractéristiques

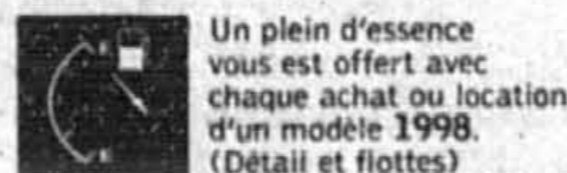
Plymouth Grand Voyager/Dodge Grand Caravan 1998

Ensemble 28D : Deux portes latérales coulissantes • Moteur V6 de 3,3 litres • Transmission automatique • Climatiseur • Radiocassette AM/FM stéréo • Sièges pour sept passagers • Banquette arrière sur roulettes Easy Out™ • Porte-bagages au toit • Poutres de renfort latérales • Verrous à l'épreuve des enfants • Deux sacs gonflables • Glaces et verrouillage des portes à commandes électriques

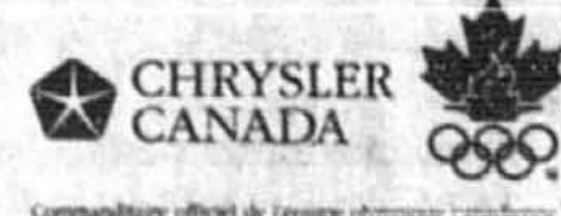
À  
CE  
PRIX259\$ PAR MOIS  
TERME DE  
30 MOIS  
comptant initial de 2 740 \$

## La mini-fourgonnette la plus vendue en Amérique du Nord

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



Un plein d'essence vous est offert avec chaque achat ou location d'un modèle 1998. (Détail et flottes)

VOTRE CONCESSIONNAIRE **CHRYSLER** QUELQU'UN DE FIABLE

\*Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Transport (840 \$) et taxes en sus. Taxe sur le climatiseur en sus (100 \$). Immatriculation et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 e le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

# Défilé en sacs-poubelles des enfants de la rue de Bucarest

MIHAELA RODINA  
de l'Agence France-Presse, BUCAREST

Les fourreaux de paillettes ont côtoyé les « sacs-poubelles » et les mannequins de la maison Jean-Louis Scherrer ont partagé le podium avec des enfants de la rue samedi soir à Bucarest, lors d'un gala au profit des enfants démunis de Roumanie.

Présente pour la première fois en Roumanie, la maison Scherrer a enchanté le public avec ses collections de couture et de haute couture automne-hiver 1997-98, créées par Bernard Perris. Mais les robes de soie, les tailleurs de serge chinée

ou les fourreaux argentés ont suscité moins d'enthousiasme parmi les quelque 400 spectateurs que les costumes présentés par une vingtaine d'enfants de la rue, créés par eux-mêmes à partir de déchets recueillis dans les poubelles.

Bouteilles et sacs plastiques, boîtes de conserves, morceaux de journaux et haillons divers ont été transformés en costumes — drôles pour certains, émouvants pour les autres.

Les jeunes créateurs-mannequins, membres de la fondation Parada animée par le clown français Miloud Oukili, ont conquis un public, qui les a applaudis à tout rom-

pre, debout, plusieurs minutes de suite.

Chaussés de vieilles baskets, mal peignés et mal lavés, les enfants — vedettes d'une soirée — devaient retourner dans la rue aussitôt après le spectacle.

« Je vis dans les rues depuis sept ans. J'ai des parents, qui habitent à Constantza (est), mais ils ne s'intéressent pas à moi », dit Laurentiu, 17 ans.

« On a vécu quelques mois dans la Gare du Nord, mais les autres enfants étaient trop violents, et on est partis ailleurs », ajoute Marius, 15 ans.

Ces gosses font partie des quel-

que 3000 enfants qui, depuis 1990, ont quitté leurs familles pour tenter d'échapper à la violence domestique et aux privations de toutes sortes.

« Quand j'ai vu ces enfants pour la première fois, j'ai été tellement choqué et ému que j'ai décidé de rester parmi eux », explique Miloud, 25 ans, qui depuis 1992 vit avec eux dans les rues comme dans les égouts où ils dorment.

Selon lui, les enfants dont s'occupe Parada ont été ravis d'être invités à ce gala et pendant deux semaines les gamins n'ont fait que « couper, coudre et apprendre le métier de mannequin ».

## EN BREF

### Mir: nouvelle sortie

Les deux cosmonautes russes de la station Mir préparent une nouvelle sortie dans l'espace. Aujourd'hui, Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov doivent enlever un panneau solaire endommagé afin de contribuer à restaurer le potentiel électrique de la station orbitale. Au cours de cette sortie, qui durera 5 h 30, les deux cosmonautes doivent aussi déployer un petit satellite en hommage au *Sputnik*. Quarante ans après le lancement du premier satellite, le 4 octobre 1957, des écoliers français et russes ont réalisé cette réplique en suivant les conseils des responsables spatiaux russes. La mission débutera à 4 h 30 heure de Moscou (1 h 30 GMT). Il s'agit de la quatrième sortie dans l'espace pour Anatoli Soloviev depuis son arrivée en août. Le troisième occupant de Mir, l'astronaute américain David Wolf, restera à l'intérieur de la station. Le potentiel électrique de Mir est suffisant pour la vie de tous les jours, mais les réparations de cette semaine sont vitales pour les expériences scientifiques. Si les deux cosmonautes réussissent cette opération de remplacement, huit des dix panneaux solaires de la station fonctionneront normalement.

### Panne mortelle

Une panne du système d'extinction automatique est responsable de la mort de 11 personnes vendredi dans une clinique de Milan. Dix patients et une infirmière se trouvaient dans la chambre hyperbare de la clinique Galeazzi lorsque le feu a éclaté. Une personne a essayé de faire fonctionner le système d'extinction automatique, mais sans succès. Les enquêteurs ont établi que le système d'extinction était vide au moment de l'accident. Le réservoir d'air comprimé nécessaire pour propulser l'eau dans la salle était également fermé. Le système avait pourtant été vérifié en mai. Les enquêteurs n'ont pas encore déterminé la cause de l'accident.

### L'antisémitisme « offense Dieu et l'Église »

Le Vatican a estimé hier que l'antisémitisme « offense Dieu et l'Église elle-même », en conclusion d'un symposium de trois jours sur les comportements antisémites chez les chrétiens. La conférence, qui s'est achevée samedi, n'a pas produit le texte attendu depuis longtemps, une déclaration de repentance du pape Jean-Paul II sur l'attitude de l'Église pendant la Deuxième Guerre mondiale. « Un colloque scientifique n'est pas habilité à produire une déclaration ou un document. L'objectif principal de ce travail était de préparer un dossier pour le présenter au Saint-Père », souligne le communiqué final. Les théologiens réunis au Vatican ont examiné les Écritures à la recherche des mots qui peuvent susciter des comportements antisémites chez les chrétiens. Intervenant vendredi devant la conférence, le souverain pontife a expliqué la passivité de nombreux chrétiens pendant la guerre par les préjugés antisémites qui circulaient alors dans l'Église, mais sans critiquer son prédécesseur le pape Pie XII.

### Destruction de la fusée brésilienne

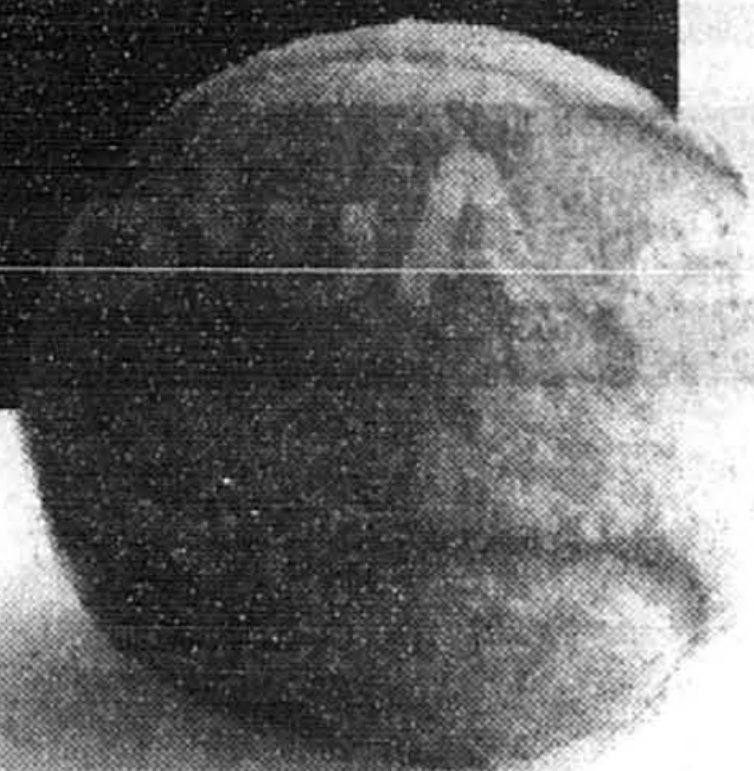
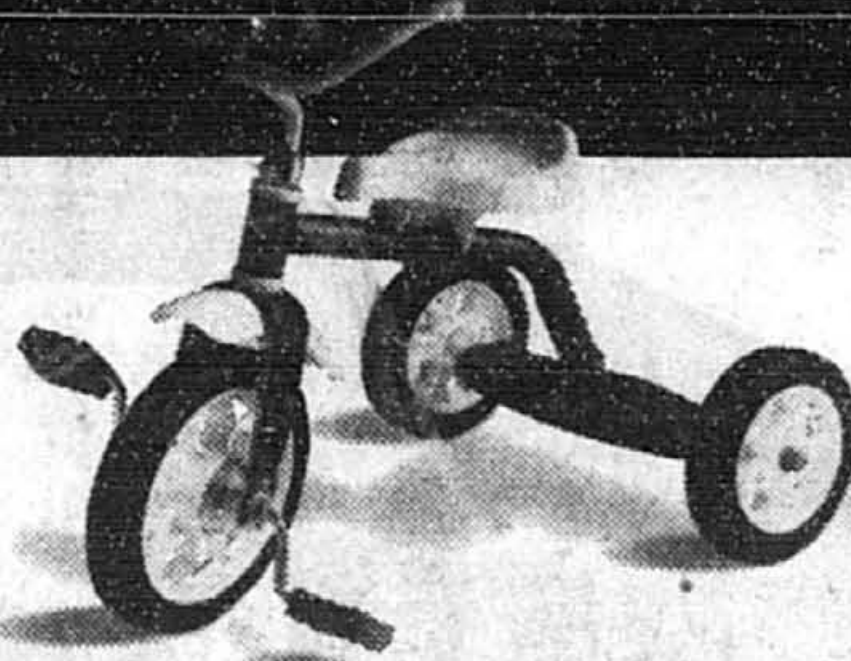
La première fusée brésilienne a été détruite hier peu après son décollage du pas de tir d'Alcantara (nord-est), ont annoncé des techniciens de l'Agence spatiale brésilienne à la télévision Globo News, qui transmettait le lancement en direct. La fusée VLS-1, qui devait mettre en orbite un satellite brésilien, a été détruite après 150 secondes de vol en raison d'une panne de l'un des moteurs de propulsion, selon les techniciens. La panne n'a pas empêché le lancement de la fusée mais celle-ci a suivi une mauvaise trajectoire, contraignant les responsables de l'Agence spatiale à décider sa destruction, ont-ils expliqué. Les débris de la fusée seraient tombés dans une zone protégée autour de la base de Alcantara, à quelque deux kilomètres du pas de tir. Avec ce lancement d'un coût de 16 millions de dollars, le Brésil entendait entrer dans le club très restreint des pays lanceurs de satellites. Huit ans de recherches ont été nécessaires à l'Agence spatiale brésilienne et à l'Institut national de recherches spatiales (INPE) pour construire la fusée VLS-1, d'un coût de 280 millions de dollars.

### Explosion d'une citerne de carburant: un mort

Une citerne contenant du gazole a explosé hier matin dans une raffinerie israélienne à Ashdod, sur la côte méditerranéenne. Selon la radio de l'armée israélienne, un employé qui faisait des prélèvements dans la cuve a été tué. L'explosion d'origine indéterminée mais qui ne semble pas due à un acte de malveillance a provoqué des flammes de plusieurs mètres de haut et une colonne de fumée visible à 35 kilomètres à la ronde. « Il va être très difficile de maîtriser le feu. Nous allons le laisser brûler. La principale tâche est d'empêcher la propagation du feu vers les autres citernes », a commenté Uri Manos, le chef des pompiers.



La vie d'une Saturn est pleine de rebondissements.



La vie, c'est la vie, avec ses surprises, ses chocs, ses rebondissements. Une vie taillée sur mesure pour les panneaux de polymère de Saturn. Exclusifs à Saturn, ces miraculeux panneaux de polymère vous permettront de traverser les aléas du quotidien sans trop de problèmes. C'est la façon Saturn, toute différente, de vous faciliter la vie.



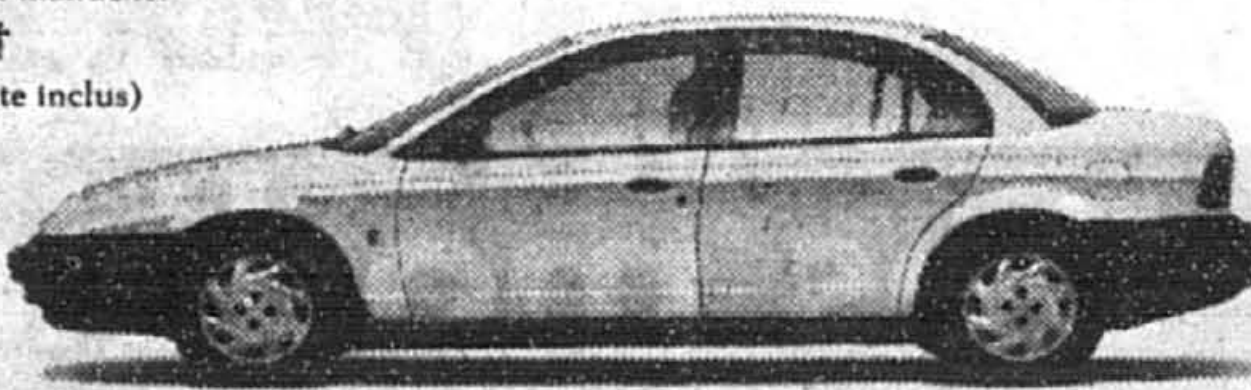
Pour faire tout autrement

SATURN.

La Saturn SL1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
208 \$	1000 \$
223 \$	500 \$
238 \$	0 \$

238 \$/mois\*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.  
0 \$ comptant ou 15 403 \$†  
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SW1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
228 \$	1000 \$
243 \$	500 \$
258 \$	0 \$

258 \$/mois\*

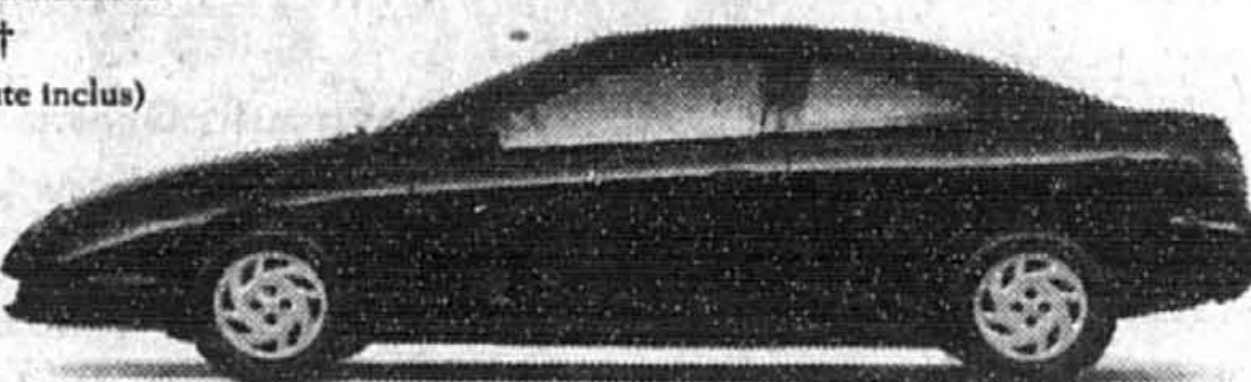
Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.  
0 \$ comptant ou 16 503 \$†  
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SC1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
217 \$	1000 \$
232 \$	500 \$
247 \$	0 \$

247 \$/mois\*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.  
0 \$ comptant ou 16 873 \$†  
(transport et préparation à la route inclus)



\*Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 \$), la préparation à la route et les frais d'acquisition de 350 \$. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Renseignez-vous sur la garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.

Bourassa Saturn Saab Isuzu  
1615, boul. St-Martin Est  
Laval  
385-9191

Saturn Saab Isuzu de Brossard  
5950, boul. Marie-Victorin  
Brossard  
672-2500

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne  
705, boul. des Seigneurs  
Terrebonne  
964-1374

Saturn Saab Isuzu de Blainville  
249, boul. Seigneurie Ouest  
Blainville  
437-6317

West Island Saturn Saab Isuzu  
10 333, boul. Gouin Ouest  
Roxboro  
684-3161  
(Entre des Sources et Autoroute 13)

Décarie Saturn Saab Isuzu  
6100, boul. Décarie  
Montréal  
342-2222  
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu  
1, Place Ville-Marie, # 11 180  
Montréal  
861-2000  
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu  
9415, Papineau  
Montréal  
385-7222  
www.mondial-ssi.com

# Cyberpresse

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

Courrier

Silicon Valley

Internet

Logiciels

Technologie

## On peut assister à des conférences... à distance



**Bruno Guglielminetti**  
collaboration spéciale

fier si la conférence offre un service de couverture sur Internet, que ce soit en transcription, en archives sonores ou encore en diffusion en direct.

Les gens qui travaillent dans le secteur du multimédia et de l'informatique peuvent depuis longtemps suivre à distance des conférences et même des sessions d'information sur de nouveaux produits. Et un nombre croissant d'organismes et de conférenciers oeuvrant dans différents domaines commencent à utiliser le Net pour élargir leur auditoire.

Encore la semaine dernière, je suivais, en direct de Denver, une conférence sur le journalisme en utilisant mon logiciel RealAudio et la semaine précédente, j'aurais pu écouter la conférence d'un président d'une PME de Québec qui était accessible en direct sur Internet.

Donc, mis à part les événements tel que discours, congrès, assemblées annuelles, séminaires, lancements de produits ou encore congrès qui sont offerts en direct sur le Net, on peut voir deux autres pos-

sibilités de la formation en ligne pointer à l'horizon. Le premier est à un stade de balbutiement.

Ce sont des formations ou présentations offertes en Powerpoint et synchronisées avec du son sur des sites. Résultat, une formation à la carte au moment opportun pour vous. Ça existe déjà, mais ce n'est pas encore vraiment au point. Laissons passer quelques mois et quel-qu'un, disons Microsoft, Netscape ou Progressive Network, arrivera bien avec une solution très efficace.

Deuxième possibilité, qui est déjà en fonction dans certaines entreprises ou groupe de travail, le « chat ».

Ce qui est devenu un véritable passe-temps pour des centaines de milliers d'internautes pourrait bien devenir un outil de formation en ligne. Imaginez, un fois par semaine,

réunir un groupe de personnes qui ont en commun un projet ou une tâche et discuter ensemble en ligne, peu importe la situation géographique dans le monde de chacun ou des problématiques qu'ils rencontrent dans la réalisations de leur travail. On y ajoute un expert ou quel-qu'un qui connaît bien la question du jour et voilà une session de formation fort intéressante.

**Ce qui est devenu un véritable passe-temps pour des centaines de milliers d'internautes pourrait bien devenir un outil de formation en ligne.**

Si ces même personnes sont branchées à haute vitesse sur Internet, alors rien n'empêche d'utiliser la parole plutôt que le clavier.

Voilà ce qu'on peut déjà utiliser comme moyen de formation sur Internet.

Quant à l'avenir, il faut s'attendre à d'autres surprises de la part des créateurs informatiques...

L'an dernier, vous nous aviez annoncé l'arrivée du WebTV et depuis, plus rien. Est-ce que ça va bientôt être disponible ici ?

Nicole TREMBLAY

Le WebTV que je vous présentais en décembre dernier n'a pas, à ma grande déconvenue, franchi les frontières. Heureusement (!), puisque cela nous permettra de nous mettre immédiatement sous la dent la nouvelle génération du WebTV. Le nouveau WebTV Plus (environ 300 \$ US), une version drôlement améliorée, devrait sortir aux États-Unis ce mois-ci et arriver par la suite au Canada.

Si vous désirez faire parvenir une question ou un commentaire à Bruno Guglielminetti, voici ses coordonnées : [bgug@Mlink.net](mailto:bgug@Mlink.net)

Cyberpresse



Les articles de Cyberpresse sont maintenant archivés tous les lundis sur le site de l'émission *Clair et Net* de la radio de Radio-Canada, [www.radio-canada.com/radio/clairnet](http://www.radio-canada.com/radio/clairnet)

**P**ourra-t-on dans un avenir prochain espérer utiliser l'Internet pour la formation professionnelle ?

Michel SAULNIER

Il est déjà possible depuis quelques années de suivre des événements à distance sur Internet. Et c'est un service qui devient de plus en plus populaire. Évidemment, rien ne remplacera le fait d'être sur place, mais lorsqu'il est impossible de vous rendre à un événement d'envergure, vous devriez développer le réflexe de véri-

## La facturation à l'utilisation pour bientôt ?

d'après CP

Pour Jeff Dodge, directeur général de Channelware, une filiale de Northern Telecom, l'achat d'un logiciel ressemble beaucoup à une transaction de drogue : un lieu étrange, parfois intimidant, où on s'exprime en un patois incompréhensible ; un produit dépassant les besoins réels, à un prix vraiment trop élevé.

Tout cela pourrait changer avec le Electronic Software Authorization (ESA), un produit que la firme de Nepean, en Ontario, lançait à la mi-octobre. En fait, toute la distribution, l'achat et l'utilisation des logiciels, des films, des jeux et de la musique pourrait être chambardés par la facturation à l'utilisation que propose Channelware.

ESA associe le paiement au moment où le matériel digital est consommé, peu importe d'où il provient ou ce qu'il fait. En d'autres mots, les disques, films, logiciels et même les livres pourront être distribués gratuitement par la poste ou lors d'événements spéciaux, insérés dans des magazines ou journaux : le consommateur paiera en proportion de son usage du produit. S'il ne le déballe pas, on en reste là. Si la curiosité l'emporte, il pourra déboursier une fraction du prix d'achat, pour écouter une ou deux chansons, par exemple. L'encodage ESA protège le marchand des resquilleurs.

Deux ans et des millions de dollars ont été nécessaires pour mettre au point ESA, qui nécessite un branchement Internet. Quand le programme de Channelware démarre, le numéro d'identification du film, du livre, du jeu ou du logiciel digitalisés est comparé avec la banque de données de Channelware. Si le produit n'est pas déjà loué, le consommateur choisit entre une facturation pour un essai, une semaine, ou un mois, selon les options retenues par le fabricant. Après paiement, une clé digitale débarras le produit.

Les jeux vidéo constituent la première cible de Channelware, à cause de la tendance des amateurs à s'échanger disquettes et cassettes. Le producteur de jeux distribuera les disquettes à sa clientèle. Comme chacune est encodée, les échanges ne sont plus menaçants : aucun revenu n'est perdu.

Finies les amendes de retard aux clubs vidéo : les films enregistrés sur DVD n'auront pas à être retournés, si Channelware entre en jeu. Quand les cinéphiles auront le goût de regarder le film, ils paieront. Sinon, seuls les coûts de production du disque seront perdus.

ESA pourrait aussi remplacer les abonnements sur Internet, l'une des premières avenues commerciales du Web. Au lieu d'un débours important pour un service utilisé sporadiquement, le consommateur ouvrira sa bourse au moment de l'utiliser.

« Channelware constitue la première solution viable au problème de la facturation sur Internet, qui permet un bon contrôle d'une stratégie tarifaire à l'utilisation », explique Mary Wardley, directrice des produits de consommation chez International Data, une firme de consultants en technologie de Framingham, au Massachusetts.

## Les nouvelles Honda s'envolent vite. Aussi vite que ces offres.

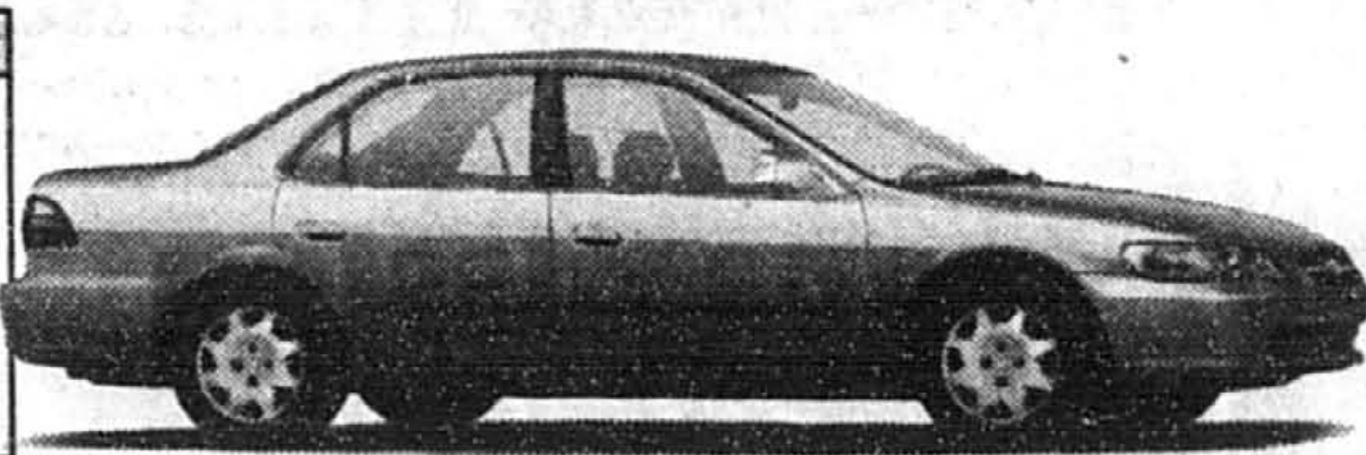
ÉVÈNEMENT  
**EN TÊTE DE LIGNE**  
**HONDA**



LOCATION EN TÊTE  
**BERLINE CIVIC LX 1998**  
**218\$\***  
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS  
VERSEMENT INITIAL DE 740 \$, PDSF DE 15700 \$\*

La berline Civic LX comprend : • Technologie LEV (véhicule à faibles émissions polluantes) • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40 • Conduits de chauffage à l'arrière • 2 coussins gonflables (SRS) • Boîte manuelle à 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec 4 haut-parleurs • Colonne de direction réglable • Direction assistée • Freins assistés • 2 rétroviseurs télécommandés • Moulures de protection latérales • Roues de 14 po avec enjoliveurs à 8 rayons

LOCATION EN TÊTE  
**BERLINE ACCORD LX 1998**  
**318\$\***  
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS  
VERSEMENT INITIAL DE 2 110 \$, PDSF DE 24 800 \$\*



L'Accord la plus populaire comprend : • Moteur VTEC 2,3 L de 150 chevaux • Technologie LEV (véhicule à faibles émissions polluantes) • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues, barres stabilisatrices avant et arrière et barres d'accouplement multiples à l'arrière • Antivol immobilisateur • 2 coussins gonflables (SRS) • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec verrouillage du convertisseur de couple et détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC • Glaces teintées vertes thermoabsorbantes contribuant à protéger les occupants et l'intérieur de la chaleur et des ultraviolets • Glaces électriques • Serrures électriques et rétroviseurs à double commande • Programmeur de vitesse • Direction assistée • Freins assistés • Chaîne AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs



LOCATION EN TÊTE  
**ODYSSEY 1998**  
**298\$\***  
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS  
VERSEMENT INITIAL DE 2 550 \$, PDSF DE 29 800 \$\*

TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX.  
**4,8%\*\***  
FINANCEMENT D'USINE MAXIMUM DE 60 MOIS  
OFFERT POUR TOUTES LES ODYSSEY 1998 ET 1997 NEUVES.

L'Odyssey comprend : • Moteur VTEC 2,3 L de 150 chevaux • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues, avec barres stabilisatrices avant et arrière • Antivol immobilisateur • Marchepied protégeant le pare-chocs arrière • Compte-tours • 2 coussins gonflables (SRS) • Freins à disque aux 4 roues avec antiblochage (ABS) • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec verrouillage du convertisseur de couple et détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC • Serrures de sécurité aux portes arrière • Glaces teintées vertes thermoabsorbantes contribuant à protéger les occupants et l'intérieur de la chaleur et des ultraviolets • Glaces, serrures et rétroviseurs électriques • Programmeur de vitesse • Colonne de direction réglable • Chaîne AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs • Banquette arrière se repliant dans le plancher • 6 ou 7 places

LOCATION EN TÊTE  
**CR-V LX 1997**  
**298\$\***  
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS  
VERSEMENT INITIAL DE 1 950 \$, PDSF DE 26 800 \$\*

TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX.  
**4,8%\*\***  
FINANCEMENT D'USINE MAXIMUM DE 60 MOIS  
OFFERT POUR TOUTES LES CR-V 1997 NEUVES.



La CR-V LX comprend : • Moteur 2,0 L à DACT de 126 chevaux • Système RealTime™ à 4 roues motrices • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • 2 coussins gonflables (SRS) • Freins assistés avec antiblochage (ABS) • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec verrouillage du convertisseur de couple et détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC à grand rendement, avec système de filtration micrométrique de l'air • Glaces, serrures, rétroviseurs et télécommande du hayon vitré électriques • Programmeur de vitesse • Colonne de direction réglable • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique • Compartiment étanche pour l'eau, la glace et le linge humide • Table à pique-nique pliante et amovible • Prises 12 V avant et arrière • Table centrale pliante • Bavettes garde-boue arrière

Offres de location-bail et de financement d'achat faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. \* Programme de location-bail de véhicule neuf portant sur la berline Civic LX (modèle EJ653W) 1998, la berline Accord LX (modèle CG564W) 1998, l'Odyssey (modèles RA384W et RA386W) 1998 et la CR-V LX (modèle RD185V) 1997. Selon le cas, versement mensuel de 218 \$, 318 \$, 298 \$ ou 298 \$ pendant 48 mois pour un total de 10 464 \$, 15 264 \$, 14 304 \$ ou 14 304 \$. Selon le cas, versement initial de 740 \$, 2 110 \$, 2 550 \$ ou 1 950 \$ ou échange équivalent, première mensualité et dépôt de garantie de 275 \$, 400 \$, 375 \$ ou 375 \$ exigibles. Programmes sans versement initial également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km, frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$ dans tous les cas), taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. † Transport et préparation (850 \$ dans tous les cas), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. \*\* Programme de financement à 4,8 % portant sur toutes les Odyssey 1998, 1997 et CR-V 1997, pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 20 000 \$ au taux annuel de 4,8 % = 458,77 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 020,96 \$ ; coût total : 22 020,96 \$. Un versement initial pourrait être exigé. Offres d'une durée limitée. Informez-vous chez un concessionnaire Honda.



COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR OBTENIR UN CATALOGUE OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION



Profitez DU GRAND

# BLITZ

AVANT L'HIVER

## ANTIROUILLE?

à l'huile Métropolitain

21 ANS D'EXPÉRIENCE EN PROTECTION CONTRE LA ROUILLE!

Mis au point par les chercheurs du: **CRIC** Centre de recherche industrielle du Québec

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS! NOS ÉQUIPEMENTS VOUS ASSURENT D'UN TRAITEMENT EFFICACE À 100%

Informez-vous pour notre GARANTIE À VIE sur véhicules neufs!

Vous louez ou achetez votre véhicule? Notre traitement est l'option la plus sûre pour lui conserver une valeur de revente maximale!

Traitement complet pour seulement **64<sup>95\$</sup>** TAXES

**Grouille avant que ça ROUILLE!**

**Montréal** 6665, rue St-Jacques Ouest (NDG) **488-7300**

**Anjou:** 356-1519  
**Laval:** 668-9883  
**Longueuil:** 651-5531

Trois-Rivières: 378-8222 • Québec: 687-5660 • Lévis: 833-3411  
Gatineau: 246-7878 • Ottawa: 742-7878

## Louise Woodward n'a pas commis de meurtre, selon un des jurés

Agence France-Presse  
LONDRES

La jeune fille au pair britannique Louise Woodward a été condamnée à la prison à vie aux États-Unis pour le meurtre d'un bébé en dépit du fait que les jurés estimaient qu'elle n'avait pas l'intention de tuer, a affirmé l'un d'eux à un journal britannique publié hier.

« Personne n'a pensé que Louise a eu l'intention de tuer le bébé », a déclaré à l'hebdomadaire *Mail on Sunday* Jodie Garber, qui faisait partie du jury de neuf femmes et de trois hommes du tribunal de Boston.

« Nous aurions préféré avoir la possibilité d'envisager l'option d'un homicide », a-t-elle ajouté, tout en soulignant que les jurés avaient dû s'en tenir au cadre fixé par le juge.

« Selon les instructions du juge, nous devons décider si une personne sensée aurait su que ce qu'elle faisait allait provoquer la mort du bébé. Nous avons décidé qu'une personne sensée aurait su cela », a-t-elle expliqué pour justifier le verdict.

Mais Mme Garber a reconnu que le jury ne s'était pas senti à l'aise. « Personne n'a apprécié les conclusions auxquelles nous nous sommes sentis obligés d'aboutir, personne n'était content d'avoir à faire cela », a-t-elle dit au journal.

Louise Woodward « est un enfant qui va en prison et le bébé est mort, qu'est-ce qui peut sortir de bien de tout cela? » s'est-elle demandé.

La jeune fille de 19 ans avait été reconnue coupable de meurtre vendredi. Les jurés ont estimé qu'elle avait violemment frappé la tête du

petit Matthew, 8 mois, le 4 février dernier, au terme d'une journée où le bébé avait beaucoup pleuré et refusé de manger. Il était mort après cinq jours de coma.

Elle travaillait depuis trois mois au pair chez les Eappen, près de Boston, lorsque le drame s'était produit.

La défense a affirmé au procès que l'enfant souffrait d'une fracture du crâne depuis trois semaines, mais que ni ses parents médecins ni Louise, qui selon eux n'en était pas responsable, ne l'avaient détectée.

Ce verdict a scandalisé une bonne partie des Britanniques, aiguillonnés par une presse populaire particulièrement virulente, qui a lancé une campagne en sa faveur. Un fonds de soutien à Louise Woodward a réuni en quelques jours plus de 150 000 dollars.

Les avocats de Louise Woodward ont l'intention de faire appel.

## Des manifestants réclament la libération de la jeune Britannique

Agence France-Presse  
LONDRES

Environ 25 personnes ont manifesté hier devant l'ambassade des États-Unis à Londres, au moment où Hillary Clinton y pénétrait, pour réclamer la libération de Louise Woodward, une jeune fille au pair britannique condamnée aux États-Unis pour le meurtre d'un bébé.

L'épouse du président américain n'a toutefois pas été directement au contact des protestataires, son convoi ayant pénétré dans l'ambassade par une entrée arrière du bâtiment.

Le groupe de manifestants était rassemblé derrière un calicot dénonçant le verdict rendu par un jury de Boston contre la jeune Britannique de 19 ans: « Pas de justice en Chine, pas de justice en Iran, pas de justice aux USA ».

Tous portaient le ruban jaune symbole de la campagne pour la libération de la jeune fille lancée

dans son village natal d'Elton et largement relayée par la presse populaire britannique.

À l'intérieur, une réception en l'honneur de l'épouse du président américain rassemblait une centaine d'invités, devant lesquels Hillary Clinton a parlé de « l'espoir et du pragmatisme » qu'elle avait rencontrés au sujet du processus de paix à Dublin et Belfast, d'où elle est rentrée vendredi soir.

Réitérant que le président américain soutiendrait « ceux qui prennent des risques pour la paix », elle s'est félicitée de son week-end passé à Chequers, la résidence de campagne des chefs de gouvernement britannique, en compagnie « du premier ministre et de Cherie » Blair.

Une date a été fixée pour une visite de Tony Blair aux États-Unis, qui sera rendue publique prochainement, a-t-elle ajouté.

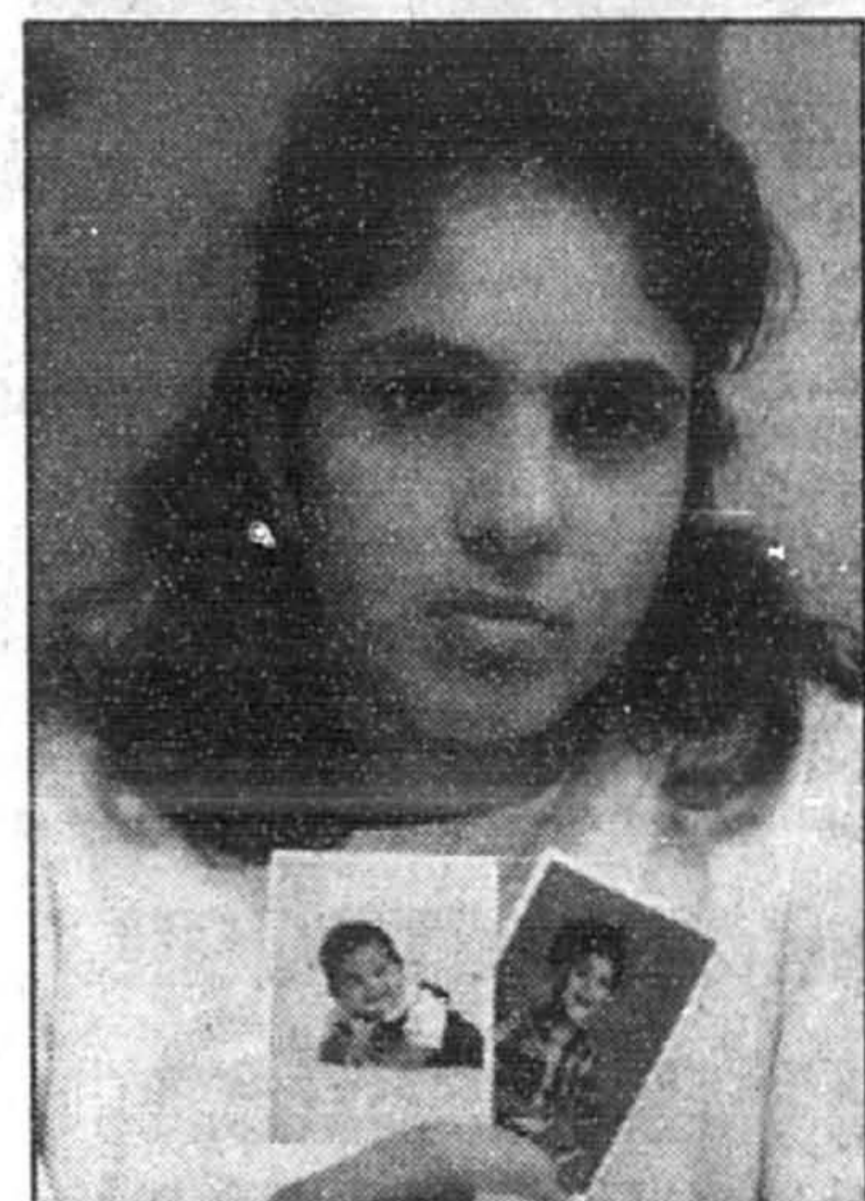


PHOTO AP

## Avant Louise Woodward

Jenny Vestbro, de Stockholm, en Suède, avait précédé Louise Woodward, auprès de la famille Eappen, de Newton, Mass. Elle exhibe les photos de Matthew et Brendan, qu'elle avait rapportées.

# Démarrateurs à distance

Passez du froid au chaud en quelques minutes!

Pour transmission automatique

**AstroStart**

Pour transmission manuelle

**SHIFTStart**

**NOUVEAU et sécuritaire**

à partir de **109,95\$\***

à partir de **169,95\$\***

75 succursales au Québec

Consultez les pages jaunes sous la rubrique radios d'autos.

**50ans**  
d'expertise

**Lebeau**  
VITRES D'AUTOS

\* Installation et taxes en sus.

# Le diabète frappe plus de 10 millions d'Américains

TARA MEYER  
de l'Associated Press, ATLANTA

Le nombre de diabétiques est en augmentation constante aux États-Unis et atteint des proportions inégalées, en raison principalement de mauvaises habitudes alimentaires, vient de confirmer une enquête officielle rendue publique la semaine dernière.

Plus de 10 millions d'Américains souffrent du diabète. Ils étaient six fois moins en 1958, et ils risquent d'être deux fois plus nombreux en 2025, selon l'étude du Centre de contrôle et de prévention sanitaire (CDC). À l'échelle mondiale, le nombre de diabétiques pourrait passer de 125 à 250 millions dans le même temps, selon l'Organisation mondiale de la santé.

L'excès de nourriture est le principal facteur explicatif, mais il n'est pas le seul. « La population grossit, devient sédentaire, et aussi plus âgée », note le docteur Frank Vinicor, chargé du diabète au CDC. « Si on réunit ces facteurs, on voit apparaître une épidémie chronique. »

La surcharge pondérale et le manque d'exercice aggravent les risques de diabète, tout comme l'âge, qui diminue la production et la sensibilité à l'insuline. Cette hormone produite par le pancréas régule le taux de sucre dans le sang. Caractérisé par un excès de glycémie, le diabète peut provoquer des infections rénales, la cécité, ou des gangrènes rendant impérieuse l'amputation du pied ou de la jambe.

Les premiers symptômes sont toutefois discrets. Selon le CDC, le chiffre de 10 millions de diabétiques américains est d'ailleurs vraisemblablement très sous-évalué. Il faudrait sans doute y ajouter plus de cinq millions de malades qui s'ignorent.



PHOTO AFP

## Baignade d'automne à Lisbonne

Les pluies torrentielles qui ont frappé la capitale portugaise hier ne semblent pas avoir affligé ces personnages, des statues installées dans le centre-ville. Aux Açores par contre, des glissements de terrain provoqués par les mêmes pluies ont causé 25 morts, principalement dans le petit village de pêche de Ribeira Quente.

## Scientologie: Bonn rejette les critiques d'une commission du congrès américain

Agence France-Presse  
BONN

Le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, a fermement rejeté hier la condamnation des autorités allemandes, vendredi dernier, par une commission du Congrès américain, pour « discrimination » envers des minorités religieuses, notamment les scientologues.

Dans un communiqué, le ministre allemand des Affaires étrangères estime que « ces affirmations sur une prétendue discrimination des minorités religieuses en Allemagne sont dénuées de tout fondement ».

« Il est complètement absurde de reprocher à l'Allemagne de persécuter la scientologie. Ce qui est exact, c'est que la scientologie n'est pas une religion ou une com-

munauté idéologique. Ses objectifs sont, en tout cas en Allemagne, orientés vers des activités économiques.

« Le gouvernement américain connaît la position allemande et a plusieurs fois critiqué la propagande de la scientologie tentant d'établir un parallèle avec l'Allemagne nazie. Je suis d'accord avec mon homologue Madeleine Albright : si la scientologie compare son traitement en Allemagne avec l'Holocauste, elle pratique la falsification historique et blesse les sentiments des victimes du nazisme et leurs parents », poursuit M. Kinkel.

Le chef de la diplomatie allemande, qui doit se rendre à Washington le 5 novembre, conclut en assurant qu'il aborderait cette question tant avec le gouvernement qu'avec les parlementaires

américains.

Vendredi dernier, la commission des Relations internationales de la Chambre des représentants a adopté une résolution « condamnant les actions et déclarations des responsables fédéraux et régionaux d'Allemagne qui ont contribué à une atmosphère d'intolérance vis-à-vis de certaines minorités religieuses ».

La commission a également appelé le président Bill Clinton à exprimer l'inquiétude de son gouvernement face aux « violations » des droits des minorités religieuses.

L'ambassadeur d'Allemagne à Washington, Juergen Chrobog, avait écrit au président de la commission, Ben Gilman, pour protester et affirmé que les membres de la commission avaient refusé de le rencontrer.

## Épidémie de tétanos chez les héroïnomanes en Égypte: 50 morts

Agence France-Presse  
LE CAIRE

Une cinquantaine d'héroïnomanes ont trouvé la mort dans le nord de l'Égypte en raison d'une épidémie de tétanos, a annoncé hier l'hôpital de virologie à Alexandrie, sur le littoral méditerranéen.

« Depuis juillet, notre établissement a accueilli 114 héroïnomanes atteints du tétanos et la moitié d'entre eux sont morts », a déclaré à l'AFP le directeur de l'hôpital, M. Hicham Darwiche.

Selon lui, c'est un stock d'héroïne coupée avec de la poudre d'os humain, appelée par les trafiquants « héroïne du désert », qui est res-

ponsable de cette maladie.

Pour sa part, le colonel Moustapha Omrane, chef de la brigade anti-drogue d'Alexandrie, a admis que ce « cocktail » s'était considérablement propagé parmi les toxicomanes, en raison de son prix très bas, soit 30 livres égyptiennes (13 \$ CDN) pour chaque injection. Un gramme d'héroïne est en revanche vendu à 800 LE, soit 341 \$ CDN. Cité hier par le quotidien gouvernemental *Al Gomhouriya*, le colonel a dit que la police avait arrêté ces derniers jours 29 trafiquants dans l'ouest d'Alexandrie, qui offraient ce cocktail fait de crânes réduits en poudre, de même consistance que l'héroïne.

**Affaires au coeur du Vieux-Québec**

**Programme corporatif**  
19 octobre 1997 au 30 avril 1998

- Entièrement rénové
- Chambre de catégorie supérieure
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Journal du matin livré à la chambre
- Appels locaux sans frais
- Piscine intérieure / club santé
- Restaurant fine cuisine à « La Table du Manoir »
- Resto-bistro « Le Saint-James »
- 7 salles de réunions pour des groupes jusqu'à 200 personnes

A partir de **85\$\*** par chambre, par nuit

**HÔTEL Manoir Victoria**

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8  
Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-3822  
www.qbc.clic.net/manvic manvic@qbc.clic.net

Forfait réunion à partir de 595 par personne, par jour

1 800 463-6283

# ACHETEZ- LA !

Parce qu'il est faux de prétendre que vous devez enrichir votre propriétaire...

*Devenez propriétaire et enrichissez-vous!*

## MAISON VENDU VENDRE

Pour connaître nos membres dans la région que vous recherchez téléphonez-nous au

**354-8722** poste 122

**APCHA**  
Montréal métropolitain  
Au service de ses membres

2564212x30

**la Saie**  
services à domicile

### UNE SEMAINE SEULEMENT!

**NETTOYAGE DE MOQUETTES**  
**Rabais de 50%**

**19\$** UNE PIÈCE ET UN VESTIBULE nettoyés à la vapeur  
Notre prix ord. 40 \$

Notre service 4 étoiles :  
une garantie de satisfaction à coup sûr!

- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos moquettes à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer dans tous les coins.
- Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi et le dimanche.

**69\$** 6 pièces et un vestibule nettoyés à la vapeur  
Notre prix ord. 93 \$

Nous vous recommandons la MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 \$ de plus par pièce.

**79\$** Nettoyage de meubles Canapé et 2 fauteuils nettoyés à la vapeur

Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec, les coussins non attenants, le coton haïtien et les meubles modulaires.

**NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION**

**139\$** maison au complet\*  
Inclus : conduits principaux, nombre illimité de bouches.

APPELÉZ DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 H À 18 H

Montréal ..... (514) 339-5420 Trois-Rivières ..... (819) 378-8480  
Sherbrooke ..... (819) 820-1417 Drummondville/Victoriaville ..... (819) 474-8007

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. \*Personnel non sur notre bureau de nettoyage résidentiel. Service de camion usiné moyennant 2 \$ additionnels par pièce. Les pièces de plus de 200 pieds carrés conviennent pour 2 pièces ou plus. Pour systèmes de chauffage central. Frais additionnels pour aspergier de climatisateur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement. Les offres expirent le 8 novembre 1997.

# Les routiers français sont entrés en action

Agence France-Presse  
PARIS

Les routiers français ont mis en place hier soir des barrages routiers un peu partout dans le pays, notamment aux frontières, à la suite de l'échec des négociations avec le patronat pour obtenir de meilleures conditions de travail et de salaire.

À partir de 22 heures locales, ultimatum fixé il y a un mois, les routiers ont entrepris de barrer de nombreux points stratégiques de circulation.

À l'un de ces barrages toutefois, celui établi au péage autoroutier de Biriato, à la frontière espagnole, une centaine de policiers sont intervenus pour dégager le passage, que les routiers bloquaient depuis deux heures, et rétablir la libre circulation.

En revanche, plusieurs ports assurant les liaisons avec la Grande-Bretagne étaient bloqués. À Calais (nord), devant le terminal des ferries assurant la traversée de la Manche, un barrage constitué de herbes, de pneus et d'un camion bloquait le terminal, empêchant l'entrée et la sortie du trafic fret sans gêner, pour le moment, le trafic voyageurs.

Au Havre (nord), une dizaine de chauffeurs routiers se sont posés au rond-point qui commande l'accès au terminal de Grande-Bretagne. Les routiers contrôlent également l'accès à plusieurs ponts importants de la région, dont ceux de Normandie et de Tancarville.

À la frontière avec l'Allemagne, un barrage filtrant à Strasbourg (est), juste avant le Pont de l'Europe sur le Rhin, bloquait le passage des poids-lourds.

À l'intérieur de l'hexagone, les dépôts pétroliers ou les zones industrielles étaient particulièrement visés de même que des accès de

grands axes routiers et des péages.

Des barrages se mettaient également en place en divers endroits du sud-est de la France.

Dans le Nord, une vingtaine de grévistes bloquent le passage aux poids-lourds près de l'aéroport de Lille-Lesquin, à proximité de l'autoroute A1 Paris-Lille.

D'autres barrages ont été installés ou doivent l'être en Normandie (nord-ouest), et dans l'est, près de Nancy et de Besançon.

Le gouvernement n'a pas réussi à éviter l'épreuve de force des routiers, malgré l'appel lancé samedi par le premier ministre Jospin aux négociateurs patronaux et syndicaux qui avaient tenté tout au long de la semaine de trouver un accord.

Une « déclaration commune », élaborée lors d'une ultime séance marathon, dans la nuit de samedi à hier, entre l'UNOSTRA (petites entreprises) et les syndicats a été rejetée par la base, qui estimait l'accord sans grande valeur puisque non souscrit par la principale centrale patronale.

On notait également un désaccord syndical, la CFDT, proche du gouvernement socialiste, ayant lancé un appel en faveur d'un report de l'ultimatum au 12 novembre, tandis que les autres syndicats appelaient les routiers « à cesser dès hier soir le travail et à rejoindre tous les bouchons possibles ».

« Les chauffeurs sont amers et n'ont plus confiance », a ajouté un responsable syndical.

La CGT (pro-communiste) avait quitté les négociations samedi en attendant « des garanties écrites » du gouvernement.

Le président de Démocratie libérale (droite) Alain Madelin a demandé au gouvernement de « prendre les mesures nécessaires pour garantir la liberté de circulation ».



À ce barrage érigé au poste de péage autoroutier de Biriato, à la frontière espagnole, une centaine de policiers sont intervenus pour dégager le passage, que les routiers bloquaient depuis deux heures, afin de rétablir la circulation.

PHOTO REUTERS

## Vente illégale d'ordinateurs à Moscou : Washington savait, selon Newsweek

Agence France-Presse  
WASHINGTON

Washington était au courant des projets d'achat par la Russie de deux super-ordinateurs IBM à des fins de recherche nucléaire et l'accord était lié à la signature par la Russie du traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT), affirme Newsweek dans son édition à paraître aujourd'hui.

« Les gouvernements russe et américain ont été intimement impliqués dans la phase initiale de la vente des composants de deux super-ordinateurs IBM à un laboratoire russe d'armes nucléaires en 1996 », indique l'hebdomadaire américain.

Le département d'État a confirmé le 27 octobre les révélations du *New York Times* selon lesquelles la Russie s'était procurée illégalement à la fin de l'an dernier des ordinateurs IBM pour ses laboratoires de recherches sur les armes nucléaires.

Les autorités judiciaires américaines ont ouvert une enquête sur le rôle joué par IBM, le géant informatique américain, dans cette affaire.

« Les négociations ont débuté en 1995, alors que le gouvernement Clinton faisait pression sur Moscou pour prolonger indéfiniment le traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT) », poursuit Newsweek.

Les Russes avaient fait valoir que s'ils ne pouvaient tester la sécurité de leurs armes nucléaires au moins par des essais de faible puissance il leur faudrait des ordinateurs performants pour simuler des explosions, explique le magazine.

Les Américains s'étaient alors

montrés compréhensifs et avaient indiqué qu'ils aideraient la Russie, affirme Newsweek qui ajoute : « Lors d'un sommet entre les deux présidents en avril 1996, Boris Eltsine a finalement indiqué que les Russes signeraient et Bill Clinton lui a donné de nouvelles assurances sur une aide technologique américaine ».

Interrogé en juillet 1996 par le ministre russe de l'Énergie atomique (MinAtom), Viktor Mikhaïlov, sur le fait de savoir si la vente d'ordinateurs aurait bien lieu, le vice-président américain Al Gore « n'avait absolument pas exclu cette possibilité », a déclaré Guerguy Kaourov, porte-parole de MinAtom, cité par Newsweek.

Des membres du Congrès ont eu vent de l'affaire et la Maison Blanche, craignant des retombées, a décidé de bloquer la vente, mais le département d'État n'en a informé les Russes qu'après la signature du traité en septembre 1996, poursuit l'hebdomadaire.

IBM a alors retiré sa demande de licence d'exportation à l'automne 1996. Les super-ordinateurs sont toutefois parvenus en Russie, note Newsweek précisant que le MinAtom avait annoncé en janvier en avoir acquis un et confirmé le mois dernier avoir acheté 16 ordinateurs IBM RS/6000 qui, reliés entre eux, pouvaient constituer un super-ordinateur.

« Bien sûr que nous savions que les Russes voulaient des super-ordinateurs. Nous ne leur avons jamais donné de raisons de penser que nous les leur vendrions », a assuré un responsable de la Maison Blanche cité par l'hebdomadaire.

## Kirk Douglas veut investir à Jérusalem

Agence France-Presse  
JÉRUSALEM

L'acteur américain Kirk Douglas souhaiterait acquérir des propriétés dans le quartier juif rénové de la vieille ville de Jérusalem, en secteur oriental annexé, a affirmé hier le quotidien *Yediot Aharonot*.

Selon le quotidien, qui cite Zvi Khaïmovitch, président de l'Association pour la restauration et le développement du quartier juif, Douglas a octroyé des dons importants à un institut d'études talmudiques et souhaite désormais favoriser un projet d'agrandissement des maisons d'habitants du quartier.

M. Douglas, 81 ans, de confession juive, a indiqué dans diverses

interviews à la presse israélienne qu'il s'intéressait depuis plusieurs années à l'étude de sa religion.

Le projet de développement du quartier juif de Jérusalem-est, révélé la semaine dernière par le vice-ministre de l'Habitat Meir Porush, prévoit entre autres le percement d'une nouvelle porte dans les murailles séculaires de la vieille ville, ce qui a suscité des protestations d'archéologues et d'architectes.

Ce projet, qui devrait coûter quelque 11 millions de dollars, prévoit également l'agrandissement des bâtiments d'habitation du quartier, en y ajoutant de nouveaux étages, la construction de deux hôtels et la réfection de lieux saints juifs, selon M. Porush.

# L'hiver-action

MIDAS

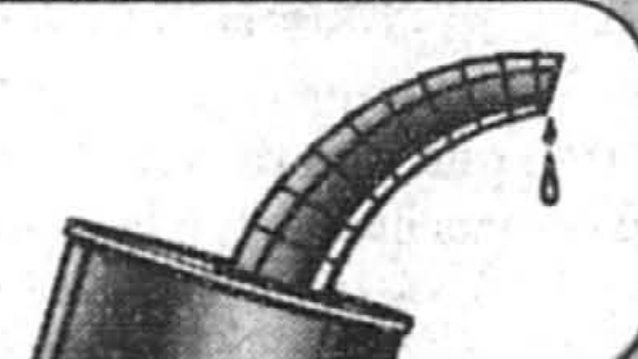
## HUIT POINTS D'ENTRETIEN AVANT L'HIVER

POUR SEULEMENT  
**34,95\$\***  
TAXES EN SUS

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 16 NOVEMBRE \*S'APPLIQUE À LA PLUPART DES VÉHICULES ET EST DISPONIBLE DANS LES ATELIERS PARTICIPANTS, SUR RENDEZ-VOUS.

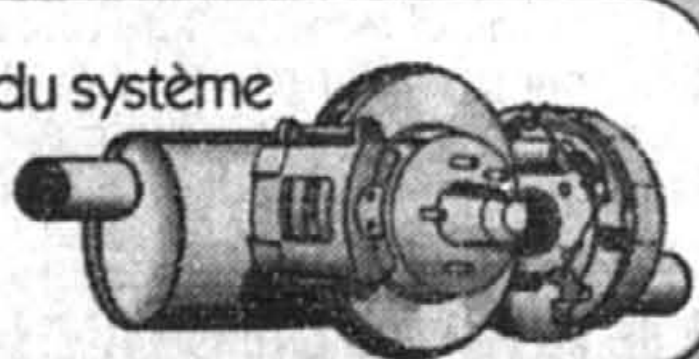
1. Lubrification, vidange d'huile et filtre.

(Maximum 5 litres d'huile 10W30)

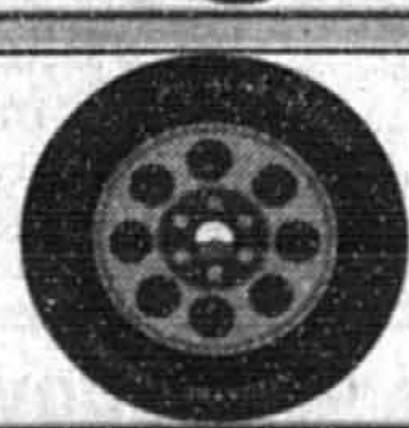


2. Vérification du système d'échappement et des freins en 49 points.

(Suivi d'un rapport écrit)



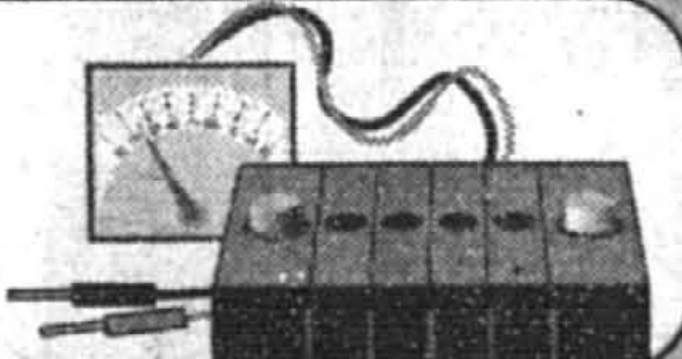
3. Vérification de la pression et rotation des pneus.



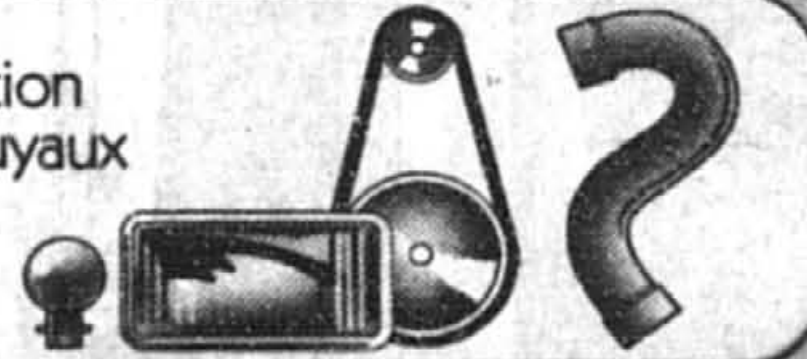
4. Vérification du niveau et de l'efficacité du liquide de refroidissement.



5. Analyse du système électrique et de la batterie.

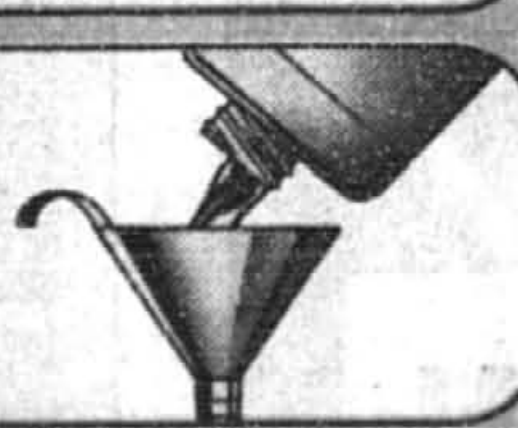


6. Vérification des phares, tuyaux et courroies.

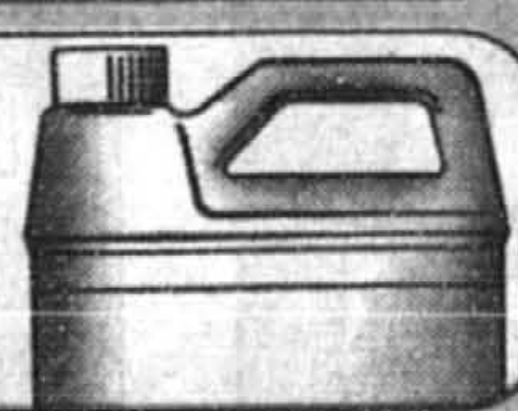


7. Remplissage de tous les liquides sous le capot.

(Freins, transmission, refroidissement) LIQUIDES INCLUS



8. Contenant de liquide à lave-glace.



DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES AVEC RIGUEUR PAR DES TECHNICIENS À LA HAUTEUR.

MIDAS

Des gens d'une grande franchise.

BOUCHERVILLE 641-4000 • CHAMBLY 447-3100 • CHÂTEAUGUAY 691-8181 • DOLLARD-DES-ORMEAUX 683-8322  
HAWKESBURY 639-2701 • ÎLE-PERRÔT 453-0730 • KIRKLAND 694-6670 • LACHINE 634-7079 • LAFONTAINE 438-8187  
LASALLE 363-7092 • LAVAL (CHOMÉDEY) 681-1601 • LAVAL (POINT VIAL) 667-5190 • LAVAL (ST. MARTIN) 668-8101  
LONGUEUIL 670-8160 • MONTRÉAL (CÔTE-DES-NEIGES) 735-2577 • MONTRÉAL (N.D.G.) 481-0404 • MONTRÉAL (ROSEMONT) 596-1627 • MONTRÉAL-NORD 391-7108  
POINTE-AUX-TREMbles 645-4555 • REPENTIGNY 581-1370 • ROSEMÈRE 437-4476 • SHERBROOKE 563-3898 • ST-CONSTANT 635-2990 • ST-EUSTACHE 473-1443  
ST-HUBERT 676-0291 • ST-JEAN 348-3861 • ST-LAURENT 956-9000 • ST-LÉONARD 259-4681 • TERREBONNE 471-7550 • VERDUN 765-9589